REVUE MILITAIRE CANADIENNE

Vol. 16, Nº 4, automne 2016

Défense nationale National Defence

Canada

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

La Revue militaire canadienne invite les auteurs à lui soumettre des manuscrits qui traitent d'un large éventail de questions présentant de l'intérêt pour le milieu de la défense au Canada. Les sujets incluent, mais sans s'y limiter, les politiques de défense et de sécurité, les questions de stratégie, de doctrine et d'opération, la structure des forces armées, l'application de la technologie, l'acquisition de matériel, l'histoire militaire, le leadership, l'entraînement et l'éthique militaire. La Revue militaire canadienne s'intéresse plus particulièrement à des articles au contenu progressiste qui présentent des idées ou des concepts originaux, de nouvelles approches aux problèmes ou des interprétations novatrices.

Les auteurs respecteront les directives générales suivantes pour la présentation des manuscrits :

- On peut utiliser l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.
- Les articles de fond, en règle générale, devraient compter entre 3 500 à 6 000 mots, notes comprises. La Revue accepte aussi les textes plus courts, surtout les textes d'opinion qui engagent le débat de questions pertinentes, ainsi que les lettres à la rédaction.
- Les manuscrits doivent être soumis sous forme électronique sur disquette ou par courriel en utilisant les logiciels MS Word ou WordPerfect, à l'adresse suivante : cmj.rmc@forces.gc.ca.
- Les manuscrits peuvent comporter des graphiques, des tableaux, des photographies, des cartes ou toutes autres illustrations complétant le traitement du sujet. Ces illustrations ne doivent pas être intégrées au corps du texte mais être placées à part. Les photographies et les cartes peuvent parvenir à la Revue sous leur forme originale ou sous forme électronique. Les originaux seront renvoyés aux auteurs. La taille des graphiques transmis par voie électronique ne doit pas être inférieure à 12,7 sur 17,8 cm. Il faut enregistrer ces graphiques à 300 ppp en format JPEG ou TIF dans Photoshop ou en tout autre format bien connu. Les illustrations du logiciel PowerPoint ne peuvent pas être utilisées étant donné leur résolution trop faible (72 ppp).
- Les manuscrits devront adopter le style et les normes de la recherche universitaire, utiliser l'orthographe du Petit Robert ou de l'Oxford English Dictionary et employer des notes en fin de texte plutôt que des notes en bas de page. Le numéro en exposant doit figurer au bon endroit dans le texte et la note correspondante doit être entrée comme texte normal à la fin du document.
- On devrait éviter le plus possible les sigles et abréviations militaires; toutefois, s'il faut s'en servir, la première fois que l'appellation apparaîtra dans le texte, il faudra l'écrire au long et la faire suivre par son sigle ou son abréviation placés entre parenthèses. Il faudra aussi éviter le plus possible le jargon militaire et l'argot du métier.
- On inclura une brève notice biographique (un paragraphe) indiquant, entre autres, les fonctions actuelles de l'auteur, son adresse postale, son adresse électronique et son numéro de téléphone.

Tout manuscrit sera évalué, sans que le nom de l'auteur soit mentionné, par au moins deux membres externes du comité de rédaction de la Revue qui recommanderont au rédacteur de le publier ou non. On jugera les manuscrits en fonction de leur originalité, de la solidité de l'argumentation, de la pertinence et de l'actualité du sujet ainsi que de la qualité du style.

Le sous-ministre et le chef d'état-major de la Défense ont délégué au rédacteur de la Revue militaire canadienne l'autorité de permettre la publication des manuscrits après recommandation du comité de rédaction. Aussi, les membres des Forces armées canadiennes et les employés civils du ministère de la Défense nationale n'ont-ils pas besoin d'une permission préalable de leur supérieur pour soumettre un manuscrit à la Revue.

Le rédacteur se réserve le droit de corriger le style et la grammaire des manuscrits et de les écourter, mais il n'y apportera pas de changement majeur, tant dans la forme que dans le contenu, sans consulter l'auteur. Les manuscrits refusés seront renvoyés aux auteurs. Ni la Revue militaire canadienne, ni son comité de sélection, ni le ministère de la Défense nationale ne conserveront de copie d'un manuscrit non retenu pour publication.

TABLE DES MATIÈRES

Couverture
À contrejour dans le soleil levant, le NCSM *Winnipeg* avance sur l'eau durant l'exercice *Jointex 15*, qui s'inscrit dans l'exercice *Trident Juncture* de l'OTAN, le 31 octobre 2015.
Source : MDN, photo HS2015-0838-L041-003, par le matelot de 1re classe Peter Frew

Contrer les répercussions des changements climatiques grâce à l'évolution des activités de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC)

« Passer d'une Coccinelle à une Porsche » : l'achat du char *Leopard* C1 pour l'Armée canadienne

3 LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF
4 LETTRE À LA RÉDACTION

LE CANADA ET LE MONDE

5 Contrer les répercussions des changements climatiques grâce à l'évolution des activités de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC)
par Claire Bramma

APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRE DE DÉFENSE

16 « Passer d'une Coccinelle à une Porsche » : l'achat du char *Leopard* C1 pour l'Armée canadienne
par Frank Maas

28 Les fusils, l'argent et le pouvoir : dépenses militaires, type de régime et conséquences pour le Canada
par Joshua Horlings

SCIENCE POLITIQUE

39 Le retour de la Chine : évaluation des relations civilo-militaires à l'ère contemporaine
par Kurtis Simpson

PERSONNEL MILITAIRE

53 Transition de la vie militaire à la vie civile : regard sur la dernière étape de la carrière militaire
par Dave Blackburn

OPINIONS

62 Les principes fondamentaux du leadership inclusif
par Joseph Harding

68 Une doctrine de l'instruction individuelle et de l'éducation
par Julie Maillé et Louise Baillargeon

COMMENTAIRES

72 Consultation et examen de la politique de défense
par Martin Shadwick

79 CRITIQUES DE LIVRES

La Revue militaire canadienne/Canadian Military Journal est la revue professionnelle officielle des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Elle est publiée quatre fois par année avec l'autorisation du ministre de la Défense nationale. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère de la Défense nationale, des Forces armées canadiennes, de la ***Revue militaire canadienne*** ou de tout organisme du gouvernement du Canada. La Couronne détient le droit d'auteur. La reproduction des articles doit être autorisée par le rédacteur en chef et la ***Revue militaire canadienne*** doit être indiquée comme source. La ***Revue*** est publiée en copie papier et en version électronique, cette dernière à www.Canada.ca/revue-militaire-canadienne.

ISSN 1492-465X

Nos coordonnées

Revue militaire canadienne
CP 17000, succursale Forces
Kingston (Ontario)
CANADA, K7K 7B4
Téléc. : (613) 541-6866
Courriel : cmj.rmc@forces.gc.ca

Les fusils, l'argent et le pouvoir : dépenses militaires, type de régime et conséquences pour le Canada

Le retour de la Chine : évaluation des relations civilo-militaires à l'ère contemporaine

Transition de la vie militaire à la vie civile : regard sur la dernière étape de la carrière militaire

REVUE MILITAIRE CANADIENNE

www.revue.forces.gc.ca

Rédacteur en chef
David L. Bashow
(613) 541-5010 poste 6148
bashow-d@rmc.ca

Directrice de la publication
Claire Chartrand
(613) 541-5010 poste 6837
claire.chartrand@rmc.ca

Traduction
Bureau de la traduction,
Services publics et Approvisionnement Canada

Commentaire
Martin Shadwick

Conseiller en rédaction
Michael Boire

Comité consultatif

Président

Major-général J.G.E. Tremblay, Commandant, Académie canadienne de la Défense (ACD)

Membres

David L. Bashow, Rédacteur en chef, Revue militaire canadienne (RMC)

Colonel Marty Cournoyer, représentant du Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA)

H.J. Kowal, Ph.D., Recteur du Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Capitaine de frégate Hughes Canuel, représentant du Chef d'état-major de la Force maritime (CEMFM)

Brigadier-général S.G. Friday, Commandant, Collège militaire royal du Canada (CMRC)

Major Chris Young, représentant du Chef d'état-major – Stratégie armée

Lieutenant-colonel Kimberley Maynard, Directrice, Centre de droit militaire des Forces canadiennes (CDMFC), Académie canadienne de la Défense (ACD)

Hanya Soliman, représentante du Chef du renseignement de la Défense (CRD)

Comité de lecture

Douglas Bland, Ph.D.
Major (à la retraite) Michael Boire
Major Bernard Dionne
Lieutenant-colonel (à la retraite) Douglas Delaney
Rocky J. Dwyer, Ph.D.
Lieutenant-colonel (à la retraite) Michael Goodspeed
Major John Grodzinski
David Hall, Ph.D.
Michael Hennessy, Ph.D.
Colonel Bernd Horn
Hamish Ion, Ph.D.
Phillippe Lagassé
Lieutenant-colonel (à la retraite) David Last, Ph.D.
Chris Madsen, Ph.D.
Sean Maloney, Ph.D.
Brian McKercher, Ph.D.
Paul Mitchell, Ph.D.
Nezih Mrad, Ph.D.
Scot Robertson, Ph.D.
Stéphane Roussel, Ph.D.
Elinor Sloan, Ph.D.
Adjudant-chef G.R.C. McCann
Colonel (à la retraite) Randall Wakelam

NOTE AUX LECTEURS ET LECTRICES

La Revue militaire canadienne étant bilingue, lorsqu'une citation originale a été traduite, le sigle [TCO] après l'appel de note, qui signifie "traduction de la citation originale", indique que le lecteur trouvera le texte original de la citation dans la version de la Revue rédigée dans l'autre langue officielle du Canada. Afin de faciliter la lecture, le masculin sert de genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

LE COIN DU RÉDACTEUR EN CHEF

Au moment où j'écris ces mots, l'automne n'a pas encore mis son baume frais sur la portion orientale du territoire canadien. Néanmoins, je vous présente chaleureusement une autre édition automnale de la *Revue militaire canadienne*.

Ce numéro est très éclectique. Pour ouvrir le bal, le lieutenant-colonel Claire Bramma, une professionnelle du génie, traite de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) des Forces armées canadiennes (FAC), de son mandat et de l'incidence des changements climatiques mondiaux sur ce mandat. Cette excellente organisation a pour tâche « […] d'aider les autorités civiles à l'appui des interventions en cas de catastrophe naturelle dans le cadre de leur mandat global qui consiste à contribuer à la paix et à la sécurité, de même qu'à défendre les valeurs et les intérêts du Canada ». Non seulement remplit-elle ces fonctions au pays, mais elle est également chargée de « répondre aux demandes d'aide internationales et nationales qui lui sont présentées et elle témoigne de la volonté du Canada de se porter au secours des victimes de désastres partout dans le monde ». Compte tenu du mandat de l'Équipe, le lieutenant-colonel Bramma indique qu' « [à] la lumière des répercussions des changements climatiques, il serait bon d'examiner comment l'EICC *devrait* évoluer pour assurer sa pertinence et sa capacité d'intervention au fil du temps. »

Ensuite, M. Frank Maas, Ph. D., enseignant au Fanshawe College à London, en Ontario, s'intéresse à l'une des acquisitions les plus réussies de l'histoire des FAC, c'est-à-dire l'achat du char de combat principal allemand *Leopard C1* au plus fort de la Guerre froide. Assurément, le char s'est avéré un excellent successeur au *Centurion* britannique; mais, les leçons tirées de l'achat que l'on devrait appliquer en vue des activités futures d'approvisionnement en matière de défense constituent le point principal à retenir de cet article.

L'un des objectifs les plus importants de la *Revue militaire canadienne* consiste à encourager les jeunes voix à s'exprimer sur des questions liées à la défense. À cette fin, nous vous présentons un article qui touche à l'approvisionnement en matière de défense, bien qu'à un niveau plutôt général. Dans son texte, le sous-lieutenant Joshua Horlings, qui vient d'obtenir un baccalauréat spécialisé au Collège militaire royal du Canada et termine actuellement son programme d'instruction sur l'arme blindée. indique ce qui suit : « Les démocraties affectent toujours d'énormes sommes à la défense, bien qu'elles n'y consacrent qu'un petit pourcentage de leur PIB. En revanche, les autocraties réservent de forts pourcentages de leur PIB à la défense, mais en général, elles ne dépensent à ce titre que des sommes minimes dans l'ensemble. Cette différence dans les habitudes de dépense des divers types de régime soulève la question suivante : le type de régime influe-t-il sur la nature du budget de défense d'un pays? » À la lecture de l'article, vous pourrez vous faire votre propre idée sur la question.

Par la suite, Kurtis Simpson, un expert en ce qui concerne les dirigeants, les forces militaires, la situation politique et la politique étrangère de la Chine, fait état de la montée en puissance économique, politique et militaire du pays. Bien que la Chine projette une image de croissance soutenue et de stabilité intérieure, selon l'auteur, « [l]es relations civilo-militaires de la Chine constituent le point de bascule dans les scénarios aussi bien positifs que négatifs. » Simpson situe les relations civilo-militaires dans un contexte historique, souligne les axes des tendances en évolution dans les relations entre le Parti communiste chinois et l'Armée populaire de libération (y compris les tensions) et présente une « […] évaluation sommaire des premiers signes ou des premières indications des points de friction risquant de se produire à l'avenir ».

Pour terminer nos articles de fond, le professeur Dave Blackburn, ancien officier en travail social des FAC (grade de major) et sommité en matière de sciences sociales et de sociologie de la santé, se penche sur la période souvent turbulente liée à la libération d'un membre des FAC et à la transition simultanée à la vie civile. En réalité, les modalités de la libération varient énormément. Par conséquent, l'auteur indique que « […] les FAC doivent considérer toutes les libérations comme des entités individuelles. [L']intention est donc de vous présenter une réflexion et une discussion sur la dernière étape de la carrière militaire ainsi qu'une modélisation de la démarche transitoire de la vie militaire à la vie civile. »

De plus, le présent numéro comporte deux textes d'opinion très différents. D'abord, le lieutenant-colonel Joseph Harding, actuellement officier de développement de l'instruction au sein du quartier général de la Génération du personnel militaire (QG GENPERSMIL) à Kingston, en Ontario, et anciennement officier des armes de combat (artillerie), présente une « […] proposition succincte relative au leadership inclusif dans le milieu de l'éducation, directement appliqué à trois groupes visés par l'équité en matière d'emploi au sein des Forces armées canadiennes (FAC). Il décrit également quelques concepts liés au leadership inclusif – l'un d'eux se rapportant à l'inclusivité, et les deux autres, au leadership, tant t*ransformationnel* que *participatif*. » Ensuite, le major Julie Maillé et Mme Louise Baillargeon, toutes deux associées au développement de l'instruction au QG GENPERSMIL, explorent le monde de l'élaboration de la doctrine liée à l'instruction individuelle et à l'éducation au sein des FAC. Elles suggèrent que l'élaboration d'une telle doctrine pose un défi en soi. À leur avis, « [p]our demeurer pertinente, la doctrine doit être souple et tenir compte des concepts émergents et des leçons retenues. Plus particulièrement, elle doit englober la diversité générationnelle des nouvelles vagues d'apprenants. Elle doit également être ouverte à toutes les approches novatrices dans le domaine de l'instruction et de l'éducation. La doctrine ne reste jamais fixe; elle évolue. »

Notre collègue Martin Shadwick retrousse ensuite ses manches et examine les initiatives du gouvernement de Justin Trudeau en vue d'obtenir la contribution des universitaires, des parlementaires, du secteur privé et d'autres à l'examen de la politique de défense en cours, une initiative visant à *élargir* le processus d'examen de la politique au Canada. Enfin, nous terminons par un éventail de critiques de livres afin de donner à nos lecteurs des idées de lecture pour l'automne.

Bonne lecture!

David L. Bashow
Rédacteur en chef
Revue militaire canadienne

LETTRE À LA RÉDACTION

Je vous écris en réponse à l'article « *Les réserves des Forces armées canadiennes – Quo vadis?* », paru dans la *Revue militaire canadienne*, vol. 16, nº 3, été 2016. À titre d'information, sachez que j'ai servi comme réserviste dans l'Armée de terre au milieu et à la fin des années 1970, puis de nouveau récemment. Entre ces deux périodes, j'ai passé plusieurs décennies au sein de la Force régulière, où j'ai souvent collaboré de près avec des réservistes dans différents cadres, au Canada comme en déploiement.

J'espère que vous ne me trouverez pas impoli de dire que cela fait sans doute un million de fois que je vois des écrivains bien informés, bien intentionnés et passionnés soulever ces enjeux. Les arguments avancés par les auteurs sont tous valides et importants. J'aurais déjà été d'accord avec eux quand j'étais soldat dans la Milice, au milieu des années 1970. Les commentaires qui suivent ont trait à l'Armée de terre, puisque c'est ce qui m'est familier.

Le plaidoyer des auteurs, je crois, se heurte à trois éléments qui se sont avérés, par le passé, largement immuables.

Tout d'abord, à mon avis, aucun gouvernement canadien (peu importe son allégeance politique) n'a jamais vraiment mis de l'avant une stratégie de défense nationale dans le sens détaillé et cohérent que les militaires accordent au mot « stratégie ». La répétition de vagues généralités stratégiques ou de listes de « priorités » non assorties de ressources ne constituent pas une stratégie. En l'absence d'une telle stratégie sous-jacente, les discussions sur le rôle des éléments des Forces armées n'ont aucun sens, qu'il s'agisse de la Force régulière ou de la Force de réserve.

Ensuite, la Force régulière dans son ensemble n'a jamais beaucoup aimé la Force de réserve (même si elle nie régulièrement cette affirmation), et elle n'a jamais vraiment su « quoi faire de la Milice ». Durant mes années de service, l'approche adoptée semblait varier, allant d'une certaine négligence (bénigne ou hostile) à une surcharge de travail épisodique irréfléchie et vouée à l'échec pour des raisons systémiques ou de « territorialité » que personne ne voulait admettre. Et quand je dis « personne », j'entends autant la Force régulière que la Force de réserve, les deux communautés devant portant également le blâme pour la situation déplorable et persistante que décrivent les auteurs.

Enfin, selon moi, la Réserve de l'Armée de terre n'a jamais vraiment fait confiance à la Force régulière tout au long de notre histoire militaire. Toute proposition de réforme, de changement, d'amélioration, de restructuration, etc. émanant de la Force régulière est accueillie avec une suspicion (plus ou moins) visible par les soldats de la Force de réserve. Des incidents liés à un manque de planification, par exemple le problème actuel lié au « soutien »

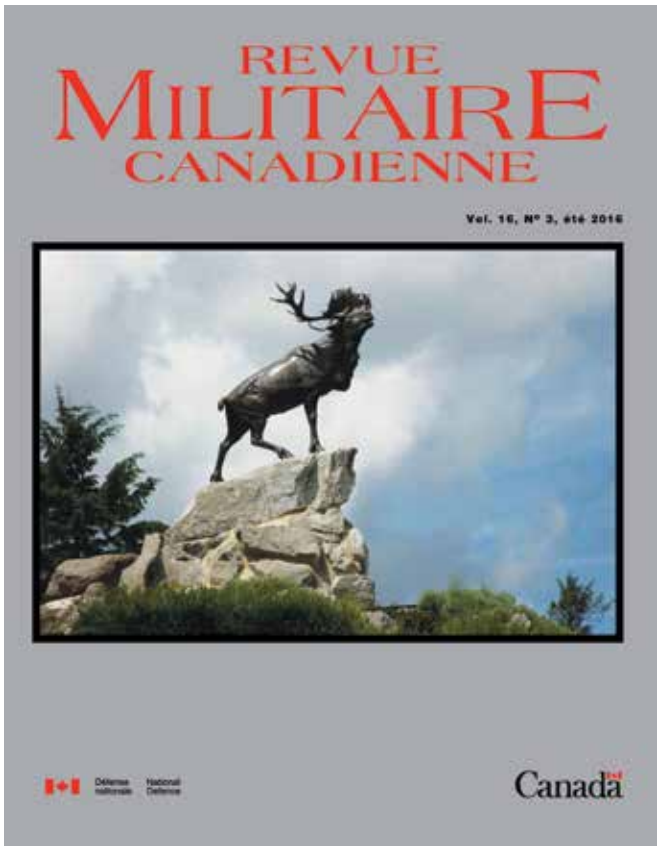

du système de recrutement des FAC à la Force de réserve, n'ont pas contribué à améliorer la situation. Les opérations en Afghanistan ont atténué quelque peu cette méfiance en élargissant les horizons d'un certain nombre d'officiers de la Force de réserve, qui sont maintenant montés en grade, mais cette période heureuse devient rapidement chose du passé, et nous retournerons bientôt à l'ancienne normalité. Il existe, je crois, des raisons systémiques derrière cette méfiance qui pourraient bien être insolubles. Je crois que les mêmes rapports ont souvent prévalu entre l'Armée active des États-Unis et la Garde nationale (point que je soulève puisque nous aimons tant nous comparer aux Américains).

À moins que l'on puisse éliminer (ou atténuer) ces trois obstacles systémiques et culturels de longue date, je ne crois pas qu'il existe des réponses utiles à votre article ni aux problèmes historiques persistants qu'il rappelle.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Dave Banks

MDN, photo DA50-2015-0001-032/caporal-chef Cynthia Wilkinson

Une technicienne médicale de l'EICC installe une pancarte annonçant l'ouverture de la clinique médicale de campagne pour soins de niveau 1 au Camp *Sumitra*, une base d'opérations avancée située dans le district de Sindhupalchok, au Népal, le 5 mai 2015.

Contrer les répercussions des changements climatiques grâce à l'évolution des activités de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC)

par Claire Bramma

Le lieutenant-colonel Claire Bramma, C.D., R.C.E., *diplômée du programme de génie civil du Collège militaire royal du Canada en 2002, a rempli une gamme de fonctions de commandement et d'état-major ainsi que de fonctions opérationnelles en tant que membre du Corps royal du génie canadien. De plus, elle a suivi avec succès le cours d'arpentage militaire du Royaume-Uni en 2006 (maîtrise en information géographique de la défense), de même que le Programme de commandement et d'état-major interarmées (PCEMI) en 2015 (maîtrise en études de la défense). Son expérience opérationnelle comprend la participation à des opérations nationales et expéditionnaires, dont deux affectations à Kaboul, en Afghanistan, ainsi que deux missions de secours aux sinistrés au Canada. Le Lcol Bramma a également assumé le commandement du 55e Escadron d'appui, 5e Régiment du génie de combat, de 2009 à 2011, et participé à la mission d'aide humanitaire à Haïti (Op* Hestia), *à la suite du tremblement de terre de 2010. Après avoir passé un an au sein du personnel d'instruction du PCEMI au Collège des Forces canadiennes Toronto, elle a été nommée commandant (désigné) du Service de cartographie à Ottawa.*

Introduction

Les répercussions des changements climatiques se font sentir partout dans le monde, ce qui entraîne de nouvelles perspectives tant sur le plan des phénomènes naturels que des réalités humaines. Les tempêtes et les inondations d'envergure, de même que les incendies de forêt et les sécheresses, montrent les conséquences du réchauffement climatique et d'un cycle hydrologique perturbé. Que la quantité d'eau soit trop importante ou trop faible, des phénomènes météorologiques extrêmes ne cessent de se produire, ce qui accroît le risque de catastrophes naturelles. Lorsque survient une catastrophe naturelle majeure, tant au Canada qu'à l'étranger, les Forces armées canadiennes (FAC) sont en mesure d'aider les autorités civiles à l'appui des interventions en cas de catastrophe naturelle dans le cadre de leur mandat global qui consiste à contribuer à la paix et à la sécurité, de même qu'à défendre les valeurs et les intérêts du Canada. L'Équipe d'intervention en cas de catastrophe

(EICC) participe à l'intervention du gouvernement du Canada (GC) « […] pour répondre aux demandes d'aide internationales et nationales qui lui sont présentées et elle témoigne de la volonté du Canada de se porter au secours des victimes de désastres partout dans le monde[1]. » L'EICC a été mise sur pied en 1996 en tant que capacité autonome. Elle est maintenant intégrée au concept de force opérationnelle humanitaire (FOH) dans le cadre du plan de circonstance des FAC en matière d'aide internationale en cas de catastrophe, connu sous le nom de CONPLAN *Renaissance*. Cette initiative constitue un bel exemple d'approche exhaustive qui intègre les niveaux stratégique, tactique et opérationnel. L'EICC a maintenant 20 ans. De quelle façon cette capacité évoluera-t-elle? À la lumière des répercussions des changements climatiques, il serait bon d'examiner comment l'EICC *devrait* évoluer pour assurer sa pertinence et sa capacité d'intervention au fil du temps.

Créée en 1992, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a joué un rôle important en portant la question des changements climatiques à l'avant-plan de la politique internationale[2]. Au cours des 25 dernières années, une plus grande sensibilisation aux changements climatiques a incité les décideurs de divers secteurs à définir comment les gens et les sociétés peuvent s'adapter aux risques de catastrophe posés par les changements climatiques. Durant la conférence de Paris sur les changements climatiques qui a eu lieu en novembre 2015, on a insisté sur le fait que ces changements constituent une question très politisée et sont perçus comme une menace pour l'humanité. L'Accord de Paris, qui en a découlé, indique ce qui suit : « […] les changements climatiques représentent une menace immédiate et potentiellement irréversible pour les sociétés humaines et la planète et […] ils nécessitent donc la coopération la plus large possible de tous les pays[3]. » Étant donné que des preuves de tels changements ont été documentées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il existe un lien entre la vulnérabilité accrue de la population et les phénomènes climatiques extrêmes qui entraînent un risque accru de catastrophes naturelles. Quelle incidence cela aura-t-il sur le déroulement des opérations humanitaires (OH) des FAC en cas de catastrophes naturelles? De quelle façon évolueront l'environnement opérationnel et le cadre opérationnel de l'EICC? Bien que les FAC interviennent en cas de catastrophes au pays, cet article met l'accent sur les répercussions des changements climatiques dans un contexte expéditionnaire[4].

Non seulement les changements climatiques permettront-ils à l'EICC de poursuivre ses activités, mais ils contribueront même à son évolution. Le présent article traitera d'abord du lien entre les changements climatiques et la multiplication des catastrophes naturelles, tout en donnant un aperçu de la nature de l'environnement opérationnel de l'EICC. Ensuite, un bref historique des missions d'intervention expéditionnaires de l'EICC lors de catastrophes naturelles et une analyse du cadre opérationnel de l'EICC selon le modèle de la FOH permettront de cerner des éléments à améliorer. Enfin, des suggestions seront formulées quant à l'évolution des activités de l'EICC, sous la forme d'une série de recommandations stratégiques, opérationnelles et tactiques.

Changements climatiques et catastrophes naturelles

La preuve des changements climatiques (CC) a été très bien étayée par le GIEC[5]. Celui-ci définit un CC comme une variation déterminée des paramètres du climat qui persiste pendant une longue période et qui peut être attribuable à des processus internes naturels, à des forces externes ou à des changements anthropiques persistants dans la composition de l'atmosphère ou l'utilisation des terres[6]. Bien que l'on puisse encore débattre de la cause principale, la compilation et l'analyse des recherches sur le climat par le GIEC au cours des 20 dernières années révèlent que les émissions élevées de dioxyde de carbone, particulièrement causées par les activités humaines liées à l'emploi de combustibles fossiles, sont les principales responsables du réchauffement climatique et, en conséquence, d'importantes variations dans les modèles climatiques. La figure 1 montre le point de vue de l'auteur sur la façon dont le réchauffement climatique peut entraîner une augmentation du nombre de catastrophes naturelles. Elle souligne également l'importance de tenir compte de la vulnérabilité de la population au moment d'évaluer le risque de catastrophe. Les répercussions des CC laissent prévoir un accroissement de la fréquence, de l'envergure et de la complexité des futures opérations militaires, en particulier pour appuyer les autorités civiles et intervenir en cas de catastrophe[7]. Cette section présente des preuves à l'appui de ces liens et décrit le contexte dans lequel évoluera l'environnement opérationnel de l'EICC en raison des conséquences des CC.

Les plus récentes tendances liées à la hausse de la température des eaux de surface et des eaux océaniques à l'échelle mondiale cadrent avec le réchauffement observé de la planète à long terme, et le monde

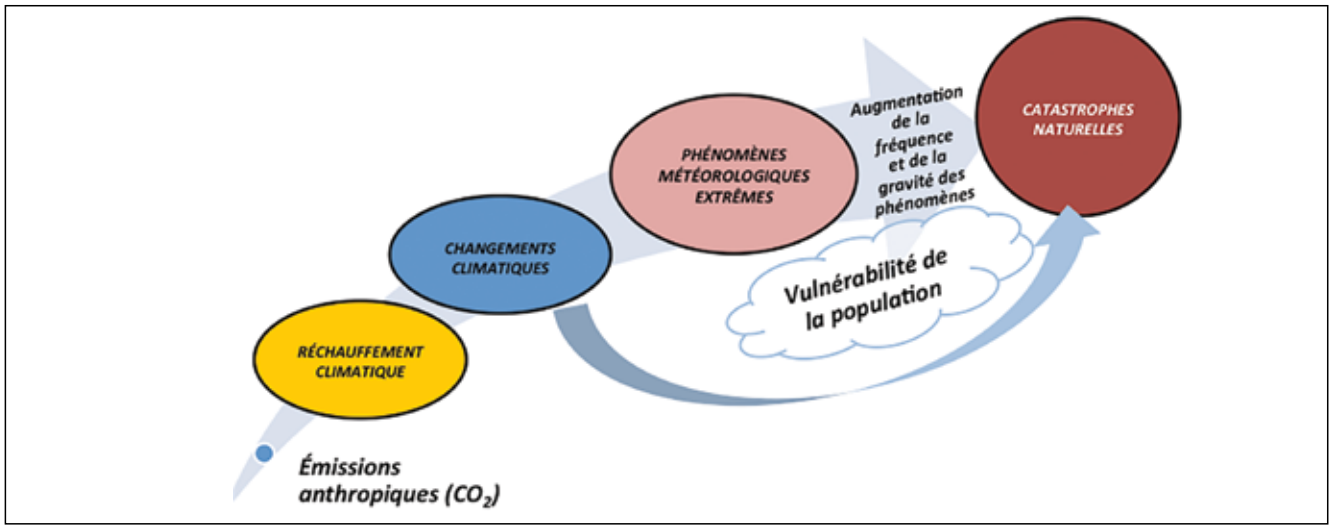

L'auteure

Figure 1 – Lien entre le réchauffement climatique et les catastrophes naturelles

continue de connaître des années record en matière de températures moyennes en surface. Par exemple, la température moyenne de la Terre en 2014 était de 14,59 oC, ce qui a brisé les records de 2005 et de 2010[8]. De plus, l'année 2015 a été qualifiée d'année la plus chaude jamais enregistrée. « Les températures moyennes mondiales en 2015 ont battu le record établi en 2014 de 0,13 °C. Il n'y a qu'en 1998 que l'on avait enregistré une telle augmentation par rapport au record établi précédemment[9]. » [TCO] Cette tendance au réchauffement est liée à la fonte des glaces et à une hausse du niveau moyen des océans, dont les mesures ont été prises par le GIEC au moyen de satellites et de stations marégraphiques côtières à long terme. On estime que le niveau moyen des océans augmentera de façon soutenue à raison de 4 millimètres par année et que cela touchera 95 p. 100 des océans d'ici la fin du XXIe siècle[10]. Ces manifestations du réchauffement climatique perturbent le cycle hydrologique et entraînent des phénomènes météorologiques extrêmes et irréguliers à l'échelle mondiale[11]. Dans l'ensemble, le réchauffement climatique peut certainement avoir une incidence sur les conditions météorologiques régionales. Cependant, la mesure dans laquelle les configurations des précipitations et les températures changent demeure incertaine en raison des variations régionales[12].

Tendances en matière de catastrophes climatiques

Des catastrophes surviennent lorsque des systèmes naturels et artificiels ne peuvent pas composer avec les effets des dangers naturels. Le GIEC estime avec une très grande confiance que les CC entraîneront une augmentation des risques pour les gens, les ressources, les économies et les écosystèmes[13]. La vulnérabilité des populations et des infrastructures constitue donc un facteur important qui contribue au risque de catastrophes. Bien que les gouvernements et les organisations internationales aient élaboré des stratégies de réduction des risques de catastrophe (RRC) qui favorisent l'adaptation et la résilience aux CC, il subsiste des risques liés à des extrêmes climatiques encore plus imprévisibles. De plus, les pays moins développés éprouvent encore des difficultés à mettre en œuvre les stratégies de RRC, ce qui accroît le risque de catastrophe naturelle[14].

Le nombre de catastrophes climatiques naturelles au cours des 20 dernières années a augmenté de façon régulière, en particulier le nombre de catastrophes causées par des inondations et des tempêtes de grande envergure. Les tendances concernant les catastrophes naturelles liées aux CC s'expliquent au moyen de statistiques publiées par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), tirées des données du Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED). Étant donné la constance du réchauffement climatique depuis la fin des années 1990, les tendances annuelles liées aux différents types de catastrophes climatiques indiquent que les inondations et les tempêtes sont souvent les deux causes les plus fréquentes de catastrophes naturelles, comme le montre la figure 2. De plus, les recherches de la FICR révèlent une croissance du nombre d'inondations et de tempêtes de vent depuis 1996[15]. Ces résultats sont appuyés par les tendances liées aux cyclones tropicaux mesurées par l'indice de l'énergie cumulative des cyclones tropicaux (indice ACE) qui tient compte de la fréquence, de la force et de la durée.

L'ensemble des indices ACE annuels a considérablement augmenté au cours des 20 dernières années, et 6 des 10 années les plus notoires ont eu lieu depuis le milieu des années 1990, comme en témoignent les catastrophes survenues pendant les saisons des ouragans dévastateurs dans l'Atlantique qui ont eu lieu en 2004 et en 2005[16]. Lorsque l'on se penche sur les types de phénomènes climatiques à l'origine des catastrophes naturelles à l'échelle mondiale au cours des 20 dernières années, on remarque que près de la moitié des catastrophes sont attribuables à des inondations, alors que près de 30 p. 100 sont liées à des tempêtes de vent (voir la figure 2). Afin de contribuer à la planification des opérations d'aide aux sinistrés, il serait profitable d'effectuer une analyse exhaustive des tendances locales et régionales en vue de cerner les dangers réels et potentiels d'ordre météorologique concernant un point d'intérêt particulier. Bien que la FICR souligne une augmentation des incendies de forêt, des sécheresses et des vagues de chaleur attribuables au réchauffement climatique (particulièrement en Europe, en Asie et en Australie[17]), ces phénomènes n'entraînent pas toujours un état d'urgence. Cependant, dans les cas où une catastrophe survient en raison de températures extrêmes, les conséquences peuvent être de grande envergure. Notons par exemple la vague de chaleur de 2003 en Europe qui a entraîné près de 35 000 décès et des pertes économiques de plus de 13 milliards de dollars américains[18].

Enfin, l'analyse géographique des catastrophes climatiques permet de cerner les régions les plus à risque, donc de déterminer les endroits possibles où mener des OH. L'un des facteurs clés de l'analyse en fonction du lieu consiste en une évaluation de la vulnérabilité et de la résilience de la population. Alors que des phénomènes climatiques extrêmes se produisent de plus en plus souvent, les répercussions sur les communautés et les infrastructures peuvent contribuer à accroître la vulnérabilité. Les pays et les états qui ne disposent pas de stratégie de RRC ou de ressources bien établies en matière de gestion des urgences peuvent être considérés comme des régions à risque élevé. De plus, les agglomérations denses situées le long des côtes qui sont davantage exposées aux dangers naturels, notamment à la hausse du niveau des océans et à d'importantes tempêtes de vent, sont également plus à risque. Les statistiques sur les catastrophes climatiques établies par le CRED révèlent que l'Asie est le continent le plus touché par les catastrophes

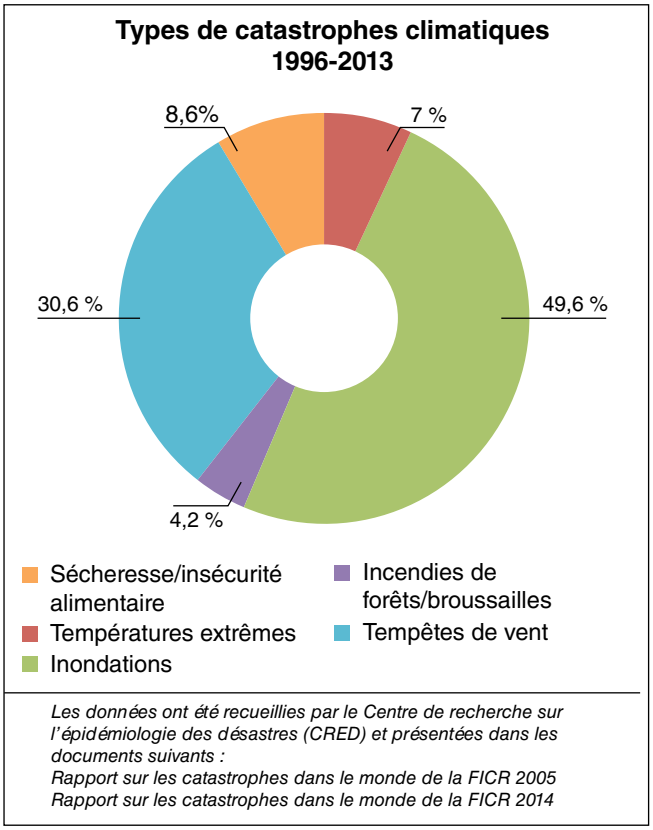

L'auteure

Figure 2 – Types de catastrophes naturelles à l'échelle mondiale[19]

en termes de nombre de cas et de nombre de personnes touchées[20]. La fréquence des catastrophes naturelles en Asie peut être attribuable à sa plus grande exposition aux dangers d'ordre météorologique, au nombre relativement important de pays en développement et au fait que la population de l'Asie, qui compte 4,5 milliards de personnes, représente environ 60 p. 100 de la population mondiale.

Cette première section a montré une corrélation entre le réchauffement climatique, les changements climatiques et la hausse de la fréquence des catastrophes climatiques. Les statistiques récentes sur les catastrophes naturelles font état d'une tendance à la hausse du nombre d'inondations et de tempêtes à l'échelle mondiale, les pays asiatiques étant les plus touchés par ces phénomènes. Ce survol donne un aperçu de la nature de l'environnement dans lequel les missions d'aide aux sinistrés peuvent se dérouler. De plus, si la tendance se maintient à court et à long terme, cela indique aux planificateurs opérationnels et à l'EICC les types de scénarios de catastrophe auxquels ils doivent s'attendre à l'avenir et les endroits où peuvent se dérouler les OH. Il est certainement possible d'effectuer une analyse plus exhaustive des différentes régions ainsi que des recherches plus approfondies pour faire des prévisions plus exactes. Comme on a laissé entendre que les CC entraînaient la possibilité d'un recours accru à l'EICC, voici une explication de la façon dont l'EICC s'intègre au cadre des FAC en matière d'aide aux sinistrés.

Analyse du cadre d'aide aux sinistrés

Le mandat de mener des OH au besoin est bien défini dans la stratégie de défense du ministère de la Défense nationale (MDN) et fait partie intégrante du cadre opérationnel des FAC. Depuis 1992, les FAC ont officiellement mené plusieurs opérations expéditionnaires d'aide aux sinistrés. Dans le cadre d'une approche exhaustive, l'EICC a été mise sur pied en 1996. Elle est conçue de façon à s'intégrer aux stratégies du gouvernement canadien et des FAC en matière d'aide internationale aux sinistrés. Le cadre opérationnel de l'EICC définit celle-ci comme une ressource stratégique apte à réagir rapidement qui peut être envoyée en réponse à une demande d'aide au gouvernement canadien de la part d'un pays touché par une importante catastrophe naturelle. Étant donné la hausse prévue du nombre de catastrophes climatiques, on peut raisonnablement s'attendre à ce que les FAC soient appelées à envoyer plus souvent l'EICC en mission. En retour, les répercussions sur le cadre opérationnel d'aide aux sinistrés peuvent être de deux ordres : un élargissement possible du rôle de l'EICC dans le spectre de la gestion des catastrophes et la prévalence du concept de FOH. Avant d'approfondir ces aspects, une brève analyse historique des opérations d'aide humanitaire menées par les FAC servira à montrer de quelle façon l'EICC a été utilisée depuis sa mise sur pied.

Historique des missions d'aide aux sinistrés des FAC

Au cours des 25 dernières années, les FAC ont mené à l'étranger 10 missions d'aide aux sinistrés par nature « interarmées », nécessitant par moments la contribution des trois armées. Le tableau 1 présente un aperçu de chaque mission, et la figure 3 montre une synthèse graphique. Ainsi, l'EICC a participé à huit missions depuis sa mise sur pied en 1996, et à quelques occasions, elle a été renforcée par d'autres ressources des FAC selon l'envergure de la catastrophe. L'organisation de l'EICC a évolué au cours des 20 dernières années, en particulier en raison de l'intégration de détachements d'aviation tactique organiques (aéronefs à voilure tournante). De plus, l'importante Force opérationnelle interarmées (FOI) qui est intervenue dans le cadre de l'Op *Hestia* a entraîné l'élaboration du modèle de FOH, qui permet de renforcer l'organisation initiale de l'EICC au moyen d'autres éléments à niveau de préparation élevé des FAC, selon la situation[21]. L'analyse géographique des missions d'aide humanitaire des FAC présentée à la figure 4 montre que la moitié des déploiements ont eu lieu dans l'hémisphère occidental. Diverses raisons peuvent expliquer cela, notamment l'intérêt du gouvernement canadien, le caractère opportun de la demande et la vulnérabilité de la population. Enfin, en ce qui concerne le type de catastrophes naturelles dans le cadre desquelles les FAC sont intervenues, les données historiques révèlent que la moitié des catastrophes est liée à des tempêtes de vent d'envergure (ouragans ou typhons) alors que l'autre moitié est attribuable à des tremblements de terre. Bien

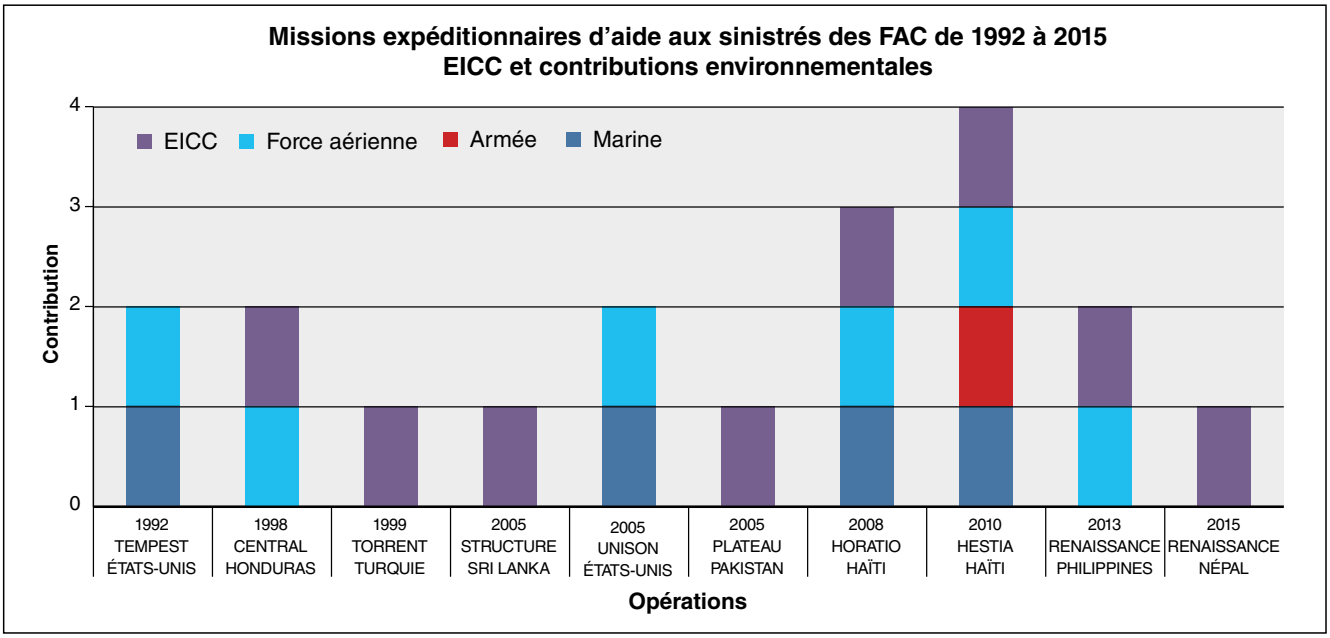

Figure 3 – Résumé des opérations d'aide aux sinistrés des FAC[22]

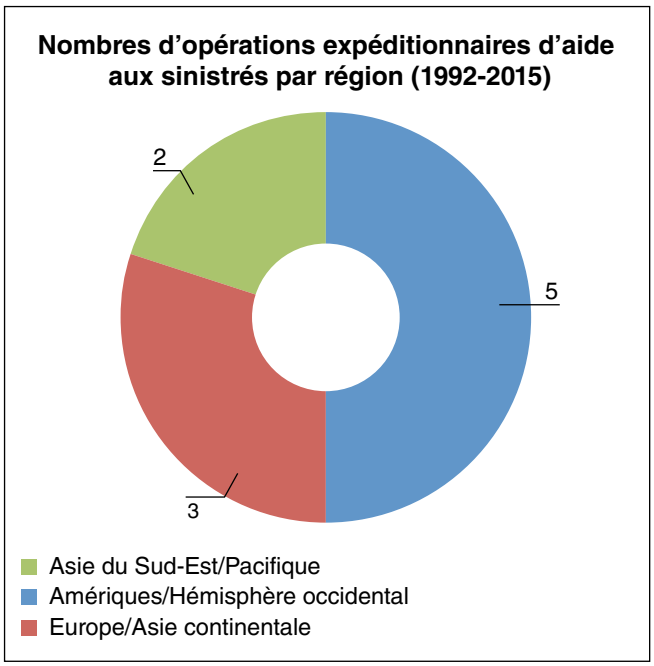

Figure 4 – Lieux où se sont déroulées les opérations d'aide aux sinistrés des FAC[23]

que les séismes n'aient aucun lien direct avec les changements climatiques, ils présentent un défi pour l'EICC qui doit gérer la façon d'intervenir en cas de catastrophe sismique par rapport à son mode de réaction aux catastrophes climatiques. Par conséquent, l'EICC doit continuer de faire preuve de souplesse concernant les priorités en matière d'instruction et d'équipement. Elle doit également comprendre la séquence de déploiement en fonction de la situation. Il ne fait aucun doute que cette souplesse peut être appuyée par des mécanismes d'alerte et une évaluation exacte des besoins par les leaders de l'EICC dès que celle-ci est sollicitée au sein de l'Équipe de soutien stratégique interministérielle (ESSI).

Spectre de gestion des catastrophes et l'EICC

En raison du défi que pose une hausse possible des missions d'aide aux sinistrés, il convient d'examiner comment l'EICC peut contribuer aux opérations dans le spectre de la gestion des catastrophes. La gestion des catastrophes comporte quatre phases interdépendantes : l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement[24]. Habituellement, les capacités militaires telles que l'EICC sont conçues pour prendre part à la phase d'intervention ainsi qu'aux étapes de sauvetage et de rétablissement pour une période relativement courte. L'intervention fait référence aux mesures prises immédiatement avant, durant et après une catastrophe, et dont le but premier consiste à sauver des vies ainsi qu'à réduire les blessures et les dommages aux infrastructures[25]. Dans la figure 5, l'auteur illustre le spectre de la gestion des catastrophes et les secteurs où la

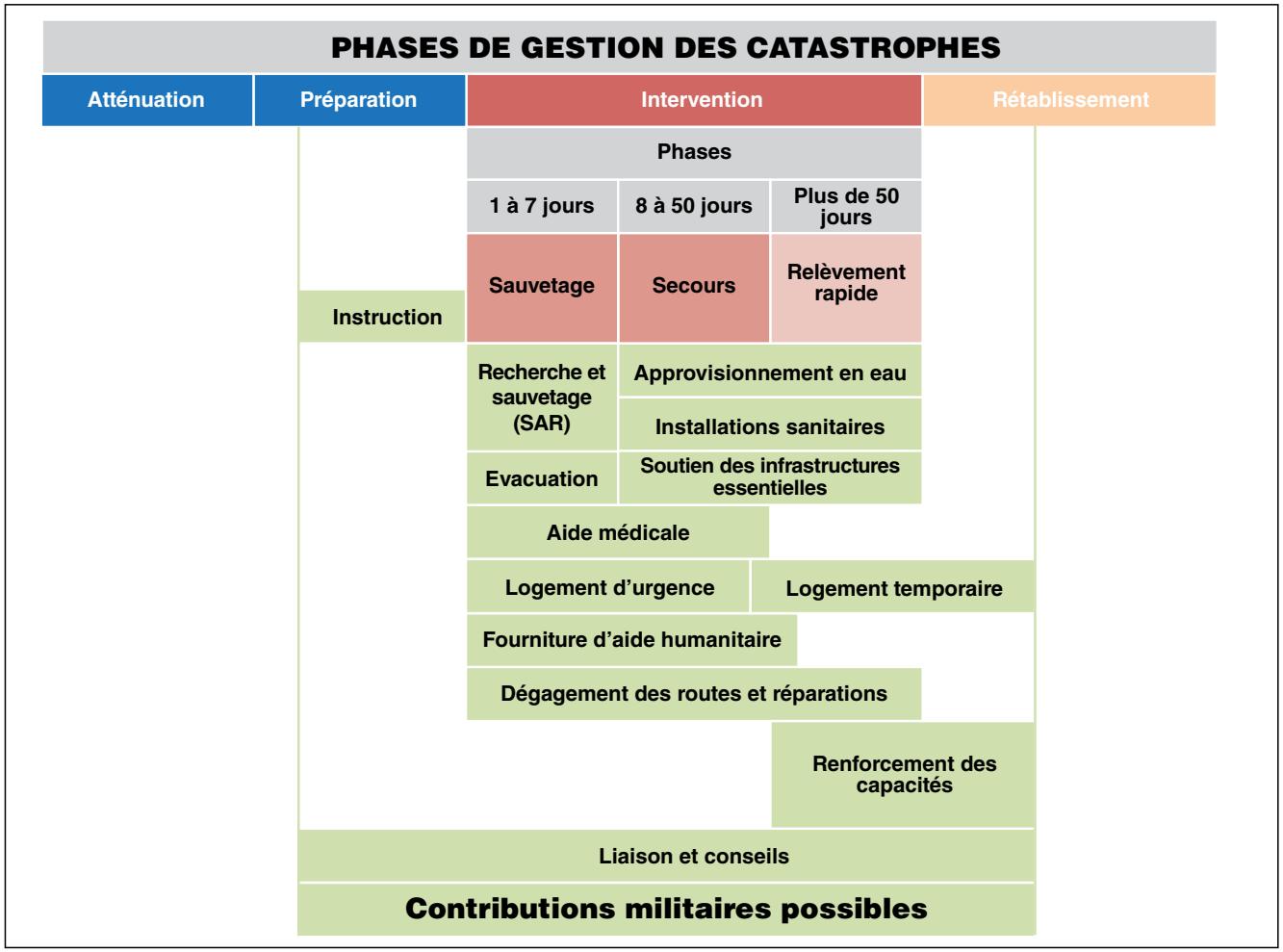

Figure 5 – Rôles des forces militaires dans le spectre de la gestion des catastrophes

	Nom de l'opération	Année	Lieu	Type de catastrophe naturelle	Forces envoyées en déploiement	Durée (jours)	Tâches et capacités des FAC employées
1	**Tempest**	1992	Floride (États-Unis) et Eleuthra (Nassau)	Ouragan Andrew (Cat. 4)	Membres du Génie construction de la Force aérienne et NCSM *Protecteur* (360 pers)	46	Distribution d'aide humanitaire Évaluation des dommages Réparation/construction verticale Soins médicaux et dentaires
2	**Central**	1998	La Cieba (Honduras)	Ouragan Mitch (Cat. 5)	EICC et détachements de la Force aérienne (259 pers)	48	Mobilité (transport aérien, évacuations) Distribution de 114 000 kg de fournitures d'aide humanitaire
3	**Torrent**	1999	Serdivan (Turquie)	Tremblement de terre (7,4)	EICC (190 pers)	31	Distribution de 200 000 L d'eau Abris temporaires Installations sanitaires
4	**Structure**	2005	Ampara, Sri Lanka	Tremblement de terre (9,1) et tsunami	EICC (190 pers)	47	Mobilité, soins médicaux, génie
5	**Unison**	2005	Côte du golfe du Mexique (États-Unis)	Ouragan Katrina	2 frégates, 1 destroyer, hélicoptères CH146 Griffon, membres du Génie construction (900 pers)	16	Appui aux opérations de recherche et sauvetage Distribution d'aide humanitaire Appui aux plongeurs-démineurs de la US Navy Travaux de construction verticale
6	**Plateau**	2005	Pakistan	Tremblement de terre (7,6)	EICC (200 pers)	51	Distribution de 500 000 kg de fournitures d'aide humanitaire
7	**Horatio**	2008	Haïti	Ouragan	QG EICC seulement, éléments de la Force aérienne et de la Marine	219	Évacuations et distribution d'aide humanitaire
8	**Hestia**	2010	Haïti	Tremblement de terre (7,0)	EICC et QG FOI, 1 destroyer, 1 frégate, groupement tactique (2050 pers)	78	Distribution d'aide humanitaire Recherche et sauvetage en zone urbaine Hôpital de campagne de rôle 2 Évacuation de citoyens canadiens Dégagement des routes et enlèvement des débris Logements de transition et soutien en matière d'assainissement
9	**Renaissance 13-1**	2013	Iloilo (Philippines)	Typhon Haiyan (Cat. 5)	EICC et aviation (319 pers)	32	Fournitures d'aide humanitaire, mobilité (transport aérien, évacuations), dégagement des routes
10	**Renaissance 15-1**	2015	Katmandu (Népal)	Tremblement de terre (7,8)	EICC (200 pers)	33	Soins médicaux, eau, génie

L'auteure

Tableau 1 – Résumé des opérations expéditionnaires d'aide aux sinistrés de 1992 à 2015

contribution militaire est la plus pertinente. La phase d'intervention est la plus complexe des quatre phases de la gestion des catastrophes, étant donné les contraintes de temps liées à l'urgence et la nécessité de coordonner la vaste gamme d'activités. Comme le cycle de gestion des catastrophes est mené par des autorités civiles, les forces militaires sont mises à contribution seulement lorsque des demandes d'aide précises sont formulées ou que des ententes préalables prévoient que des capacités particulières comblent temporairement

les lacunes en matière de capacités et/ou de ressources civiles. En conséquence, la majorité des missions d'aide aux sinistrés des FAC ont duré moins de 50 jours.

Cependant, il est envisageable d'élargir le rôle que les forces militaires – par extension, l'EICC – devraient assumer dans le spectre de la gestion des catastrophes. Si les changements climatiques signifient une hausse du risque de catastrophes naturelles, il est donc possible d'élargir le mandat des forces militaires au-delà de la phase d'intervention dans le cadre d'une stratégie plus globale pour soutenir la gestion d'ensemble des catastrophes naturelles. Par exemple, durant la phase de préparation, les experts des FAC en aide aux sinistrés sont à même d'aider les autorités dans les domaines de la formation et de la mise sur pied des capacités, au moyen de communications et de conseils aux pays partenaires qui sont moins expérimentés en matière de gestion de catastrophes. Les membres de l'EICC pourraient collaborer avec des intervenants du gouvernement canadien – au sein de Sécurité publique Canada ou d'Affaires mondiales Canada (AMC) – pour former et encadrer les membres, tant civils que militaires, des autorités du pays hôte en ce qui a trait aux pratiques de gestion des catastrophes, notamment les activités des centres de commandement des interventions et les compétences particulières nécessaires durant l'étape d'intervention. Cela pourrait contribuer à favoriser la résilience au sein du gouvernement et de la population et, à long terme, à réduire le risque de catastrophe ou la gravité d'une catastrophe. Durant la phrase de rassemblement du cycle de gestion des catastrophes, l'EICC et d'autres représentants du gouvernement du Canada sont en mesure de poursuivre le renforcement des capacités avec un pays partenaire afin d'améliorer la transition à la fin de la phase d'intervention. Si on leur fournit une infrastructure de transition, de même que de l'encadrement et des conseils, les organisations et les autorités civiles locales peuvent devenir autosuffisantes plus rapidement à la suite d'une catastrophe. En retour, cela permettra également de réduire le risque qu'un pays touché devienne dépendant du soutien extérieur, qu'il s'agisse d'organisations non gouvernementales (ONG), d'organisations internationales (OI) ou de ressources militaires.

Avantage du concept de la FOH

Le CONPLAN Renaissance a d'abord été mis sur pied à la fin de 2010, alors que l'EICC acquerrait de l'expérience. Puis, en 2014, le modèle de la FOH lié à l'exécution d'OH expéditionnaires a été officialisé au terme du processus de leçons retenues[26]. Comme il a déjà été mentionné, l'expérience de l'Op *Hestia* en 2010 a mis en évidence la possibilité d'élargir la mission d'aide aux sinistrés pour intervenir en cas de catastrophes de très grande envergure et dans des théâtres opérationnels d'importance stratégique et/ou politique. En outre, l'intervention dans le cadre du typhon aux Philippines en 2013 a fait ressortir la nécessité pour l'EICC d'obtenir des renforts de capacités, notamment de l'aviation tactique, puisés dans des éléments à niveau de préparation élevé des FAC. En raison de la nature des missions d'aide aux sinistrés, les FAC doivent être en mesure d'offrir une combinaison d'effets « interarmées » qui, dans certains cas, nécessite une expansion de la structure organique de l'EICC. Ainsi, le concept des opérations de la FOH est divisé en modules, et des capacités peuvent être ajoutées en fonction de l'évaluation des besoins de la mission. Le modèle de la FOH représente une pyramide. Au sommet se trouve la force d'intervention rapide de l'EICC qui

MDN, photo IS2013-2006-125/caporal-chef Marc-André Gaudreault

Un technicien médical et membre de l'EICC examine un enfant durant l'opération *Renaissance* menée à Centro, aux Philippines, le 29 novembre 2013.

Capacité	Type d'AH
Transport aérien	Indirecte : livraison de fournitures de secours, transport du personnel de secours Directe : recherche et sauvetage, évacuation
Soins médicaux	Indirecte : fournitures médicales Directe : hôpitaux de campagne, équipes médicales mobiles, navires-hôpitaux
Expertise	Indirecte et directe : évaluation des besoins, liaison civilo-militaire, coordination de la logistique, communications

L'auteure

Tableau 2 – Contributions militaires les plus acceptées dans le cadre d'une intervention en cas de catastrophe[29]

est envoyée en mission en premier lieu, suivie de près par la composante à disponibilité opérationnelle élevée de l'EICC. Les capacités propres à la mission sont ensuite déployées à partir d'un bassin d'éléments gérés à niveau de préparation élevé et éventuellement d'autres capacités, au besoin[27]. Cela confère aux FAC une structure souple et modulaire qui lui permet d'envoyer des ressources à l'endroit et au moment requis, ce qui est conforme aux Directives d'Oslo[28] et aux formes acceptées de contribution militaire dans le cadre de missions d'intervention en cas de catastrophe qui figurent au tableau 2 suivant.

Après avoir examiné la façon dont l'EICC a été utilisée par le passé et la place qu'elle occupe dans le spectre de la gestion des catastrophes et le concept de la FOH, on peut envisager une évolution continue de l'EICC, étant donné l'accroissement des possibilités de l'emploi de l'Équipe en raison des conséquences des changements climatiques.

Recommandations

Partenariats

L'efficacité future de l'EICC repose sur le renforcement des partenariats existants tant au sein des FAC qu'à l'extérieur de celles-ci. L'EICC pourra ainsi s'intégrer davantage aux intervenants civils et militaires clés, ce qui est susceptible d'accroître l'efficacité opérationnelle. L'intégration civilo-militaire est nécessaire, non seulement durant l'exécution des missions d'aide aux sinistrés, mais également avant l'exécution de ces missions, durant la formation et la phase de l'évaluation des besoins[30]. Premièrement, au sein du gouvernement du Canada, des relations solides unissent les FAC et AMC. Des partenariats pertinents sont noués au niveau opérationnel entre l'état-major du Commandement des opérations interarmées du Canada (COIC) et le personnel des directions d'AMC qui participent aux interventions d'aide aux sinistrés. Ces relations offrent l'occasion aux FAC de participer aux réunions interministérielles et de transmettre des renseignements de façon à ce que les catastrophes internationales d'envergure puissent être prévues et surveillées. Lorsqu'une catastrophe survient et qu'une demande d'aide internationale est formulée, on doit établir une coordination étroite entre AMC et les FAC pour effectuer une évaluation exacte des besoins en vue d'assurer l'efficacité des éléments de reconnaissance de l'EICC. Deuxièmement, en plus d'avoir recours aux intervenants du GC, on pourrait tisser des liens avec des organisations internationales et des ONG, telles que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies et la Croix-Rouge. De plus, le personnel affecté au quartier général de l'EICC devrait avoir la possibilité d'interagir avec les représentants du BCAH et d'autres ONG compétentes en participant à des tribunes internationales sur la gestion des catastrophes. Troisièmement, au niveau stratégique, grâce à la Stratégie d'engagement mondial (SEM) des FAC, on peut communiquer avec des pays dont le risque d'exposition aux changements climatiques est plus élevé, qui sont donc plus à même de subir une catastrophe naturelle. Des engagements volontaires dans des régions du monde à risque permettront une meilleure préparation de l'EICC au niveau opérationnel.

Instruction

Un autre aspect qui peut être amélioré est le recours aux partenariats susmentionnés par l'entremise d'une instruction ciblée. Bien que le plan d'instruction annuel de l'EICC ne prévoie pas la participation des partenaires du GC et des ONG, on devrait continuellement effectuer des évaluations pour s'assurer de renforcer les relations pertinentes et de repérer de nouveaux partenaires civils. Afin de mettre en œuvre le CONPLAN *Renaissance*, on devrait investir le temps et les ressources nécessaires pour donner l'instruction dans le contexte de scénarios pertinents et de plus en plus complexes. L'instruction à laquelle participent des partenaires militaires et civils permet également de faciliter l'échange des pratiques exemplaires qui peuvent améliorer les procédures de l'EICC. Ainsi, on peut faire participer les intervenants civils aux exercices de l'EICC, de même que le personnel de l'EICC peut prendre part aux activités de formation civiles. En raison de l'augmentation prévue du rythme opérationnel attribuable aux changements climatiques, la coopération entre les FAC et les organisations civiles est nécessaire pour favoriser l'efficacité et mieux cibler les ressources militaires. L'instruction réaliste ne profite pas seulement aux partenariats entre l'EICC et les organisations civiles, mais elle offre également des occasions de mettre en pratique le modèle de la FOH en intégrant des éléments gérés à niveau de préparation élevé des FAC. Cela favorise l'interopérabilité entre les composantes organiques de l'EICC et les capacités d'OH mises sur pied au sein des armées. Enfin, le groupe-cible de l'instruction ne devrait pas comprendre uniquement l'EICC et la FOH. Comme il a été mentionné plus haut, les FAC et le gouvernement du Canada sont en mesure d'aider les pays partenaires et leurs organisations respectives à gérer les catastrophes. Il est possible d'accroître la résilience des pays en développement dans le contexte d'un risque accru de catastrophes naturelles au moyen de missions d'instruction et d'encadrement auxquelles prennent part les membres de l'EICC et les partenaires du GC.

Prévision et surveillance

L'anticipation de catastrophes naturelles internationales d'envergure au moyen de mécanismes d'alerte est essentielle à

la rapidité d'intervention de l'EICC. On recommande que le niveau opérationnel des FAC continue de tirer profit des sources d'information internes et externes pour s'assurer que la prévision des catastrophes climatiques est rapide et exacte, et qu'elle tient compte de l'augmentation attendue du nombre de catastrophes. Grâce aux percées scientifiques et technologiques, le réseau météorologique de capteurs et de stations d'observation peut surveiller les conditions atmosphériques et hydrologiques avec une fiabilité inégalée, ce qui permet d'améliorer la prévision des conditions météorologiques. En intégrant les données météorologiques aux données géoréférencées (c.-à-d. l'imagerie, la topographie, l'infrastructure et la population), on peut prévoir et surveiller le risque de catastrophe. La fonction de renseignement géospatial (GEOINT) contribue donc à l'efficacité de la détection et de l'alerte. Par conséquent, il est possible d'élargir le rôle du GEOINT au sein du QG COIC afin d'appuyer l'état de préparation de l'EICC au cours des phases d'alerte et de préparation.

Logistique

La coordination au niveau opérationnel par le quartier général du COIC peut faciliter l'utilisation et la mise sur pied de carrefours de soutien opérationnel (CSO) en vue de mettre en place le matériel et de servir de zone de rassemblement pour le personnel de l'EICC. Les dispositions prises avec les bases militaires alliées peuvent également appuyer la logistique nécessaire aux missions de l'EICC. Par exemple, les CSO des FAC en Jamaïque et au Koweït ont permis le lancement des opérations d'aide aux sinistrés respectivement en Amérique centrale et en Asie du Sud-Ouest. Le recours à des bases militaires alliées pour préparer l'équipement, l'approvisionnement et le personnel peut également favoriser la vitesse d'intervention, en particulier dans les régions d'intérêt au-delà de la portée des CSO établis. Comme il a été souligné précédemment, la région Asie-Pacifique est vulnérable aux catastrophes climatiques. La capacité de l'EICC à intervenir dans cette partie du monde peut être accrue par la mise sur pied d'un CSO dans la région du Pacifique. À court terme, les FAC devraient envisager la possibilité d'établir une entente avec les principaux alliés, tels que les États-Unis et l'Australie, afin d'utiliser l'une de leurs bases militaires dans cette région. Il est également pertinent d'évaluer la possibilité de mettre en place un CSO dont la portée dépasse le modèle militaire habituel des FAC. Un simple entrepôt civil à proximité d'un grand aéroport, combiné à une série de contrats avec des entreprises, pourrait constituer une forme de CSO. En somme, l'évolution de l'EICC devrait comprendre une réduction de la ligne de communication stratégique de Trenton à un secteur opérationnel au moyen d'un réseau de CSO régionaux. En diminuant les délais de déploiement, l'EICC pourra intervenir plus rapidement.

Équipement

Les ressources tactiques de l'EICC représentent un autre aspect qui a besoin d'évolution. Les programmes de développement de la force et d'acquisition d'équipement qui reconnaissent la pertinence et la rapidité des missions d'aide aux sinistrés constituent un facteur important pour la viabilité future de l'EICC. D'abord, en ce qui concerne les véhicules, il est utile d'effectuer une analyse pour déterminer si un parc de véhicules militaires ou de véhicules civils constitue la meilleure option. Grâce à des contrats avec des entreprises locales, un CSO pourrait être en mesure de louer des véhicules civils pour la durée d'une mission donnée, ce qui entraînerait une réduction des besoins en matière de transport aérien stratégique et une économie de coûts liée à la maintenance du parc de véhicules. Ensuite, la purification de l'eau est une capacité durable de l'EICC qui doit être renouvelée. Bien que l'on prolonge actuellement le cycle de vie des systèmes de purification d'eau par osmose inverse, la capacité de l'EICC de fournir de l'eau potable est altérée par la taille importante de cet équipement et les méthodes de distribution très limitées. C'est particulièrement le cas dans un environnement opérationnel dispersé ou un milieu où les choix d'emplacement pour l'équipement sont très restreints en raison de débris. Pour régler ce problème, on pourrait acquérir des systèmes de purification d'eau légers, modernes et commerciaux standard qui peuvent être laissés sur place après le redéploiement. Ce concept nécessite un plan de mise en place et du financement en coordination avec AMC pour assurer le maintien en puissance à moyen et à long terme à la suite d'une catastrophe. Ce ne sont que deux exemples parmi plusieurs qui méritent d'être examinés afin d'améliorer l'équipement de l'EICC. Par conséquent, l'évolution de l'EICC devrait comprendre une stratégie polyvalente, fiable et à jour concernant les ressources matérielles.

Sécurité

On perçoit maintenant les CC comme une menace pour la sécurité, particulièrement au sein des puissances mondiales telles que les États-Unis et le Royaume-Uni. En 2014, le Département de la défense américain a diffusé un examen quadriennal de la défense, dans lequel il indique que les CC posent une menace à la sécurité nationale et internationale :

> Les pressions occasionnées par les changements climatiques auront une incidence sur la rareté des ressources tout en imposant un fardeau supplémentaire aux économies, aux sociétés et aux institutions de gouvernance partout dans le monde. Ces effets sont des multiplicateurs de menace qui accentueront les agents stressants, notamment la pauvreté, la dégradation de l'environnement, l'instabilité politique et les tensions sociales – des circonstances qui peuvent donner lieu à des activités terroristes et à d'autres formes de violence[31]. [TCO]

De même, l'examen stratégique sur la sécurité et la défense publié en 2015 par le Royaume-Uni indique que les changements climatiques contribuent à l'instabilité, tout en les présentant comme une occasion de collaborer avec les partenaires, tel que le mentionne l'ancien premier ministre David Cameron dans l'avant-propos :

> La sécurité et la sûreté des Britanniques ne dépendent pas uniquement de nos propres efforts, mais aussi d'une étroite collaboration avec nos alliés pour composer avec les menaces communes qui nous touchent tous, du terrorisme aux changements climatiques[32]. [TCO]

Ce type de discours, dans lequel les CC sont considérés au même niveau que le terrorisme dans le contexte des menaces pour la sécurité, suggère que la réaction des FAC aux conséquences des CC devrait dépasser l'évolution de l'EICC et le renforcement de la capacité d'aide humanitaire. Le documentaire récent intitulé *The Age of Consequences* et l'ouvrage de Gwynne Dyer intitulé *Climate Wars: The Fight for Survival as the World Overheats* traitent du risque que présentent les CC pour la sécurité à l'échelle nationale et

MDN, photo DA50-2015-0001-036/caporal-chef Cynthia Wilkinson

Un villageois se fait soigner par un technicien médical de l'EICC dans le village de Kodari, dans le district de Sindhupalchok, au Népal, le 6 mai 2015.

internationale. Au-delà du renforcement de l'intervention en cas de catastrophes climatiques, il est recommandé que les FAC examinent de quelle façon elles pourraient participer aux interventions à la suite de catastrophes humanitaires et de conflits armés qui découlent des CC. L'EICC et la FOH sont désignées par la doctrine pour axer leurs activités sur l'aide aux sinistrés. Cependant, de quelle façon ces éléments interviendraient-ils en cas d'escalade de la violence durant une OH? De plus, les FAC ont-elles pour mandat d'intervenir en cas de catastrophes pour l'humanité découlant de la vulnérabilité des populations attribuable aux extrêmes climatiques? Répondre à ces questions requiert une analyse exhaustive de l'incidence des CC sur tout le spectre des conflits, qu'il s'agisse du maintien de la paix, de l'intervention humanitaire ou de la guerre totale.

Conclusion

L'incidence des CC justifie non seulement la poursuite et l'évolution du mandat de l'EICC à titre de principale capacité d'intervention stratégique en cas de catastrophe des FAC, mais elle offre également la possibilité d'examiner les aspects élargis des CC concernant la sécurité et la défense. Le présent article a souligné le lien entre les CC et le risque accru de catastrophes climatiques, et a indiqué des façons de soutenir l'évolution de l'EICC aux niveaux stratégique, tactique et opérationnel pour qu'elle puisse affronter ce problème. L'analyse historique des opérations expéditionnaires d'aide aux sinistrés des FAC a révélé la prévalence des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les ouragans. Des preuves présentées par le GIEC et la FICR ont également indiqué que les tempêtes de vent et les inondations *ont été* la cause principale des catastrophes climatiques, et que l'on s'attend à ce qu'elles *continuent de l'être*, en particulier dans la région de l'Asie-Pacifique. Un examen du CONPLAN *Renaissance* a renforcé l'idée que le cadre opérationnel de l'EICC et le modèle de la FOH devraient être maintenus. La souplesse et la modularité de ce concept opérationnel permettront d'appuyer cette hausse possible du rythme opérationnel, de même que de la gravité des catastrophes climatiques. L'examen du rôle de l'EICC dans le cadre d'une approche exhaustive a également indiqué une possibilité d'expansion au-delà de la phase d'intervention, par la participation aux fonctions d'instruction et d'encadrement durant les phases de préparation et de rassemblement du spectre de la gestion des catastrophes. Enfin, plusieurs recommandations, du niveau tactique au niveau stratégique, traitent d'éléments à l'appui de l'évolution de l'EICC et soulignent que les enjeux ne sont pas uniquement en lien avec les catastrophes naturelles, mais qu'ils se situent dans la sphère des menaces pour la sécurité. En fin de compte, les CC présentent à la fois des occasions et des défis aux FAC, aujourd'hui et demain. Pour commencer, la réaction des FAC aux CC et au risque accru de catastrophes climatiques devrait passer par l'évolution continue de l'EICC, afin que celle-ci demeure efficace et prête sur le plan opérationnel.

NOTES

1. Ministère de la Défense nationale, *Opérations humanitaires et opérations de secours aux sinistrés*, vol. B-GJ-005-307/FP-040, Ottawa, MDN, Canada, 2005, p. 1-4.
2. La CCNUCC a été ratifiée par 196 États, et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) compte des chercheurs de 195 pays membres. Ces entités ont réussi à sensibiliser considérablement les leaders mondiaux à la question des changements climatiques.
3. Nations Unies, *Adoption de l'Accord de Paris*, 12 décembre 2015, http://newsroom.unfccc.int/fr/accord-de-paris/.
4. Par « opération humanitaire », on entend une opération militaire internationale à un lieu où la tâche principale consiste simplement à aider les organisations de l'entreprise humanitaire à fournir l'aide humanitaire. La doctrine des FAC décrit l'expression « opération humanitaire » (OH) dans un contexte expéditionnaire en ce qui concerne l'aide humanitaire fournie à la suite d'une catastrophe. Habituellement, ce type de mission est lancé en cas de catastrophe d'apparition soudaine et mené dans un environnement permissif. Les missions humanitaires peuvent se dérouler dans d'autres environnements, mais les paramètres de la participation des FAC doivent être définis conjointement par le gouvernement du Canada (Affaires mondiales Canada) et le MDN. Ministère de la Défense nationale, *Opérations humanitaires et opérations de secours aux sinistrés*, vol. B-GJ-005-307/FP-040, Ottawa, MDN Canada, 2005, p. 1-44.
5. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat est un réseau de scientifiques du monde entier qui a été mis sur pied en 1988 par les Nations Unies par l'entremise de l'Organisation météorologique mondiale. Le GIEC a publié de nombreuses évaluations scientifiques et techniques, dont la plus récente est intitulée *Cinquième rapport d'évaluation* (RE5). Pour de plus amples renseignements, consulter la page suivante : http://www.ipcc.ch/index.htm.
6. ReliefWeb, Glossary of Humanitarian Terms, Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2008, p. 16.
7. États-Unis. *Quadrennial Defense Review Report*, Washington, Secretary of Defense, 2014, http://archive.defense.gov/pubs/2014_Quadrennial_Defense_Review.pdf, p. VI.
8. National Aeronautics and Space Administration (NOAA), « NASA, NOAA Find 2014 Warmest Year in Modern Record », consulté le 3 février 2015 à l'adresse http://www.nasa.gov/press/2015/january/nasa-determines-2014-warmest-year-in-modern-record/.
9. National Aeronautics and Space Administration (NOAA), « NASA, NOAA Analyses Reveal Record-Shattering Global Warm Temperatures in 2015 », http://www.nasa.gov/press-release/nasa-noaa-analyses-reveal-record-shattering-global-warm-temperatures-in-2015.
10. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, « Le niveau de la mer monte-t-il? », consulté le 8 février 2015 à l'adresse http://www.ipcc.ch/publications_and_data/ar4/wg1/fr/faq-5-1.html.
11. Les anomalies climatiques importantes liées aux changements climatiques qui sont survenues en 2015 sont clairement résumées sous forme de graphique par la NOAA, à l'adresse https://www.ncdc.noaa.gov/sotc/service/global/extremes/201513.gif.
12. Maarten van Aalst, « The Impacts of *Climate Change on the Risk of Natural Disasters* », Disasters 30, nº 1, 2006, p. 12.
13. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Climate Change 2014: Synthesis Report, Genève, IPCC, 2014, p. 54, http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/SYR_AR5_FINAL_full.pdf.
14. La réduction des risques de catastrophe (RRC) vise divers secteurs gouvernementaux (sécurité publique, ressources naturelles, défense et transport) du palier fédéral au palier municipal. À l'échelle internationale, la CCNUCC et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement ont encouragé de nombreux pays à adopter la RRC dans le cadre de leurs stratégies destinées à composer avec les répercussions des changements climatiques. Malgré l'élaboration de plans et de politiques pour réduire les risques de catastrophe, on s'attend à ce que la mise en œuvre des pratiques et des processus prenne du temps et nécessite un renforcement important des capacités, particulièrement dans les pays en développement.
15. Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), *World Disasters Report: Focus on Culture and Risk*, Lyon (France), Imprimerie Chirat, 2014, p. 220.
16. Environmental Protection Agency, *Climate Change Indicators in the United States: Tropical Cyclone Activity*, http://epa.gov/climatechange/science/indicators/weather-climate/cyclones.html.
17. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Résumé à l›intention des décideurs, Changements climatiques 2013 : les éléments scientifiques*, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2013, p. 5.
18. Maarten van Aalst, « The Impacts of Climate Change on the Risk of Natural Disasters », *Disasters* 30, nº 1, 2006, p. 10.
19. Analyse de l'auteur au moyen de la compilation de données statistiques de la FICR tirées des rapports sur les catastrophes dans le monde de 2005 et de 2014 : (a) Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, *World Disasters Report: Focus on Information on Disasters*. Genève, FICR, 2005, annexe 1, tableau 5; (b) Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), *World Disasters Report: Focus on Culture and Risk*. Lyon (France), Imprimerie Chirat, 2014, annexe 1, tableau 5.
20. Debarati Guha-Sapir *et al.*, *Annual Disaster Statistical Review 2013*, Bruxelles, Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres, 2014, p. 15 à 17.
21. Ministère de la Défense nationale, *Plan de circonstance 20855/14 Renaissance du commandement des opérations interarmées du Canada*, Ottawa, COIC, 2014, annexe B.
22. Compilation de l'auteur concernant le tableau 1 du présent article.
23. Compilation de l'auteur concernant le tableau 1 du présent article.
24. Damon Coppola, *Introduction to International Disaster Management*, 2e édition, Boston, Butterworth-Heinemann, 2011, p. 305.
25. Jeffrey Bumgarner, *Emergency Management*, Santa Barbara, Californie, ABC-CLIO, 2008, p. 28.
26. Le CONPLAN *Renaissance* est le plan opérationnel de contingence des FAC concernant le déroulement des OH à l'échelle internationale à la suite d'importantes catastrophes internationales. Le CONPLAN a d'abord été diffusé en 2010 pour communiquer les leçons retenues de l'Op *Hestia*. Il a été révisé en 2014 et nommé *Plan de circonstance 20855/14 Renaissance du commandement des opérations interarmées du Canada*.
27. Ministère de la Défense nationale, CONPLAN 20855/14 *Renaissance* COIC, Ottawa, COIC, 2014, annexe A.
28. Les Directives d'Oslo servent à influencer la façon dont les ressources militaires étrangères sont utilisées dans le cadre d'une catastrophe internationale. Elles s'appliquent aux FAC et à l'EICC lorsqu'elles exécutent des opérations d'aide aux sinistrés. Conformément à ces Directives, les ressources militaires ne devraient pas être perçues comme si elles prenaient le contrôle de la situation ni comme si elles assumaient entièrement les rôles que les autres organisations gouvernementales et ONG sont en mesure de remplir. Selon le principe du dernier recours, les contributions militaires devraient « […] être exceptionnelles en termes de capacités et de disponibilités » et accorder la préférence à l'aide indirecte. Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Directives d'Oslo, Genève, Nations Unies, 2008, p. 8.
29. Résumé de l'ouvrage suivant fait par l'auteur : Sharon Wiharta *et al., The Effectiveness of Foreign Military Assets in Natural Disaster Response*, Stockholm, SIPRI, 2008, p.15 à 17.
30. *Ibid*., p. xiii à xiv.
31. États-Unis, *Quadrennial Defense Review Report*, Washington, Secretary of Defense, 2014, p. 8, http://archive.defense.gov/pubs/2014_Quadrennial_Defense_Review.pdf.
32. Royaume-Uni, *National Security Strategy and Strategic Defence and Security Review 2015: A Secure and Prosperous United Kingdom*, Londres, HM Government, 2015, https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/478933/52309_Cm_9161_NSS_SD_Review_web_only.pdf.

MDN, photo VL2009-0012-09/caporal Marc-André Gaudreault

Le zérotage d'un char d'assaut canadien *Leopard* C1 durant un exercice tenu à Fort Bliss, au Texas.

« Passer d'une Coccinelle à une Porsche » : l'achat du char *Leopard* C1 pour l'Armée canadienne

par Frank Maas

Frank Maas *a terminé ses études de doctorat dans le domaine de la guerre et de la société à l'Université Wilfrid Laurier en 2014. Ses recherches ont concerné l'achat de véhicules blindés et les débats stratégiques sur les forces terrestres du Canada en Europe dans les années 1960 et 1970, en particulier sur la politique de défense du premier ministre Pierre Trudeau. Il est en train de réviser sa thèse qui sera publiée par les Presses de l'Université de la Colombie-Britannique et il a commencé à rédiger une histoire de la production des véhicules blindés légers* Piranha *au Canada, ces véhicules constituant une importante composante des armées canadienne, américaine et saoudienne. Il enseigne actuellement au Fanshawe College, à London (Ontario).*

Introduction

L'histoire des achats militaires canadiens a été truffée de retards, de crises et de scandales et nous a donné l'impression que le système était byzantin et imprégné d'ingérence. La plupart des analyses sur les acquisitions de la défense ont été des critiques, à preuve l'examen fait par Aaron Plamondon dans son livre de 2010 intitulé *The Politics of Procurement*, qui concerne le programme de remplacement des *Sea King*, qui n'a pas abouti. Cependant, des auteurs ont aussi examiné des cas de réussite, tels que celui de l'industrie aéronautique canadienne après la Seconde Guerre mondiale décrit dans l'ouvrage de Randall Wakelam intitulé Cold War Fighters (2012). Nous ajouterons ici à la courte liste des cas de réussite en examinant l'achat des chars *Leopard* C1 en 1976. La rapidité d'exécution du programme, comparativement à celle de la plupart des projets, a été époustouflante : le Cabinet a ordonné à l'Armée d'acheter de nouveaux chars en novembre 1975, il a sanctionné un marché en mai 1976, et le gouvernement a signé un contrat en octobre 1976. En 1979, l'Armée a reçu 128 chars modernes, à temps et dans les limites du budget fixé. La réussite du programme s'explique surtout par le fait qu'il bénéficiait d'un soutien politique complet, bien que peu enthousiaste : chaque soldat, chaque bureaucrate et chaque membre du Cabinet savait qu'il s'agissait là d'une priorité.

Autre raison de la réussite du programme : les contraintes budgétaires et politiques imposées à l'égard de l'achat. L'entrepreneur Krauss-Maffei (KM), l'armée allemande (*Heer*) et le ministère de la Défense nationale (MDN) ont tous fait preuve de coopération, mais par-dessus tout, l'équipe chargée d'acheter les véhicules savait qu'elle devait mettre en service un nombre limité de chars rapidement et à un coût raisonnable; elle a donc choisi un véhicule en cours de production et en service en exigeant un minimum de modifications.

Cela ne signifie pas qu'elle s'est procuré un véhicule insatisfaisant ou l'option la moins chère : le *Leopard* C1, comme on l'a finalement appelé, était un excellent char d'assaut à l'époque.

L'achat

L'achat des chars s'est fait rapidement et harmonieusement, mais le débat sur cet achat dans le contexte de la politique de défense a été plutôt houleux. Après un long examen de la politique étrangère et de la politique de défense du Canada, en 1968 et 1969, le gouvernement Trudeau a annoncé qu'il comptait réduire de moitié la taille du 4e Groupe-brigade mécanisé du Canada en Europe et remplacer ses chars *Centurion* par des véhicules plus légers, probablement par des véhicules de reconnaissance britanniques *Scorpion*. Cela a mis en colère les alliés du Canada membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), mais ceux-ci n'ont pas réussi à convaincre Trudeau de revenir sur sa décision, et le plan a été confirmé dans le livre blanc de 1971 sur la politique de défense intitulé *La Défense dans les années 70*. L'année suivante, le gouvernement a annoncé qu'il souhaitait nouer des liens commerciaux avec l'Europe de l'Ouest et le Japon – la « Troisième Option » – pour réduire la dépendance du Canada à l'égard des États-Unis. Les démarches pour favoriser l'établissement d'un lien contractuel avec la Communauté économique européenne ont commencé en 1973[1], et il est vite devenu évident que les Européens en voulaient au Canada d'avoir réduit la taille de son groupe-brigade en 1969, de sorte qu'ils l'ont pressé de renforcer ses défenses en Europe. Un examen intensif des forces armées du Canada, appelé *Révision de la structure de la Défense*, a commencé en 1974, et les pays de l'OTAN, notamment l'Allemagne de l'Ouest sous la direction du chancelier Helmut Schmidt, ont alors réussi à persuader les diplomates, les soldats et Trudeau lui-même de revenir sur la décision prise en 1969 et de garder des chars en Europe. Ils avaient laissé entendre que si le Canada voulait faire des échanges commerciaux avec l'Europe, il devrait contribuer à sa défense. L'Armée, en la personne du général Jacques Dextraze, alors chef d'état-major de la défense (CEMD), a aussi exhorté Trudeau à acheter de nouveaux chars. Après toute une série de discussions avec Helmut Schmidt au cours du printemps et de l'été de 1975, un Trudeau peu enthousiaste a finalement accepté d'acheter un nombre limité de chars pour équiper les troupes du Canada en Europe et pour créer un cadre d'instruction au pays; le gouvernement a annoncé cette décision en novembre 1975. Il s'agissait d'un appui accordé à contrecœur, mais tous les membres du gouvernement et de la bureaucratie savaient qu'il était primordial d'acheter des chars.

Le général Dextraze avait commencé tôt à travailler au remplacement ou à la modernisation des vénérables *Centurion* canadiens, mais il lui fallait désormais presser le pas, car les chars avaient 25 ans, et il était difficile de les maintenir en service. Les Hollandais avaient remis en état une vingtaine de *Centurion* en 1974, mais ceux-ci exigeaient malgré tout de lourds travaux d'entretien et ils tombaient fréquemment en panne. En juin 1975, l'Armée a présenté au général Dextraze un rapport sur les options relatives à l'achat de nouveaux chars. Les prototypes du *Leopard* 2 ouest-allemand et du *M1 Abrams* américain promettaient d'aboutir à des véhicules impressionnants dotés des plus récentes technologies, mais malheureusement, ils ne seraient pas entrés en service avant plusieurs années et auraient coûté très cher. Le Canada n'aurait sans doute pas commencé à recevoir ses chars avant le milieu des années 1980, soit une fois que les Allemands et les Américains auraient fini d'équiper leurs armées, et le *Centurion* n'aurait pas duré aussi longtemps sans une autre remise en état coûteuse. L'Armée avait besoin d'un char en service, et elle a écarté le redoutable *Chieftain* britannique parce qu'il était trop lent et, comme le *Centurion*, difficile à entretenir. Les trois principaux concurrents étaient un Centurion modernisé équipé d'un nouveau moteur, d'une nouvelle transmission, d'une suspension améliorée et d'un système de conduite de tir pour le canon principal, le *Leopard* 1 allemand et le *M60A1* américain. L'Armée a déterminé que le *Leopard* 1 était le char le plus efficace, mais c'était aussi le plus coûteux. L'achat de 113 *Leopard* modernisés allait coûter vraisemblablement 146 millions de dollars, comparativement à 94,1 millions pour 113 *M60A1* et à seulement 58 millions pour 113 *Centurion*. Le Chef – Opérations terrestres au Quartier général de la Défense nationale (QGDN) à Ottawa, le major-général G.G. Brown, a recommandé d'acheter des *Centurion* modernisés, car c'était la solution la moins coûteuse, en précisant qu'il fallait immédiatement les mettre à niveau avant qu'ils ne soient totalement usés[2]. Le général Dextraze a transmis cette recommandation à Ivan Head, conseiller de Trudeau en matière de politique étrangère, et il a souligné que, même si sa coque avait 25 ans, le *Centurion* modernisé demeurerait un char de toute première classe[3].

MDN/CIIFC, photo CFC67-101-10

Un char canadien *Centurion* durant un exercice tenu en Allemagne de l'Ouest.

Christian Charisius/Reuters, image ID RTR1QZP7

Un char *Leopard* 2A6 de la *Bundeswehr* durant une démonstration tenue dans le secteur d'entraînement Munster, le 20 juin 2007.

Image ID E54CM1 © Colin C. Hill/ photothèque Alamy

Un char *Chieftain* Mk 10 de l'armée britannique.

Capitaine Viet Nguyen/DVIDS, photo ID 1941356

Un char M60A1 des forces armées royales de la Jordanie.

Cette évaluation a troublé le ministère des Affaires extérieures. À la fin d'août 1975, Gordon Riddel, membre du Bureau des affaires relatives à la défense et à la limitation des armements aux Affaires extérieures, a exprimé ses inquiétudes au sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, H.B. Robinson, au sujet de la préférence exprimée par l'Armée en faveur d'un *Centurion* remis en état. Riddell a déclaré que, selon le major-général Ramsey Withers, le *Centurion* remis en état serait d'une qualité supérieure à celle du *M60* ou du *Leopard* et que cette solution coûterait sensiblement moins cher. Riddell craignait surtout que les alliés de l'OTAN méprisent le *Centurion* reconstruit et que le Canada gaspille ainsi tout avantage issu de la décision de garder des chars en Europe, surtout que les négociations se poursuivaient sur l'établissement de liens commerciaux avec l'Europe. Il a recommandé à Robinson de discuter de la question avec le général Dextraze et de bien veiller à souligner qu'il se souciait uniquement des aspects de l'achat relatifs à la *politique étrangère*, et non de ses conséquences *militaires*. Riddell a aussi donné à entendre à Robinson qu'il devait aborder avec tact la question de savoir si le *Centurion* remis à neuf était vraiment supérieur aux deux autres concurrents, ou si le général Dextraze avait décidé que c'était l'option la plus acceptable pour les ministres du Cabinet et les autres armes[4].

Robinson a donc dûment rencontré Dextraze lors d'un déjeuner et il a ensuite fait savoir que le général gardait encore l'esprit ouvert quant au choix du char. Sa préférence allait au *Leopard* 2, mais ce dernier ne serait pas construit en série avant au moins trois ans. Dextraze accordait ensuite sa faveur au *Centurion* remis en état et il a déclaré que cette solution procurerait au Canada un char supérieur au *Leopard 1* ou au *M60* et qu'elle coûterait beaucoup moins cher. Robinson a évoqué la possibilité de louer des chars *Leopard*; Dextraze a affirmé que cela porterait atteinte à la dignité et au respect de soi du Canada, mais qu'il accepterait cette solution s'il n'y avait aucun autre moyen de procéder. La dernière option aurait consisté à conserver les *Centurion* pendant quatre ou cinq autres années et à attendre une autre décision[5].

Cette discussion a peut-être incité le général Dextraze à examiner d'autres options, car quelques semaines plus tard, il a envoyé des officiers et des cadres supérieurs en Allemagne pour discuter de l'achat de chars *Leopard*. La délégation a reçu des renseignements généraux sur le coût et a aussi été informée que 22 mois s'écouleraient avant que le Canada reçoive ses propres chars, mais qu'entre-temps, l'Allemagne pourrait lui prêter de 30 à 35 chars[6]. Le général Dextraze se rappelle aussi avoir persuadé le chef des forces armées allemandes d'organiser une réunion entre lui-même et le ministre allemand de la Défense, Georg Leber, à qui il voulait demander une centaine de nouveaux chars. Dextraze a déclaré qu'il a obtenu l'assentiment de Leber « en soulignant que PET [Trudeau] était en général en désaccord sur tout, mais qu'il avait accepté d'acheter de nouveaux chars[7] ». [TCO]

L'Armée ne voulait pas attendre pour obtenir de nouveaux chars, de sorte que, le 27 novembre 1975, le ministère de la Défense nationale a affecté des fonds à l'acquisition de 128 nouveaux chars, au moyen du remplacement ou de la modernisation des chars existants[8]. Il serait ainsi possible de procurer environ 90 chars à nos troupes en Europe et d'utiliser les autres pour l'instruction au Canada. Certains officiers dans l'Armée se sont mis à parler d'un achat de 156 chars, ce qui a rendu Dextraze furieux, car il craignait que la mention d'un chiffre plus élevé que 128 détruise sa crédibilité auprès du premier ministre Trudeau et de son état-major. Il a donc convoqué les cadres supérieurs de son équipe

Soldat Matthew Callahan/Département de la Défense des États-Unis, photo ID 200158321

Un char M1A1 *Abrams* avance sur un chemin de terre au Camp Lejeune, en Caroline du Nord, le 21 juillet 2016.

chargée des besoins et ceux du corps des blindés, il les a installés dans une salle de conférence et il leur a fait savoir en criant à tue-tête qu'ils l'avaient mis dans l'embarras, car il avait déjà communiqué le chiffre de 128 à ses supérieurs politiques. Il a ensuite saisi un cendrier et l'a lancé contre le mur (le cendrier ne s'est pas brisé), puis il a demandé à chaque officier si le chiffre à retenir était 128 ou 156. Chacun a répondu que c'était 128[9]. L'Armée a formé un bureau de gestion du projet pour examiner les diverses possibilités : modernisation des chars *Centurion*, location de chars à long terme ou achat de nouveaux chars en décembre 1975. Les principaux intervenants dans le projet d'acquisition ont été les personnes suivantes : le lieutenant-colonel Dave Hampson, gestionnaire du projet, et son homologue civil, M. Robert Bradshaw, au ministère des Approvisionnements et Services, entité s'occupant des achats du gouvernement fédéral au cours des années 1970; le directeur du projet chargé des besoins en matériel de combat était le major Ken Black, assisté du major Jim Gervais, affecté au projet en 1977; le gestionnaire adjoint du projet et l'ingénieur du projet était le major Mac Campbell que le major Gerry Koeller a remplacé en 1978. Le major Larry Brownrigg a géré les dépenses et en a suivi l'évolution[10]. Un comité directeur a examiné leur travail, et la supervision de haut niveau a été exercée par le Comité supérieur de révision composé d'officiers et de bureaucrates haut placés au ministère de la Défense nationale et au ministère des Approvisionnements et Services[11].

Dextraze, Hampson, Bradshaw et Jim Fox, un colonel et planificateur supérieur de l'Armée, se sont réunis le 2 décembre 1975 pour discuter des plans. Le général Dextraze a demandé à Fox s'il accepterait des *Centurion* remis en état, et Fox a répondu que oui. Le général a alors déclaré que l'acquisition d'un nouveau char était peut-être possible et qu'il voulait recevoir une analyse des options le 20 décembre au plus tard. L'équipe a fixé un rouleau de papier autour de sa salle; elle y a inscrit quand les divers chars seraient disponibles ainsi que quel soutien et quel appareil logistique chaque option nécessiterait. Comme dans les rapports produits antérieurement en 1975, elle a écarté le *M1*, le *Leopard 2* et le *Chieftain*, ce qui laissait en lice le *Centurion* remis à neuf, le *Leopard 1* et le *M60*.

L'équipe a étudié le coût et les avantages inhérents à la remise à neuf des *Centurion*, laquelle supposerait le remplacement de tout le groupe moteur (système de refroidissement, moteur, suspension et transmission) par des modèles plus récents et plus fiables. Un *Centurion* modernisé serait effectivement utilisable, et sa mobilité et sa fiabilité seraient grandement améliorées, mais l'équipe a conclu que, même si cette solution était moins coûteuse à court terme, elle n'était pas souhaitable. Selon le mot qu'elle a choisi, le résultat serait un char « bâtard » que personne d'autre n'utiliserait en Europe, et le Canada paierait alors le prix fort pour les pièces de rechange nécessaires à un petit parc.

En fin de compte, l'équipe a opté pour le *Leopard 1*. Pour un char de combat principal, il était relativement léger à 47 tonnes, comparativement aux 56 tonnes du *Centurion*, et son blindage était moindre, mais il était rapide et fiable et armé du même canon de 105 mm que le *Centurion*. Il était plus récent que le *M60*, et les Allemands avaient déjà mentionné qu'ils prêteraient un certain nombre de chars aux Canadiens; KM serait en mesure de construire des chars et de les livrer à l'Armée canadienne au cours de 1978. L'équipe a conclu que la meilleure option consistait à louer des chars auprès de

l'armée allemande pendant deux ans pour enfin mettre les *Centurion* au rancart, puis à déployer ses propres *Leopard 1* en 1978. Il serait facile d'obtenir des pièces de rechange et du soutien auprès des alliés, car des milliers de ces chars étaient en service en Allemagne et dans d'autres pays[12]. En outre, le char en était au stade de la production en série. L'armée australienne avait, au cours d'essais, comparé le *M60* au *Leopard 1* en 1972 et 1973, et elle avait décidé d'acheter 101 *Leopard* qui sont sortis des chaînes de montage entre 1976 et 1978. Le plan du Canada consistait à acheter la variante australienne en ne commandant que de légères modifications, pour éviter d'importants frais de réoutillage ou de mise au point[13]. Le comité le plus élevé de la Défense nationale a approuvé le programme le 5 avril 1976; il ne restait plus qu'à recevoir la sanction du Cabinet[14].

Le Cabinet s'est réuni pour discuter de l'achat des chars quelques semaines plus tard, le 20 mai 1976. La note de service que les ministres ont lue comparait la modernisation des *Centurion* à l'achat de *Leopard 1* neufs. L'entreprise britannique Vickers a présenté une proposition sur la remise à neuf des *Centurion*, mais elle n'en avait jamais reconstruit en grand nombre, de sorte que le projet comportait beaucoup d'inconnus. La Vickers a estimé qu'elle pourrait commencer à livrer des *Centurion* remis en état en avril 1980 et faire les dernières livraisons avant janvier 1982, mais cela aurait nécessité une remise à niveau des chars canadiens existants pour réussir à en tirer quelques années de plus. L'Armée a estimé que la remise en état de 128 *Centurion* coûterait 65 millions de dollars, soit un peu plus que le coût estimatif de 60 millions calculé à l'été 1975 relativement à la reconstruction de 113 *Centurion*, mais le coût total du projet avait augmenté pour atteindre à peu près 150 millions. La hausse s'expliquait surtout par un fond de contingence de plus de 20 millions, le coût du soutien logistique se situant à près de 25 millions et une mise à niveau de 16 millions nécessaire pour maintenir les *Centurion* en bon état jusqu'à l'entrée en service des chars modernisés en 1980. La Vickers a aussi promis des retombées industrielles régionales de 10 millions de dollars résultant d'une obligation contractuelle d'acheter des produits canadiens pour réduire le coût de l'achat.

Les auteurs de la note de service faisaient valoir que l'achat de chars *Leopard* représentait une solution beaucoup plus attrayante qui répondait au besoin du Canada à un coût raisonnable. En outre, ce véhicule serait plus facile à déployer et à entretenir. Cette solution était aussi plus coûteuse : 128 *Leopard* coûteraient environ 160 millions de dollars. Les nouveaux chars pourraient commencer à arriver dès janvier 1978, et les derniers seraient livrés avant avril 1979. KM, qui avait la réputation de remplir ses obligations en matière de compensation, pouvait offrir des retombées industrielles régionales évaluées à entre 30 et 50 p. 100 de la valeur du contrat. Les pays alliés auraient sans doute été satisfaits de l'une ou l'autre option, mais l'achat du *Leopard* renforcerait de toute évidence les relations germano-canadiennes, et la solution comportait moins de risque que la modernisation du *Centurion*. Les auteurs du document concluaient en recommandant au gouvernementd'acheter 128 *Leopard 1* et de négocier la liquidation du parc de *Centurion* par l'intermédiaire de KM[15].

Le Cabinet était disposé à accepter cette

MDN/CIIFC, photo IL72-75

Un char *Centurion* monte la garde dans la brume matinale.

CWM 19900240-010/Collection d'art militaire Beaverbrook, Musée canadien de la guerre

Un char *Leopard* C1 durant un exercice.

recommandation, et la question n'a pas fait l'objet d'une longue discussion. Le ministre des Affaires étrangères, Allan MacEachen, a envoyé depuis l'Europe un message disant que les membres de l'OTAN lui adressaient des critiques pour avoir récemment annulé un grand programme canadien d'acquisition d'avions de patrouille à long rayon d'action, et il voulait étouffer ces critiques avec une déclaration ferme sur les plans du Canada relatifs au déploiement de nouveaux chars au sein de ses forces armées en Europe centrale. La plupart des ministres lui étaient sympathiques, mais ils ne voulaient pas compromettre les négociations avec KM. Le premier ministre Trudeau maintenait catégoriquement que la « [...] décision finale sur l'acquisition de chars *Leopard* devait être assujettie à l'obtention de garanties irrévocables de la part des fournisseurs, en particulier en ce qui concernait les [retombées industrielles régionales] » [TCO]. Le Cabinet a convenu que les forces armées pouvaient acheter 128 chars *Leopard* et emprunter 35 chars à titre provisoire, et il a fait savoir à MacEachen qu'il pouvait annoncer cette décision aux membres de l'OTAN[16].

Le ministère de la Défense nationale voulait conclure le marché définitivement avant la fin de septembre et être sûr de pouvoir passer sa commande à KM avant que celle-ci ne s'apprête à construire les *Leopard 2* pour l'armée allemande[17]. Les négociations ont eu lieu à l'usine principale de KM pendant la fermeture d'été, et

Bibliothèque et Archives Canada, © Gouvernement du Canada/photo e011166217/MIKAN 4849053

Durant l'exercice *Certain Sentinel*, au début de 1979, un char d'assaut canadien *Leopard*, dans un village de la Bavière occidentale.

chaque compte rendu sur les négociations qui émanait de multiples bureaux gouvernementaux soulignait qu'elles se déroulaient dans l'harmonie et qu'il existait une relation cordiale entre les Canadiens et les Allemands. Dans un rapport, Hampson a déclaré ce qui suit : « KM a négocié comme le font des gens d'affaires coriaces et informés, mais une fois un accord conclu, les entreprises se sont montrées résolues à respecter leurs obligations contractuelles[18] » [TCO]. Le gestionnaire adjoint du projet, Mac Campbell, a affirmé qu'il existait une véritable confiance entre les Canadiens et les Allemands tandis qu'ils négociaient pendant la fermeture d'été des usines de KM; il n'y a eu aucun problème digne de mention. Les Canadiens ont été impressionnés par le professionnalisme des représentants de l'entreprise et par leur connaissance approfondie du véhicule; ils ont pu parler directement aux équipes de concepteurs et d'ingénieurs de l'entreprise[19]. Les négociations ont pris fin le 6 août 1976[20], et le contrat a été signé le 12 octobre de la même année[21].

Les premiers chars allemands loués, des *Leopard 1A2*, sont arrivés à la fin de 1976, et en avril 1977, tous les 35 avaient été livrés[22]. Les Allemands ont dû « piquer » des chars ici et là pour arriver à équiper les Canadiens, et ils sont même allés jusqu'à en prendre quelques-uns dans un polygone d'entraînement au Pays de Galles; en tout, ils nous ont fourni 32 chars de combat, 2 chars de dépannage et 1 char poseur de pont. Le coût total de la location de 35 chars pendant 2 ans s'est établi à 2,7 millions de dollars, soit un prix d'aubaine correspondant à peu près à ce que l'inspection et la réparation des chars allaient coûter une fois que les Canadiens auraient retourné les véhicules[23]. Clive Milner, commandant du régiment blindé du Canada en Europe, le Royal Canadian Dragoons (RCD), se rappelle que, quand les chars 1A2 ont commencé à arriver, il a demandé aux Services techniques à Ottawa de faire traduire les manuels du *Leopard*. Ils lui ont répondu que ce travail prendrait deux ans. Comme l'Armée ne pouvait de toute évidence pas attendre si longtemps, le RCD a envoyé quelques officiers à l'école des blindés de l'armée allemande à Münster, en octobre 1976, pour qu'ils élaborent du matériel didactique et constituent un cadre d'instructeurs pour le reste de l'unité. Un officier du nom de Harry Mohr a aidé le régiment à s'adapter aux *Leopard*[24]. Ses parents étaient des Sudètes allemands qui avaient émigré au Canada avec lui en 1956 quand il avait 11 ans. Mohr parlait donc allemand et, avec d'autres soldats, il a littéralement extrait des manuels allemands ce qu'il fallait pour constituer les documents nécessaires à l'instruction des troupes canadiennes; il a élaboré des cours d'adaptation sur le tir au canon, la conduite et l'entretien des chars, et les communications; il a aussi préparé un cours pour les chefs de char[25]. Ces cours ont été donnés aux troupes canadiennes en janvier 1977; l'instruction a eu lieu à une cadence accélérée, mais elle a donné les résultats voulus, et la brigade a été à même d'exploiter les *Leopard* loués dès le milieu de 1977.

L'accord de location prévoyait une limite d'utilisation de 1 450 kilomètres pour les chars de combat la première année et de 1 200 km les années ultérieures; ces limites dépassaient de loin les capacités du *Centurion*[26]. Le poste de tourelle et l'habitacle de l'équipage du *Leopard* étaient plus petits que ceux du *Centurion*, mais le nouveau char était presque deux fois plus rapide que l'autre[27]. Le *Centurion* l'emportait sur le plan du blindage, mais ce dernier le rendait si lourd que le véhicule ne pouvait pas traverser certains ponts, et ses chenilles labouraient l'asphalte des routes. Milner a aussi souligné que les tactiques de la brigade ont alors changé et que l'infanterie se déplaçant à bord des véhicules blindés de transport de troupes n'avait plus à attendre que les chars la rattrapent, comme cela était le cas avec les lents *Centurion*. Il a déclaré que la transition correspondait à « passer d'une Coccinelle à une Porsche »[28] [TCO]. Le *Leopard* était par ailleurs plus facile à entretenir. Il fallait parfois 48 heures pour changer le moteur d'un *Centurion*, mais Terry Seely a indiqué qu'une équipe qualifiée pouvait changer celui d'un *Leopard* en 14 minutes[29]. Le nouveau char utilisait aussi du carburant diesel et non de l'essence comme le *Centurion*[30], de sorte qu'il était plus facile d'obtenir du carburant depuis les stocks allemands ou américains[31].

Le premier lot de *Leopard* C1 est sorti des chaînes de montage de KM en juillet 1978 et est arrivé à Gagetown en août 1978. Les nouveaux véhicules y ont

Bibliothèque et Archives Canada, © Gouvernement du Canada/photo e011157048/MIKAN 4728208

La fin d'une époque… le dernier défilé de chars canadiens *Centurion*, le 21 juin 1977.

CWM 19790111-001/Musée canadien de la guerre/photos du MCG

Le premier char canadien *Leopard* C1 à sortir de la chaîne de production, en Allemagne, conduit par le lieutenant-colonel Dave Hampson, le 29 juin 1978. Le major D. Henderson est à l'arrière-plan.

CWM 19790111-006/Musée canadien de la guerre/photos du MCG

Le premier char canadien *Leopard* C1 à l'extérieur, durant la cérémonie de passation, le 29 juin 1978. De gauche à droite, le major D. Henderson, le major Terry Seeley et le lieutenant-colonel (à l'époque) Clive Milner, du Royal Canadian Dragoons, et le brigadier-général (à l'époque) Jim Fox.

remplacé les derniers *Centurion* que le Canada utilisait encore pour l'instruction[32]. L'École a envoyé des instructeurs spécialistes de la conduite et de l'entretien au RCD en Allemagne, et des instructeurs de tir au canon sont allés à une école des blindés de l'OTAN en Belgique[33]. De petits problèmes se sont posés, et l'on a dû réécrire entièrement les manuels. Il a fallu huit mois pour produire les manuels sur la conduite et l'entretien, et il a été nécessaire de les rédiger en « canadien »; la production des manuels en français a été difficile à faire elle aussi. Ce travail a été exécuté en interne à l'École[34]. Entre-temps, celle-ci a misé sur les manuels élaborés pendant la période de location et sur les manuels australiens[35], mais la documentation n'était toujours pas prête entièrement quand le bureau de gestion du projet du *Leopard* a fermé en 1981[36]. Cependant, cela n'a constitué qu'un petit hic dans le grand contexte de l'achat et tout s'est bien passé une fois que les équipages et les instructeurs se sont adaptés au char. À Gagetown, les chars fonctionnaient presque 24 heures sur 24 à leur arrivée, et l'on a craint de les user[37].

En Europe, les Canadiens ont reçu leurs premiers C1 à la fin de 1978 et ont retourné les chars loués, quatre à la fois, à mesure que les nouveaux véhicules leur étaient livrés. Les deux ans où nos troupes avaient loué des *Leopard 1A2* les avaient bien préparées à l'arrivée des C1, et l'Armée a mis les nouveaux chars à l'épreuve dans le cadre de deux exercices d'envergure à la fin de 1979[38]. La mise en service s'est faite harmonieusement et, contrairement à ce qui est le cas d'autres équipements, les *Leopard 1* ont été pleinement opérationnels dès leur livraison[39]. Les principales différences entre les 1A2 loués et les C1 résidaient dans une tourelle plus grosse munie d'un blindage espacé et dans le système de contrôle de tir belge SABCA équipé d'un télémètre laser. Le SABCA était le système de ce genre le plus perfectionné dont disposaient les chars *Leopard*, et il était précis et rapide[40]. Il comportait sept détecteurs qui prenaient en compte la vitesse du vent ou la température et réglaient automatiquement le canon en conséquence[41], mais il a connu quelques ratés initiaux : dans un cas, le système n'a pas intégré dans ses calculs l'expansion de la tourelle due à des tirs répétés, de sorte que les obus tirés à grande distance dépassaient légèrement la cible[42]. En été, lors des journées ensoleillées, le dessus du tube du canon s'affaissait légèrement à cause de la chaleur, et les obus n'atteignaient pas tout à fait la cible[43]. Ces problèmes imprévus étaient communs à tous les pays qui se servaient du système SABCA[44], mais ils ont été réglés en consultation avec le fabricant.

Malgré ces problèmes, l'arrivée du *Leopard* a stimulé le moral. Ses principaux avantages par rapport au *Centurion* étaient sa vitesse et sa fiabilité; dans un rapport de l'Armée daté de 1982, on lisait ce qui suit : « Le rendement mécanique du parc a été bon jusqu'ici, et c'est une amélioration considérable comparativement à celui du *Centurion*[45]. » [TCO] Le colonel Hampson a souligné que le personnel a fait des heures supplémentaires pour que la mise en service du char soit couronnée de succès, de sorte que les équipes de l'entretien, de la logistique et de l'instruction ont eu du mal à répondre à la demande. Dans l'ensemble, 87 *Leopard* ont été livrés en Europe pour équiper tout un régiment de chars avec un stock de guerre; 31 ont été envoyés à la Base des Forces canadiennes Gagetown aux fins de l'instruction, et les autres ont été répartis dans tout le Canada entre d'autres écoles et installations[46].

Les Allemands avaient aussi établi ce que l'on appelait le « *Club des Leopard* », une organisation qui favorisait le partage des renseignements sur l'instruction, la logistique, l'utilisation opérationnelle et les améliorations entre les pays qui possédaient de tels chars. Trois grands sous-groupes du *Club* – Amélioration du rendement au combat, Instruction et Logistique – tenaient deux fois par année des réunions coordonnées par les Allemands[47]. Le Canada a adhéré au *Club des Leopard* au début de 1977[48], et les réunions ont produit des volumes de données techniques. Les discussions détaillées du genre de celles qui avaient lieu dans le cadre du *Club* ont permis à l'Armée de régler rapidement de nombreux problèmes et d'adopter les pratiques exemplaires d'autres pays. L'Armée était d'avis qu'elle tirait de grands avantages du *Club*[49].

Le *Club des Leopard* a aussi facilité l'approvisionnement en pièces de rechange pour le parc de chars. Chaque année, les pays membres formulaient leurs demandes de pièces et d'assemblages remis à neuf au ministère de la Défense allemand, qui voyait ensuite à faire parvenir celles-ci aux dépôts d'approvisionnement des divers pays. Les Canadiens en Europe allaient chercher leurs pièces de rechange à un dépôt de l'armée allemande à Herbolzheim, à environ 13 kilomètres de la grande base de Lahr. Le Canada a adhéré à ce club en 1977, et le seul inconvénient résidait dans le fait qu'il fallait des délais plus longs pour faire parvenir les pièces de rechange destinées aux unités de *Leopard* au Canada, car elles devaient être acheminées par bateau[50]. Le dernier volet de l'achat concernait les éléments compensatoires, appelés aussi retombées industrielles régionales. Trudeau avait insisté sur cet aspect au sein du Cabinet, et l'acquisition des chars *Leopard* C1 représentait le premier grand programme d'approvisionnement canadien à exiger des entrepreneurs étrangers qu'ils dépensent une partie de la valeur du contrat au Canada. Malgré l'hésitation de KM, le Canada a obtenu de l'entreprise qu'elle s'engage à dépenser 40 p. 100 de la valeur du contrat au Canada en 10 ans et qu'elle s'efforce de faire passer cette proportion à 60 p. 100. Les critères étaient entièrement quantitatifs, et il n'y avait aucune obligation de produire sous licence des pièces ou des assemblages au Canada, ni de procéder à des transferts de technologies. Seuls les produits manufacturés comptaient aux fins des retombées, bien que certains matériaux semi-transformés aient aussi été acceptables. La valeur des retombées était fonction du contenu canadien du produit, peu importait qu'il ait pris la forme de main-d'œuvre, de matières premières ou de services de transport. KM a négocié la disposition selon laquelle tout achat fait par ses sociétés de portefeuille ou des entreprises associées compterait au titre des retombées, dans la mesure où il y aurait une preuve quelconque que l'achat était lié aux efforts de l'entrepreneur[51]. Le coût de l'administration du programme des éléments compensatoires s'est établi à environ 1,3 million de dollars, somme qui a été intégrée au prix unitaire des chars[52]. Au cours de l'été de 1976, les représentants de sous-traitants de KM sont venus au Canada pour trouver des entreprises canadiennes dont ils pourraient acheter les produits et services au titre des retombées, et ils sont retournés en Europe en décembre. Ils se sont intéressés aux produits électroniques, aux moulages de précision et aux produits de bois, mais aucun de ces achats n'était susceptible de se rapporter directement à la construction des chars *Leopard*. En janvier 1978, KM avait passé au Canada des commandes évaluées à 19 millions de dollars, y compris des contrats en bonne et due forme d'une valeur de 10 millions; cela représentait 28 p. 100 de son engagement[53]. En novembre 1979, l'entreprise avait respecté son engagement total à concurrence de 40,5 p. 100[54], et quatre ans après la signature du contrat, elle avait fait passer ce chiffre à 54 p. 100 de la valeur des retombées à produire en dix ans[55]. La plupart de l'argent a été dépensé en Ontario et au Québec pour l'achat de composants manufacturés. Par conséquent, en mai 1980, le ministère de l'Industrie et du Commerce a commandité le voyage au Canada de seize représentants de 12 sociétés allemandes pour leur faire découvrir des entreprises canadiennes des Maritimes et de l'Ouest. En 1982, KM avait presque satisfait entièrement à son obligation et avait dépensé 32 p.100 de la valeur totale de son contrat au Canada[56].

Le Canada a reçu ses nouveaux chars à temps et sans avoir dépensé tout le budget prévu, mais des critiques ont estimé que le pays s'équipait d'un vieux char. Certes, on lui a livré certains des derniers *Leopard 1* à être construits, et la génération de chars mis en service par les alliés au début des années 1980 – les *M1 Abrams*, *Leopard 2* et *Challenger* – étaient sensiblement meilleurs que le *Leopard 1*. Les Soviétiques ont eux aussi amélioré leurs forces blindées, et les usines de l'Oural ont continué à produire des chars nouveaux et améliorés. Au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, les critiques ont continuellement harcelé les officiers militaires et le ministre de la Défense nationale James Richardson, puis son successeur Barney Danson, pour savoir pourquoi le Canada avait acheté le *Leopard* alors que ses alliés étaient sur le point de se doter de nouveaux chars équipés de plus gros canons[57]. En décembre 1975,

Bibliothèque et Archives Canada., © Gouvernement du Canada/photo e011166285/MIKAN 4868495

Un char *Leopard* C1 du Royal Canadian Dragoons, durant l'exercice *Fallex* 84 tenu dans la Bavière dans le cadre des manœuvres automnales menées chaque année par l'OTAN.

Andrew Brewin, porte-parole néo-démocrate sur les questions de défense, a demandé au général Dextraze s'il ne serait pas mieux de remettre les *Centurion* à neuf, puis de se procurer des chars ultra-modernes 10 ans plus tard, au lieu d'acheter des *Leopard 1*. Le général lui a fourni une réponse empreinte d'une sagesse simple : « Mon père me disait : Attends deux ans, et tu obtiendras une bien meilleure voiture. Deux ans plus tard, il me disait de nouveau : Attends deux autres années, car les voitures vont continuer de s'améliorer[58]. » [TCO] Le général Dextraze et l'Armée savaient que la conjoncture favorable, sur les plans tant budgétaire que politique, risquait de ne pas durer longtemps.

Conclusions

Cet impératif a rendu possible la réussite du programme d'approvisionnement. Les alliés du Canada exigeaient un char en bon état de fonctionnement et n'étaient pas disposés à attendre 10 ans pour obtenir quelque chose de mieux. Par ailleurs, bien que le *Centurion* ait bien joué son rôle, il était parvenu à la fin de sa durée de vie. L'Armée avait eu de bonnes raisons d'envisager à l'origine la remise à neuf des *Centurion*, et les Israéliens avaient utilisé de tels chars avec succès au combat, mais une inspection plus approfondie a montré clairement que la normalisation de l'équipement par rapport à celui des alliés simplifierait grandement l'approvisionnement, de sorte qu'en optant pour le *Leopard* de KM, l'équipe du projet a effectué le bon choix. L'entreprise avait construit des milliers de ces chars depuis 1965 pour divers clients, et le Canada a donc acheté en fait un véhicule « de série ». Peu de modifications importantes ont été nécessaires; ainsi, le projet présentait peu de risques techniques, et le coût n'a fluctué que très peu : l'Armée avait estimé le coût total à 110 099 500 $, et le coût réel s'est établi à 114 010 700 $[59].

En outre, les Allemands ont été accommodants à tous les paliers du gouvernement, de l'industrie et de l'appareil militaire. Ils ont fait de leur mieux pour que le projet progresse rapidement et ils n'ont pas profité du Canada, même si KM était le seul fournisseur. Bonn et la Bundeswehr ont aidé le Canada à louer des chars à bon prix, et ils ont veillé à ce que nos troupes soient bien entraînées, disposent de pièces de rechange en quantité suffisante et acquièrent les connaissances voulues pour entretenir les chars et les garder en bon état de fonctionnement. Il était capital pour les Allemands de conserver toute sa vitalité à l'OTAN, et il n'est pas étonnant qu'ils aient aidé le Canada après que le chancelier Helmut Schmidt en eut fait une priorité au cours de ses discussions avec le premier ministre Trudeau.

Cependant, la raison fondamentale de la réussite du programme d'acquisition a résidé dans l'appui politique clair dont il a fait l'objet. Dans de nombreuses analyses sur des programmes semblables, on a fait valoir que la politicaillerie, se manifestant sous la forme de favoritisme au profit d'entrepreneurs ou de décisions arbitraires prises sans que soient pris en compte les conseils de militaires professionnels, accroît le coût des acquisitions et met en danger les soldats sur le terrain. Ce ne fut pas le cas du projet du *Leopard* : dans ce contexte, la politique n'a pas été un *obstacle*, mais un *atout*. Trudeau ne voulait pas acheter le char, mais on l'avait convaincu que l'acquisition était nécessaire pour favoriser la réalisation des grands objectifs de la politique étrangère du Canada; il n'y avait donc pas à douter que l'Armée obtiendrait des chars, et rapidement. Le général Dextraze avait ménagé une place au *Leopard 1* dans le budget de défense, mais il ne pouvait pas faire grand-chose sans l'approbation du premier ministre. Aucun projet, même s'il est fort nécessaire ou bien géré, ne peut aller de l'avant face à un cabinet sceptique ou à un premier ministre qui n'en voit pas l'utilité politique. Le programme du *Leopard* C1 a bénéficié de cet appui politique, bien qu'accordé à contrecœur. Cet appui, conjugué au choix éclairé d'un véhicule de série éprouvé et à l'apport d'un entrepreneur accommodant, a permis de réaliser un des programmes d'acquisition les plus fructueux de la guerre froide.

NOTES

1. J.L. Granatstein et Robert Bothwell, *Pirouette*, Toronto, University of Toronto Press, 1990, p. 164-165.
2. Major-général G.G. Brown, « Comparative Tank Data », 9 juin 1975, document annexé à une note de service envoyée par le général Jacques Dextraze à Ivan Head le 17 juin 1975, dossier 8, MG26 O19, volume 139, BAC.
3. Note de service du général Jacques Dextraze adressée à Ivan Head, le 17 juin 1975, « Comparative Tank Data », dossier 8, MG26 O19, volume 139, BAC.
4. G.G. Riddell, « Retrofitting of Tanks for Canadian Mechanized Brigade Group in Europe », 27 août 1975, dossier 1-1-3, partie 6, RG25, volume 10277, BAC.
5. G.G. Riddell, « PDM's Lunch with the CDS », 29 août 1975, dossier 27-1-1-3, partie 6, RG25, volume 10277, BAC.
6. Charles J. Gauthier, « Chapter VII: Important Equipment Acquisitions During the 1970-1990 Period », volume 50, dossier 56, 92-228, série 3, DHP.
7. J.A. Dextraze, entrevue avec J. L. Granatstein, 12 avril 1988, 3, dossier 141, boîte 9, F0316, acquisition 1989-036, Archives de l'Université York.
8. R.J. Baxter, « Minutes of PCB Meeting 26/75 », 27 novembre 1975, dossier 1150-100/P15, partie 1, Ottawa, RG24, acquisition 1997-98/625, boîte 1, BAC.
9. Mac Campbell, entrevue accordée à l'auteur le 6 décembre 2013; confirmation dans un courriel daté du 18 janvier 2014 (renvoi ultérieur : Mac Campbell).
10. G.J. Koeller, « Leopard Project Post-Project Report, April 1981, Executive Summary », avril 1981, p. 3-4, dossier 8344-006, partie 2-PA, documents du Secrétariat du Conseil du Trésor, RG55, acquisition 2002-00077-8, boîte 22, BAC. (renvoi ultérieur : Koeller, « Leopard Project Post-Project Report »).
11. W.E. Grant à T. Charland, « Report on Leopard Tank Offset Negotiations with Krauss-Maffei AG, Munich, July 27 – August 6, 1976 », 10 août 1976, documents du ministère des Approvisionnements et Services, RG98, volume 390, dossier ERO-6500-36, BAC.
12. Larry Brownrigg, entrevue avec l'auteur, 12 août 2013.
13. Koeller, « Leopard Project Post-Project Report », p. 12.
14. Brigadier-général J.G. Mumford, *Minutes of the 196th Meeting of the Defence Management Committee*, 5 avril 1976, dossier 2, 79-560, boîte 5, DHP.
15. James Richardson, « The Tank Replacement Program », 28 avril 1976, document du Cabinet 224-76, RG2-B-2, volume 6503, BAC.
16. Cabinet du gouvernement du Canada, « Programme de remplacement des chars d'assaut », Bureau du Conseil privé, 20 mai 1976, consulté le 3 février 2012, Base de données des conclusions du Cabinet.
17. Koeller, « Leopard Project Post-Project Report », p. 10.
18. *Ibid.*, p. 24.
19. Mac Campbell.
20. W.E. Grant à T. Charland, « Report on Leopard Tank Offset Negotiations with Krauss-Maffei AG, Munich, July 27 – August 6, 1976 », 10 août 1976, RG98, volume 390, dossier ERO-6500-36, BAC.
21. De Bonn au ministère des Approvisionnements et Services, « Krauss-Maffei Contract », 13 octobre 1976, RG98, volume 390, dossier ERO-6500-36, BAC.
22. Koeller, « Leopard Project Post-Project Report », annexe C.
23. « Accord entre le ministre fédéral de la Défense de la République fédérale d'Allemagne et le ministre de la Défense nationale du Canada concernant le prêt de chars de bataille de type *Leopard*, de chars de dépannage et de chars poseurs de pont ainsi que le soutien logistique et l'entraînement du personnel », ci-après appelé « Accord », signé le 14 octobre 1976, dossier 48, 2007-9, boîte 2, DHP.
24. Clive Milner, entrevue téléphonique accordée à l'auteur le 5 août 2013; confirmation dans un courriel daté du 20 janvier 2014 (renvoi ultérieur : Clive Milner).

MDN, photo AR2011-0034-001/caporal Tina Gillies

Un char canadien *Leopard* 2A6M appartenant au 12e Régiment blindé du Canada se déplace sur l'itinéraire *Hyena* (route Panjwa'i), dans la Corne de Panjwa'i, en Afghanistan, le 5 février 2011.

25. Harry Mohr, entrevue avec J.R. « Digger » MacDougall, octobre 2004, transcription consultée au Musée canadien de la guerre (renvoi ultérieur : MCG).
26. « Accord » signé le 14 octobre 1976, page 5, dossier 48, 2007-9, boîte 2, DHP.
27. Lieutenant S.B. MacKinnon, « The Troop Leaders Speak Out », dans *Bulletin des blindés* (en anglais seulement), octobre 1977, Département des blindés, École des armes de combat, Gagetown, Nouveau-Brunswick, p. 10-11. Article consulté à la Bibliothèque Fort Frontenac (renvoi ultérieur : BFF).
28. Clive Milner.
29. Terry Seeley, entrevue accordée à J.R. « Digger » MacDougall, juillet 2004, transcription consultée au MCG (renvoi ultérieur : Terry Seeley).
30. S.B. MacKinnon, « The Troop Leaders Speak Out », dans *Bulletin des blindés* (en anglais seulement), octobre 1977, Département des blindés, École des armes de combat, Gagetown, Nouveau-Brunswick), p. 10-11. Article consulté à la BFF.
31. Terry Seeley.
32. Clive Milner, « Message from the Commanding Officer », dans *The Springbok*, Lahr (Allemagne), juillet 1977, p. 3-4. Consulté au MCG.
33. Lieutenant-colonel G.J. O'Connor, « Centurion to Leopard C1 », dans *Armour Newsletter*, janvier 1977, Département des blindés, École des armes de combat, Gagetown, Nouveau-Brunswick), p. 14. Consulté à la BFF.
34. Bill Coupland, courriel adressé à l'auteur le 20 janvier 2014 (renvoi ultérieur : Bill Coupland).
35. Koeller, « Leopard Project Post-Project Report », p. 22.
36. Gerry Koeller, entrevue avec l'auteur le 17 juin 2014 (renvoi ultérieur : Gerry Koeller).
37. Bill Coupland.
38. Jim Fox, entrevue téléphonique avec l'auteur le 12 août 2013, confirmée dans un courriel adressé à l'auteur le 29 janvier 2014.
39. Gerry Koeller.
40. Jim Gervais, entrevue téléphonique avec l'auteur le 23 juin 2014.
41. M.J. Pacey, « The SABCA – Tank Fire Control System », dans *The Springbok*, Lahr (Allemagne), janvier 1977, p. 24. Consulté au MCG.
42. John Marteinson et Michael McNorgan, *Le Corps blindé royal canadien : une histoire illustrée*, Toronto, Association du Corps blindé royal canadien en collaboration avec le Musée canadien de la guerre, 2000, p. 388.
43. Darrell Dean, entrevue téléphonique avec l'auteur le 23 mai 2014 (renvoi ultérieur : Darrell Dean).
44. Walter J. Spielberger, *From Half-Track to Leopard 2*, Munich, Bernard et Graefe, 1979, p. 227-228.
45. Koeller, « Leopard Project Post-Project Report », annexe M, p. 12.
46. *Ibid.*, p. 25.
47. Major K.R. Black, « Brief on the Leopard Report » annexé au « compte rendu de visite », 29 juin 1976, dossier 1180-120/L8-2, partie 1, RG24, acquisition 1997-98/122, boîte 244, BAC.
48. Lieutenant-colonel D.V. Hampson, « Leopard Project – Briefing to PCB, 12 Jan 78 », annexé au procès-verbal de la réunion du CEP 1/78, 17 janvier 1978, dossier 1150-11/P15, partie 1, RG24, acquisition 1997-98/625, boîte 3, BAC (renvoi ultérieur : « Hampson, Leopard Briefing 1978 ».
49. Lieutenant-colonel D.V. Hampson, « Leopard Project – Briefing to PCB, 22 Nov 79 », annexé au procès-verbal de la réunion du CEP 36/79, 6 décembre 1979, dossier 1150-11/P15, partie 3, RG24, acquisition 1997-98/625, boîte 3, BAC (renvoi ultérieur : « Hampson, Leopard Briefing 1979 ».
50. Du ministère de la Défense nationale au Conseil du Trésor, « Authority to Enter into an Agreement », 10 mars 1977, dossier 1180-120/L8, partie 2, RG24, acquisition 1997-98/122, boîte 242, BAC.
51. Document de W.E. Grant adressé à T. Charland, « Report on Leopard Tank Offset Negotiations with Krauss-Maffei AG, Munich, July 27 – August 6, 1976 », 10 août 1976, RG98, volume 390, dossier ERO-6500-36, BAC.
52. Document d'A.W. Allan adressé à J.M. Desroches, « Leopard Tank Procurement, Draft Provisions for Industrial Offsets », 27 août 1976, dossier ERO-6500-36, RG98, volume 390, BAC.
53. Hampson, Leopard Briefing, 1978.
54. Hampson, Leopard Briefing, 1979.
55. Koeller, « Leopard Project Post-Project Report », p. 18.
56. Koeller, « Leopard Project Post-Project Report », p. 12.
57. Voir les témoignages des 13 mai 1976, 29 novembre 1976, 1er décembre 1976 et 17 mai 1977, 2007-11, boîtes 6 et 7, DHP.
58. Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, 1er décembre 1975, dossier 7, 2007-11, boîte 6, DHP.
59. Koeller, « Leopard Project Post-Project Report », p. 17.

Image ID F5FJ70 © Sergiy Tryapitsyn/photothèque Alamy

Fusil d'assaut AK-47.

Les fusils, l'argent et le pouvoir : dépenses militaires, type de régime et conséquences pour le Canada

par Joshua Horlings

Le sous-lieutenant Joshua Horlings *a obtenu un baccalauréat spécialisé en études militaires et stratégiques au Collège militaire royal de Kingston (Ontario) en mai 2016. Il termine actuellement son programme d'instruction sur l'arme blindée à la BFC Gagetown (Nouveau-Brunswick).*

Introduction

Un fusil d'assaut AK-47 se vend de 10 $ à 300 $, selon l'endroit où l'on se trouve dans le monde. Vu son prix relativement bas et son extrême durabilité, on estime qu'il y en a entre 75 et 100 millions d'exemplaires dans le monde, soit un par groupe de 60 êtres humains[1]. Si les budgets militaires mondiaux de 2014 avaient été entièrement consacrés à l'achat d'AK-47 à 300 $ pièce, il y aurait eu assez d'argent pour acheter environ six milliards de fusils, soit presque une arme par habitant de la planète. Comme les dépenses militaires mondiales augmentent chaque année, les gouvernements des divers pays achètent non seulement des AK-47, mais aussi des chars, des aéronefs à voilure fixe, des hélicoptères d'attaque, des sous-marins, des porte-avions et toute une panoplie d'autres plates-formes d'armes. Presque tous les pays ont augmenté leurs dépenses militaires depuis 1990, y compris les démocraties, ce qui comprend le Canada. Les démocraties affectent toujours d'énormes sommes à la défense, bien qu'elles n'y consacrent qu'un petit pourcentage de leur PIB. En revanche, les autocraties réservent de forts pourcentages de leur PIB à la défense, mais en général, elles ne dépensent à ce titre que des sommes minimes dans l'ensemble. Cette différence dans les habitudes de dépense des divers types de régime soulève la question suivante : le type de régime influe-t-il sur la nature du budget de défense d'un pays?

Comme les régimes autocratiques ont besoin d'un vaste appareil militaire pour conserver la mainmise sur leur pays et décourager les soulèvements, il a déjà été prouvé que beaucoup dépensent plus pour la défense que les régimes démocratiques, si l'on s'en tient au pourcentage du PIB[2]. Toutefois, si elles affectent un si fort pourcentage de leur PIB à la défense, comment se fait-il qu'elles dépensent tout de même moins à ce titre dans l'ensemble? Cela nous amène à la première partie de mon hypothèse, à savoir que les autocraties affichent un taux de croissance du PIB inférieur à celui des démocraties et que, comparativement à celles-ci, elles investissent donc un pourcentage plus élevé de leur PIB dans la défense. Cette hypothèse repose sur le fait que les autocraties mettent davantage l'accent sur les forces armées pour contrôler leur pays et moins sur la croissance économique par l'intermédiaire du commerce ou de la coopération internationale.

En revanche, les démocraties gagnent plus à affecter des fonds aux services sociaux et au renforcement du commerce qu'à dépenser au titre de la défense. Il en est ainsi parce que les régimes démocratiques conservent leur puissance en répondant aux besoins de leur population à la faveur de la croissance économique et qu'ils ne peuvent pas recourir à la répression violente[3]. Par conséquent, le deuxième volet de mon hypothèse réside dans l'affirmation que les démocraties dépensent moins pour se défendre, si leur budget à cet égard est exprimé en pourcentage de leur PIB, mais qu'elles investissent plus à ce chapitre, en termes absolus, que les autocraties. Cela s'explique par le fait que, comme les démocraties mettent l'accent sur la croissance économique, leurs économies respectives sont capables d'une production énorme. Cela étant dit, je soutiens que les régimes autocratiques affectent une part plus élevée de leur PIB à la défense que les régimes démocratiques, mais que ceux-ci font croître leur PIB davantage et qu'ils consacrent donc plus à la défense dans l'ensemble que les régimes autocratiques.

Contexte

Avant de rédiger le présent article, je me demandais pourquoi les démocraties affectent tant d'argent à leur défense, vu qu'elles sont censées être pacifiques. Or, en me renseignant plus à fond sur la théorie de la paix démocratique, j'ai constaté que je la comprenais mal. En fait, les démocraties sont souvent aussi violentes que les autocraties, et elles ont livré de nombreuses guerres, mais jamais l'une contre l'autre[4]. Kant a fondé son argument en faveur de la paix démocratique sur trois éléments, connus

sous le nom de « triangle kantien de la paix ». Ces trois éléments expliquent essentiellement pourquoi les démocraties ne se font pas la guerre. Ce sont : « les constitutions républicaines, le “ droit cosmopolite ” incarné par le libre-échange et l'interdépendance économique, ainsi que le droit et les organismes internationaux[5]. » [TCO] Au fond, les démocraties ne se font pas la guerre parce que la distinction entre « notre idéologie » et « leur idéologie » n'existe plus. Les deux États voient plutôt un *avantage* beaucoup plus grand à entretenir les relations économiques et la coopération internationale entre eux et un net *désavantage* à se déclarer la guerre. En outre, Kant a fait valoir qu'à la faveur de la propagation de la démocratie, les dépenses militaires diminueraient, car aucun État n'aurait plus à craindre ses voisins. À supposer que la façon dont un gouvernement répartit ses fonds traduise l'importance qu'il accorde aux divers postes budgétaires, Kant a formulé la théorie qu'à mesure que la démocratie grandirait, les États seraient moins portés à dépenser au titre de la défense. Il croyait en effet que la défense serait perçue comme étant moins importante que les services sociaux, les soins de santé et l'éducation. Si l'on s'en tient à ce raisonnement, un État qui affecte un fort pourcentage de son PIB à la défense met grandement l'accent sur les forces armées. Au lieu d'accorder la priorité à la puissance militaire, un gouvernement démocratique recherche plutôt la croissance économique et il donne ainsi une expression concrète au second élément du triangle kantien de la paix en se concentrant sur le libre-échange et l'interdépendance économique des démocraties. Toutefois, grâce à la croissance économique, les démocraties peuvent tirer leur épingle du jeu en consacrant à la défense une petite partie de leur PIB gigantesque, petite partie qui équivaut à des milliards de dollars. En fin de compte, tous ces facteurs définissent essentiellement une façon de rester au pouvoir : en effet, un gouvernement démocratique se servira de la croissance économique pour satisfaire l'électorat et conserver ainsi le pouvoir.

Outre la théorie de la paix démocratique, j'aurais pu examiner les dépenses militaires par rapport à la menace extérieure et aussi par rapport aux alliances ou à la sécurité multilatérale. Cependant, la relation entre le type de régime et les dépenses militaires est moins évidente dans les théories portant sur ces deux aspects et elle a déjà été examinée par le professeur Jeff Carter (Université du Mississippi) et le professeur Glenn Palmer (Université de la Pennsylvanie). J'ai aussi songé à utiliser des études cas concernant quelques États en particulier. Toutefois, je crois qu'en utilisant un vaste ensemble de données et en cherchant des liens statistiques, nous formulerons une réponse plus claire aux questions soulevées dans le cadre de mon hypothèse. Constatant que la théorie de la paix démocratique est considérée comme étant « [...] sans doute le cadre d'analyse de la politique mondiale et des théories sur la façon dont les sociétés se divisent le monde sur le plan idéologique (“ nous ” et “ eux ”) le plus employé au niveau national »[6], j'ai conclu que ce serait la meilleure théorie à adopter pour déterminer si le type de régime dicte la nature des dépenses militaires d'un État.

La théorie de la paix démocratique est sans doute une des plus controversées et des plus étudiées dans le domaine politique. Elle remonte à 1795 et elle a d'abord été proposée par le philosophe allemand Emmanuel Kant, selon lequel les démocraties sont moins susceptibles de faire la guerre que tout autre type de régime[7]. Après d'importantes révisions exécutées par Michael Doyle et Spencer Weart, deux spécialistes américains des relations internationales, la théorie a changé; elle avance désormais qu'une démocratie fera volontiers

MDN, photo BN2014-0070-08

Un CF18 *Hornet* escorte un CC177 *Globemaster III* transportant des membres des Forces armées canadiennes qui se dirigent vers l'Aéroport international d'Ottawa à la fin de la dernière mission menée en Afghanistan, le 18 mars 2014.

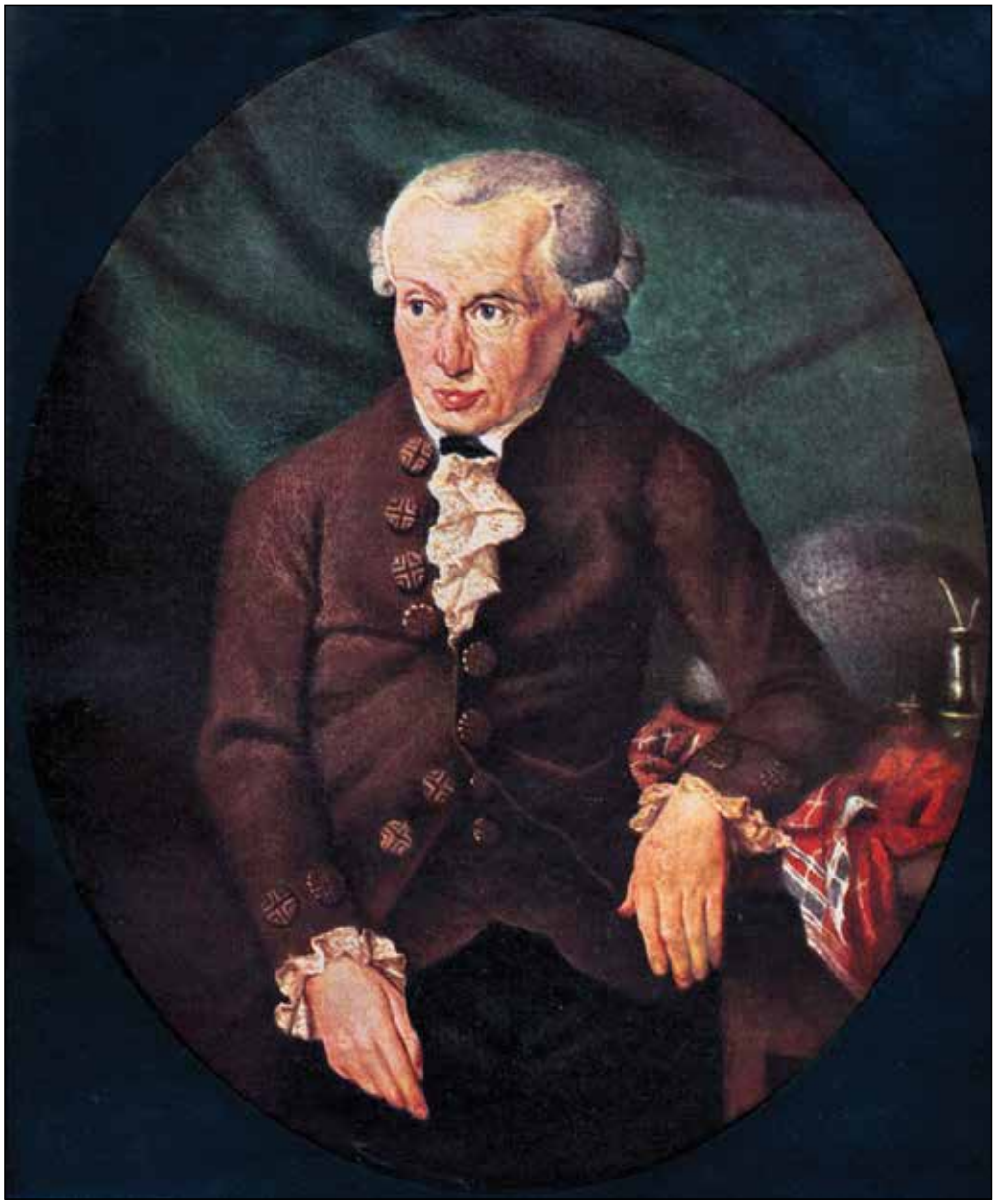

Image ID ERHGCE © Lebrecht Music and Arts Photo Library/photothèque Alamy

Emmanuel Kant, philosophe allemand prussien, vers 1791 (G. Döbler).

la guerre à un régime d'un autre type, mais qu'elle ne la déclarera presque jamais à un autre régime démocratique[8]. De nombreuses autres études ont porté sur la crédibilité de la théorie, y compris celles d'éminents politologues tels que Stuart Bremer et Robert Ivie[9]. Au lieu de me concentrer sur la théorie de la paix démocratique dans son ensemble, je mettrai l'accent sur les ouvrages concernant les types de régime et les dépenses militaires.

Les relations entre le type de régime et les dépenses militaires n'ont véritablement commencé à retenir l'intérêt des chercheurs qu'au cours des deux ou trois dernières décennies. Cela s'explique peut-être par la nouvelle façon dont la théorie de la paix démocratique est comprise, ou par les démarches entreprises pour expliquer les tendances des dépenses militaires après la guerre froide. Quoi qu'il en soit, les écrits sur les déterminants de la relation entre les dépenses militaires et les types de régime sont abondants. Les auteurs des études sur le type de régime et les dépenses de défense ont constaté essentiellement que la théorie de Kant tient la route. Toutefois, on ne sait pas bien si le type de régime est le facteur primordial lorsqu'il s'agit de cerner la nature de cette relation[10]. William Nordhaus, John Oneal et Bruce Russett, trois politologues américains qui ont publié un certain nombre d'articles ensemble sur la théorie de la paix démocratique, explorent cette question de causalité dans une étude. Ils y ont conclu que les menaces extérieures pesant sur la sécurité influent beaucoup plus sur les dépenses militaires que le type de régime[11]. D'autres politologues américains ont étudié ce même thème, y compris Carter et Palmer, qui ont analysé le rôle des menaces extérieures pour la sécurité afin de définir les tendances des dépenses de défense au sein de différents types de régime, en fonction du temps de paix ou de guerre. Cette étude a porté davantage sur les paramètres économiques de la mobilisation, sur le type de régime et sur la guerre entre États; les auteurs ont constaté que les régimes non démocratiques sont mieux équipés pour mobiliser en vue de la guerre que les régimes démocratiques. Cela montre peut-être que les régimes autocratiques accordent une plus grande importance à la capacité d'utiliser leurs forces armées et qu'ils sont disposés à investir davantage sur ce plan[12]. Pour ce qui est de dresser un parallèle entre les types de régime et le pourcentage du PIB affecté aux dépenses militaires, la chercheuse britannique Jennifer Brauner a conclu que les démocraties dépensent effectivement moins que les autocraties au chapitre de la défense, si l'on s'en tient au pourcentage du PIB, et qu'il existe un lien de causalité entre le type de régime et les budgets de défense. Dans son étude des données, elle ne va cependant pas au-delà de l'an 2000 et, contrairement à ce que je fais dans le présent article, elle n'a pas cherché à voir s'il existait une relation avec la croissance du PIB. Brauner mentionnait en outre dans sa recension des écrits que son étude était la première, à sa connaissance, à analyser le lien de causalité entre le type de régime et les dépenses militaires exprimées en pourcentage du PIB[13].

Il existe aussi un grand volume de publications sur le lien entre le type de régime et la croissance du PIB. Contrairement aux ouvrages sur la relation entre le type de régime et les dépenses militaires, cependant, les études sur le lien susmentionné sont beaucoup moins concluantes. Dans une étude datant de 1993, le politologue respecté et lauréat de prix Adam Przeworski a établi que « [...]

nous ne savons pas au juste si la démocratie favorise ou gêne la croissance économique. Pour l'instant, nous n'avons que des estimations éclairées à offrir[14]. » [TCO] De même, dans une étude de 224 pages sur le sujet, le politologue taïwanais Chin-en Wu, Ph. D., a constaté que le type de régime encourageait certains comportements économiques et que, dans l'ensemble, les démocraties tendaient à être plus prospères. Cependant, les résultats ont été loin d'être concluants[15]. Dans une étude approfondie de 529 pages sur le lien entre le type de régime et la croissance économique, Carl Knutsen, universitaire norvégien ayant publié de nombreux ouvrages, a essentiellement conclu que beaucoup trop de facteurs étaient en jeu et qu'il y avait trop de valeurs aberrantes pour que l'on puisse tirer quelque conclusion que ce soit sur le lien entre le type de régime et la croissance économique[16]. D'un autre côté, Erich Weede, éminent professeur à l'Université de Bonn, a constaté dans une étude que les régimes démocratiques risquaient d'avoir un effet nuisible sur la croissance économique[17]. Cette question fait actuellement l'objet d'une étude à l'Université Stanford. Toutefois, dans la description donnée sur le site Web, les auteurs admettent qu'il est difficile de cerner les résultats probants, car « [...] pour chaque régime autoritaire à fort taux de croissance tel que celui de la Chine, il existe un désastre économique dans un régime autoritaire tel que celui du Zimbabwe[18] ». [TCO]

D'autres études dignes de mention comprennent celle du professeur Nikolaos Dritsakis (Université de la Macédoine) qui a essayé de savoir s'il existait un rapport entre les dépenses de défense et la croissance économique en utilisant les exemples de la Grèce et de la Turquie. Il a posé comme hypothèse qu'un budget militaire élevé correspondrait à un bon taux de croissance économique. Cependant, il a constaté qu'aucune relation n'existait entre les deux variables[19]. Cette étude a différé de la mienne en ce sens que l'auteur a adopté un point de vue axé davantage sur l'économie et qu'il s'est limité à l'examen de deux États sans prendre en compte le type de régime. Une autre étude mentionnée dans le présent article est celle de l'éminent politologue américain Ethan Kapstein, qui s'est penché sur la relation entre les paramètres économiques et les études sur la sécurité et a fait valoir la nécessité de mettre davantage l'accent sur les paramètres économiques dans les études sur la sécurité[20].

À l'issue de ma recension des écrits, il est clair que mon étude s'inscrit dans un domaine de recherche très contemporain et en évolution, la plupart des ouvrages les plus marquants ayant été écrits au cours des 10 à 20 dernières années. L'examen des ouvrages publiés montre clairement l'existence d'un lien de causalité entre le type de régime et les budgets de défense. Toutefois, aucune conclusion n'a été formulée sur la relation entre le type de régime et la croissance du PIB. Pour ce qui est de la façon dont je relie les trois variables entre elles, je n'ai rien trouvé dans les écrits, ce qui me donne sans doute l'occasion de contribuer à l'enrichissement de ce domaine d'étude.

Argumentation

Dans mon analyse, je me suis servi des données de 131 pays relatives à l'année 2013. Ces données portaient sur cinq variables : le type de régime, la part du PIB consacrée à la défense, les dépenses militaires totales du gouvernement, le pourcentage des dépenses gouvernementales totales consacrées à la défense et la croissance du PIB. J'ai analysé toutes les données par paires afin de déterminer s'il existait une corrélation quelconque. J'ai ensuite utilisé le tableau des coefficients de corrélation produit-moment de Pearson pour analyser les résultats. J'ai ainsi pu voir si les corrélations que j'avais découvertes étaient significatives et, le cas échéant, dans quelle mesure elles l'étaient. J'ai opté pour la méthode de l'analyse statistique, car elle indique non seulement si une relation existe, mais aussi à quel point celle-ci est forte. En outre, comme mon thème a ses racines dans la statistique, c'était la méthode la plus logique à adopter parmi toutes les méthodes quantitatives. La difficulté inhérente à l'analyse de toute relation consiste à faire la distinction entre corrélation et causalité. Dans le présent article, je m'en tiendrai à la corrélation et j'analyserai toute relation donnée sans chercher de liens de causalité.

MDN, photo HS2016-A060-003/caporal-chef Sebastian Allain

Le NCSM *Fredericton* participe à un *Passex* aux côtés de la frégate bulgare BGS *Reshitelni* (F13) et de la frégate roumaine ROS *Regina Maria* durant une patrouille menée dans la mer Noire dans le cadre de l'opération *Reassurance*, le 5 avril 2016.

Les données que j'ai utilisées sur le type de régime provenaient des cotes attribuées aux pays dans l'étude *Freedom in the World* (Freedom House)[21]. Les données sont mesurées dans deux catégories – droits politiques et libertés civiles – sur une échelle allant de 1 à 7.

Ces deux catégories sont combinées pour classer les États comme étant libres, partiellement libres et non libres. Dans ma recherche, je me suis limité aux données brutes relatives aux droits politiques. J'ai décidé de m'en tenir à un seul ensemble de données, car les deux catégories reflétaient essentiellement les mêmes scores; je me serais répété en établissant une corrélation à la fois avec les droits politiques et avec les libertés civiles. J'ai utilisé les données de Freedom House, puisque l'échelle à sept points fournissait un ensemble de données simple, tout en présentant des variations suffisantes pour révéler l'existence de différences distinctes entre les régimes. Sur cette échelle, un score de 1 est attribué aux États les plus libres et un score de 7 est attribué aux États les moins libres. À la lumière de ces scores, j'ai déterminé quels États pouvaient être considérés comme étant *démocratiques* et *autocratiques*.

Les données sur la part du PIB consacrée à la défense, sur les dépenses militaires totales et sur le pourcentage des dépenses gouvernementales affecté à la défense proviennent toutes de l'ensemble de données du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) sur les armements, le désarmement et la sécurité[22]. Comme je l'ai précisé plus tôt, la variable qu'est la part du PIB consacrée à la défense est importante, car elle indique la priorité qu'accorde un régime aux forces armées. La variable « Dépenses militaires totales » renseigne sur la *capacité militaire* d'un État et sur la *capacité de production de son économie*. J'ai aussi inclus la variable « Pourcentage du budget du gouvernement affecté à la défense » en tant que donnée secondaire indiquant la priorité de l'appareil militaire aux yeux d'un régime. Quiconque fait des recherches sur les dépenses de défense se heurte à une difficulté : dans le cas de nombreux États, les données ne sont parfois pas disponibles ou sont peu fiables. Par conséquent, j'ai dû retirer un certain nombre d'États de l'ensemble de données que j'utilisais, car il n'existait sur eux aucune donnée relative aux dépenses militaires; la plupart de ces États étaient des régimes autocratiques. En outre, certaines des données incluses ont été calculées à partir des estimations du SIPRI ou étaient très incertaines. Dans le tableau, les scores relatifs à ces données sont indiqués en bleu et en rouge, respectivement. Afin d'analyser les données plus en profondeur, j'ai aussi analysé toutes les corrélations dans deux ensembles différents, soit un qui incluait les États-Unis et un autre qui les excluait. J'ai choisi cette démarche parce que les États-Unis sont très marginaux en ce qui concerne les dépenses militaires globales; en effet, ils affectent à la défense autant que les neuf États qui les suivent.

La cinquième variable est la croissance du PIB, et je l'ai tirée d'un ensemble de données fourni par la Banque mondiale[23]. Le taux de croissance du PIB montre si l'économie d'un État grandit effectivement et dans quelle mesure, le cas échéant. J'ai choisi cette variable vu mon hypothèse selon laquelle les démocraties connaissent une croissance économique supérieure à celle des autocraties et les gouvernements des démocraties exploitent cette réalité pour rester au pouvoir. J'ai opté pour la croissance du PIB plutôt que pour le PIB global, car je crois qu'elle donne une meilleure idée de la santé économique d'un pays. Si le PIB croît, le niveau de vie de la population augmente aussi et les citoyens travaillent, ce qui signifie, d'après mon hypothèse, qu'ils sont satisfaits du rendement du gouvernement en place. Par exemple, la Grèce a enregistré un taux de croissance négatif de son PIB au cours des dernières années et elle a aussi été secouée par d'énormes troubles politiques. L'ensemble de données de la Banque mondiale était assez complet, mais il y manquait des données sur quelques États que j'ai donc dû retirer également de mon étude.

Les figures 1 et 2 montrent les taux de corrélation obtenus à l'issue d'une série de corrélations de données. Les données employées dans la figure 1 comprenaient les États-Unis, mais ce n'était pas le cas dans la figure 2. Il existe un certain nombre de différences entre

	Type de régime	% du PIB affecté à la défense	Total des dépenses militaires	% des dépenses du gouv. consacré à la défense	Croissance du PIB
Type de régime	1,00				
% du PIB affecté à la défense	0,43***	1,00			
Total des dépenses militaires	-0,07	0,17*	1,00		
% des dépenses du gouv. consacré à la défense	0,49***	0,89***	0,13	1,00	
Croissance du PIB	0,38***	0,03	-0,07	0,17*	1,00

***p < 0,01 **p<0,05 *p<0,10

L'auteur

Figure 1 – Résultats de l'analyse statistique pour le type de régime, le pourcentage du PIB affecté à la défense, le total des dépenses militaires, le pourcentage des dépenses gouvernementales consacré à la défense et la croissance du PIB (L'ensemble de données *inclut* les É.-U.)

	Type de régime	% du PIB affecté à la défense	Total des dépenses militaires	% des dépenses du gouv. consacré à la défense	Croissance du PIB
Type de régime	1,00				
% du PIB affecté à la défense	0,45***	1,00			
Total des dépenses militaires	0,06	0,20**	1,00		
% des dépenses du gouv. consacré à la défense	0,50***	0,89***	0,17*	1,00	
Croissance du PIB	0,38***	0,04	-0,06	0,18**	1,00

***p<0,01 **p<0,05 *p<0,10

L'auteur

Figure 2 – Résultats de l'analyse statistique pour le type de régime, le pourcentage du PIB affecté à la défense, le total des dépenses militaires, le pourcentage des dépenses du gouvernement consacré à la défense et la croissance du PIB (L'ensemble de données *exclut* les É.-U.)

les figures 1 et 2, mais elles sont moins saisissantes que ce à quoi je m'attendais. En raison de la similarité globale entre les deux jeux de résultats, je me suis servi des données de la figure 1 pour établir les graphiques, car cette dernière comprend l'ensemble de données complet. Cependant, je parlerai de la figure 2 plus loin dans l'article.

Les résultats reproduits dans la figure 3 révèlent une forte relation allant dans le sens des conclusions tirées par Brauner dans son étude, à savoir que les autocraties affectent effectivement une plus forte partie de leur PIB à la défense. Ce constat n'avait donc rien de surprenant et il a appuyé la première partie de mon hypothèse, soit que les autocraties consacrent un pourcentage plus élevé de leur PIB à la défense que les démocraties. Divers cas uniques et intéressants ressortent de ces résultats, notamment ceux d'Israël et des États-Unis, qui se classent aux rangs supérieurs parmi les régimes du niveau 1. Le classement d'Oman, de l'Arabie saoudite et de l'Afghanistan est lui aussi particulier, ces pays figurant respectivement aux premier, deuxième et troisième rangs des régimes du niveau 6. La place occupée par ces pays n'était pas imprévue, mais le degré auquel ils surpassent les autres pays de ce niveau est intéressant, tout comme le fait qu'aucun régime du niveau 7 ne se distingue particulièrement des autres.

Comme je m'y attendais, la figure 4 montre que la relation entre la part du budget gouvernemental total affectée à la défense et le type de régime est semblable à la relation entre le type de régime et le pourcentage du PIB consacré à la défense. Il y avait toutefois

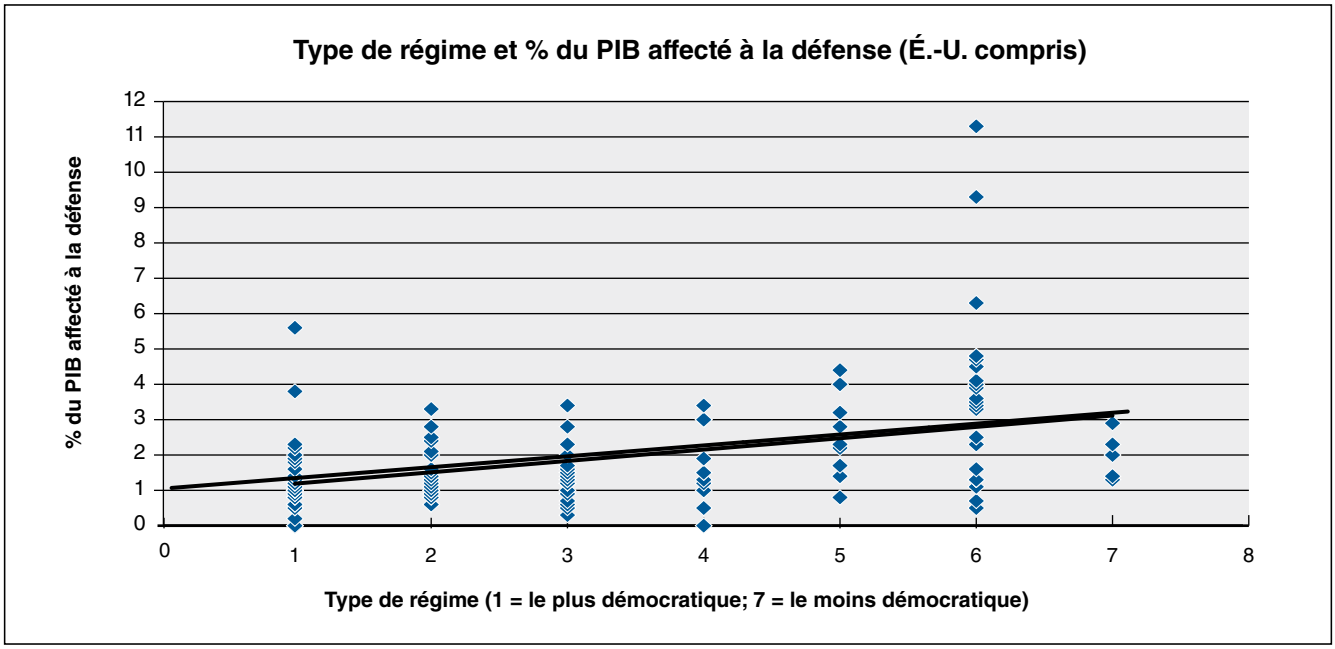

Figure 3 – Type de régime et pourcentage du PIB affecté à la défense

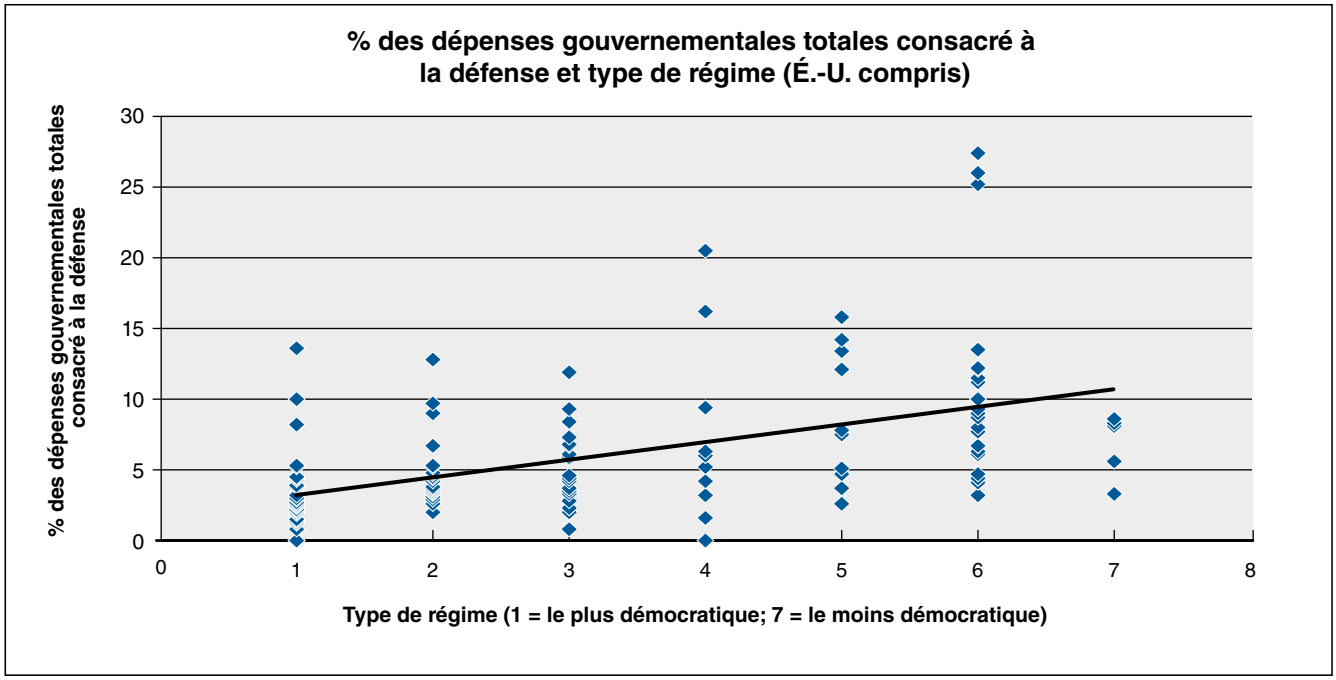

Figure 4 – Pourcentage des dépenses gouvernementales consacré à la défense et type de régime

dans cette première relation beaucoup plus de résultats aberrants et une corrélation un peu plus élevée. Comme dans la figure 3, on voit facilement que des États tels qu'Israël, Oman, l'Afghanistan et l'Arabie saoudite sont ceux qui dépensent le plus dans leurs catégories respectives. Toutefois, cette relation a fait ressortir d'autres États qui n'étaient pas importants dans la figure 3. Cela comprenait des régimes importants du niveau 4, par exemple Singapour (20,5 pour 100) et le Pakistan (16,2 pour 100). Au niveau 5, l'Arménie (15,8 pour 100) et le Sri Lanka (14,2 pour 100) faisaient eux aussi bande à part. Autre fait intéressant, tout comme dans la figure 3, on voit que les régimes du niveau 7 n'ont pas un budget de défense élevé.

Comme je m'attendais à le voir, la figure 5 montre que les États-Unis font carrément cavalier seul quant aux dépenses militaires globales, eux qui ont affecté la mirobolante somme de 600 milliards de dollars à la défense au cours de l'année visée par l'étude. Parmi les autres États importants figuraient la Chine, la Russie et l'Arabie saoudite. En dépit du fait que les États-Unis consacrent à la défense plus que les neuf pays qui les suivent au classement, je n'ai pu établir aucune corrélation digne de mention entre le type de régime et les dépenses militaires globales. Cela m'a surpris, car je m'attendais à ce que les régimes démocratiques affichent des dépenses globales plus élevées. Ce constat infirme mon hypothèse selon laquelle les régimes démocratiques affectent plus à la défense que les autocraties. Même en enlevant les États-Unis de l'équation, je n'ai relevé aucune corrélation importante entre le type de régime et les dépenses de défense globales, dans un sens ou dans l'autre.

Comme la figure 6 l'a fait voir, le rapport observé entre le type de régime et la croissance du PIB n'a pas appuyé mon hypothèse. Bon

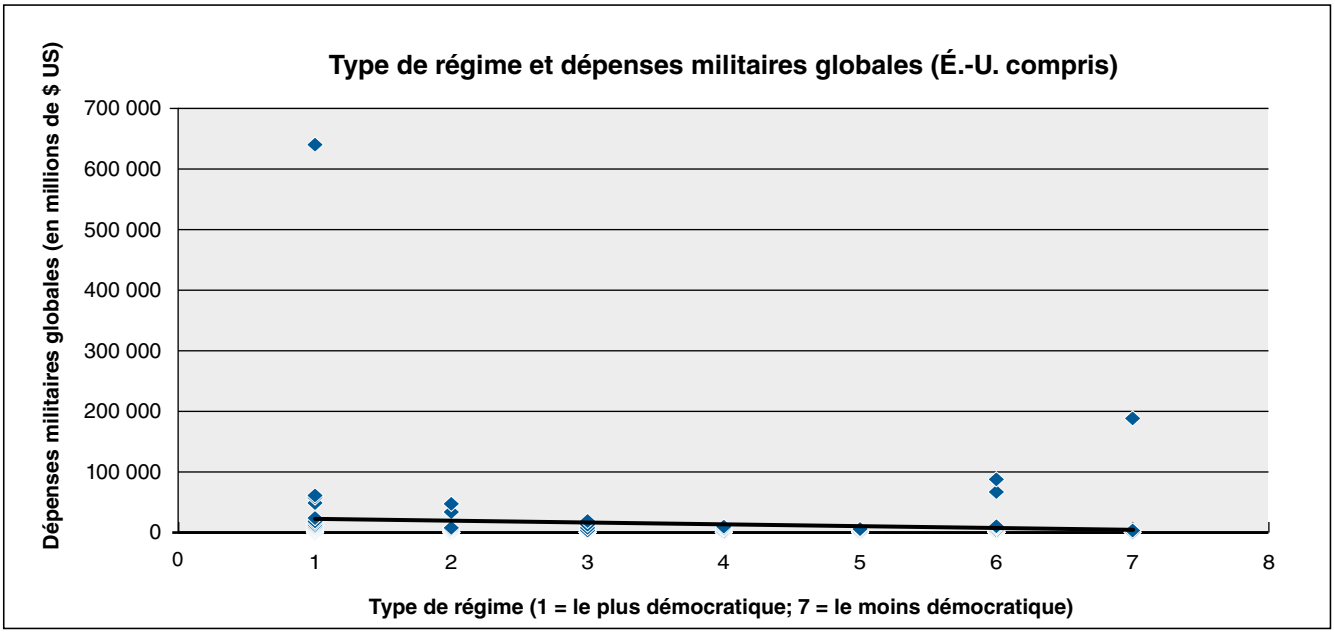

Figure 5 – Type de régime et dépenses militaires globales

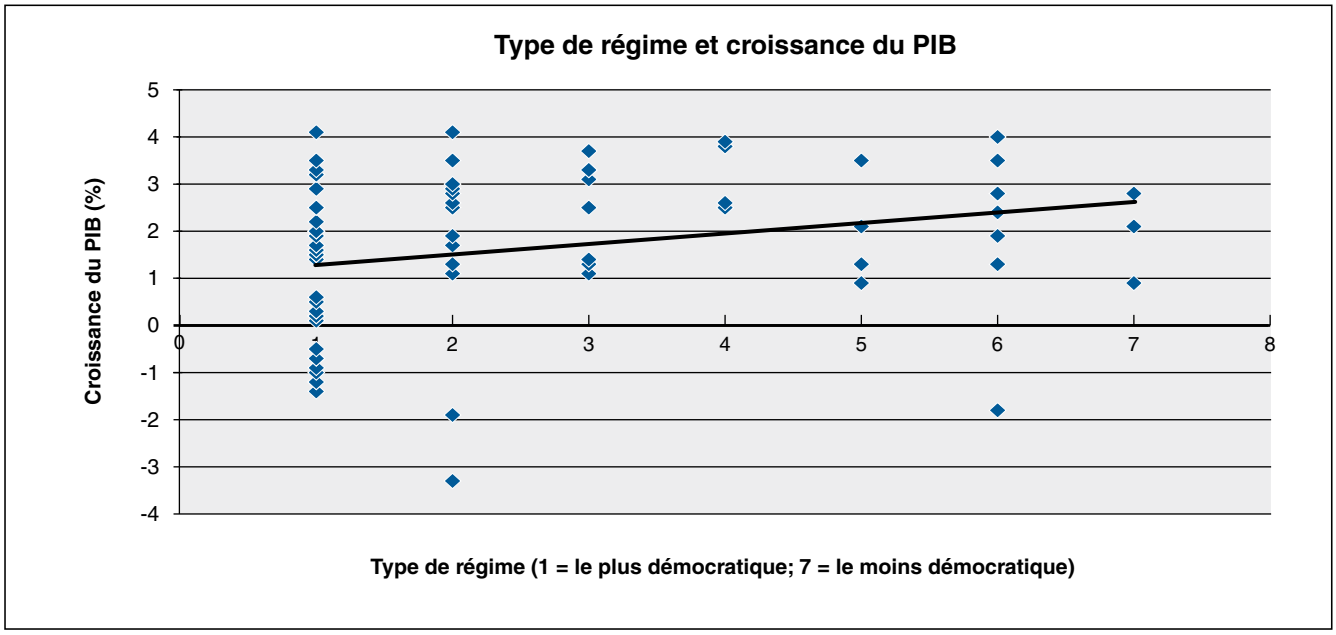

Figure 6 – Type de régime et croissance du PIB

nombre des démocraties ont affiché les plus faibles taux de croissance du PIB au lieu des taux les plus élevés. Les données présentaient une forte amplitude, et j'ai été surpris, malgré cette amplitude, par la vigueur de la corrélation constatée entre les régimes autocratiques et la croissance du PIB. Ce constat est à l'opposé de mes prévisions. Les États ayant affiché la plus forte croissance du PIB ont été le Paraguay (niveau 2), le Libéria (niveau 3), le Kirghizistan (niveau 6) et l'Éthiopie (niveau 6); or, aucun de ces pays ne se distinguait d'aucune façon dans les autres catégories.

Les résultats les plus clairs allant à l'encontre de mon hypothèse sont illustrés dans la figure 7, où l'on constate l'absence de toute relation digne de mention entre la part du PIB affectée à la défense et la croissance du PIB. Si ces résultats étaient allés dans le sens de mon hypothèse, je me serais attendu à voir une nette courbe descendante allant du coin supérieur gauche du graphique au coin inférieur droit. Cependant, les résultats ne témoignent d'aucun rapport entre les deux paramètres.

Ma recherche n'a pas confirmé mon hypothèse, mais elle a mis au jour des éléments intéressants sur ce qui détermine la nature des dépenses militaires d'un pays. Mes constatations, selon lesquelles les autocraties affectent une plus large part de leur PIB à la défense, correspondent à celles de Brauner et aussi à celles de Fordham et Walker et de Yildirim et Sezgin, sans oublier celles de Nordhaus, d'Oneal et de Russett, qui ont montré que les menaces extérieures pesant sur la sécurité influent considérablement sur la taille des budgets de défense des pays. Je n'ai pas prouvé statistiquement ces constats, mais en examinant le cas des pays dépensant le plus au titre de la défense, on peut dégager un dénominateur commun intéressant, à savoir les menaces extérieures pour la sécurité. Par exemple, les États tels qu'Israël, l'Arabie saoudite, Singapour, la Corée du Sud et l'Arménie, qui font tous face à d'importantes menaces extérieures pour leur sécurité, occupent tous un rang élevé au classement pour ce qui est de la part du PIB affectée à la défense et de la part des dépenses gouvernementales consacrée à la défense. De même, les États en guerre, comme l'Afghanistan, les États-Unis, le Pakistan et la Colombie, réservent tous une part assez considérable de leur budget national total à la défense.

Cependant, mes recherches n'ont pas confirmé les constatations de Fordham et Walker ni celles de Yildirim et Sezgin, selon qui les démocraties consacrent moins de ressources à la défense que d'autres types de régime. Cela dit, cet écart est dû au fait que les deux paires d'auteurs ont utilisé la part du PIB affectée à la défense pour mesurer la répartition des ressources. Cela me paraît problématique, étant donné qu'un pays tel qu'Oman peut attribuer à la défense un pourcentage plus grand que les États-Unis, mais y affecter moins de *ressources*, vu l'énorme différence entre les deux pays quant à la taille du PIB. Les autocraties consacrent à la défense une part plus grande de leur PIB et de leur budget gouvernemental, mais rien n'a montré qu'elles y affectent plus de ressources en termes absolus. En ce qui concerne ces données, la corrélation s'est en fait avérée très faible et elle a fortement subi l'influence des pays dépensant beaucoup tels que les États-Unis et la Chine. Même quand j'ai retiré les États-Unis et la Chine de l'équation, il n'est ressorti qu'une faible corrélation de -0,10 semblant montrer que les régimes plus démocratiques dépensent plus dans l'ensemble au titre de la défense. Ce constat m'a surpris, vu que les 10 plus gros budgets nationaux de défense représentaient dans chaque cas une énorme part des dépenses militaires totales et que tous les régimes concernés se situaient aux niveaux 1 ou 2, sauf la Chine, la Russie et l'Arabie saoudite.

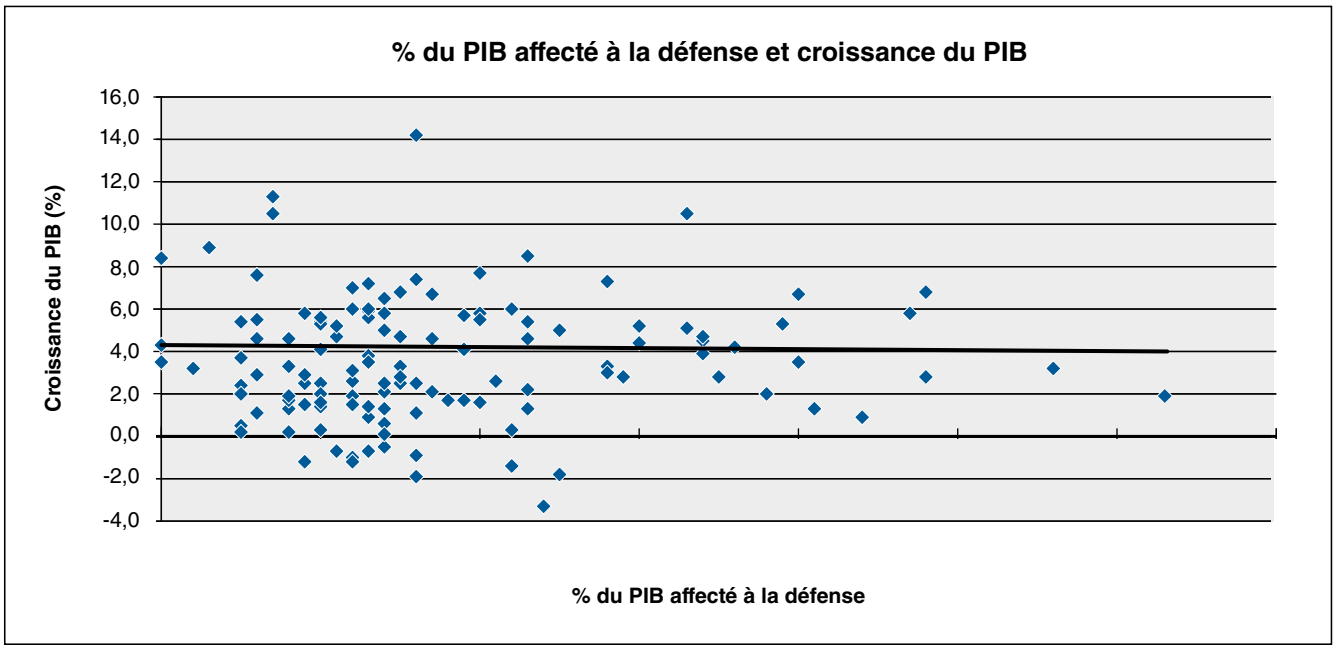

Figure 7 – Pourcentage du PIB affecté à la défense et croissance du PIB

L'absence de tout régime digne de mention du niveau 7, hormis la Chine, constitue une autre constatation intéressante. Comme ce niveau regroupe les régimes les plus autocratiques, je pensais qu'ils se seraient classés à des rangs élevés quant à la part du PIB et du budget gouvernemental total affectée à la défense. Or, ils ne se distinguent d'aucune façon à ces égards. Cela s'explique peut-être par le manque de données accessibles sur ces États. Comme la grande majorité des pays retirés de l'équation faute de données étaient des régimes des niveaux 6 et 7, cela a sûrement influé sur mes résultats. Il y avait aussi des États des niveaux 1 et 2 pour lesquels aucune donnée n'était accessible, mais je ne peux que supposer que des pays comme la Syrie, le Soudan ou la Corée du Nord dépenseront plus que des pays comme la Mongolie et l'Islande.

Entre les deux ensembles de données sur la part du PIB affectée à la défense et le pourcentage du budget gouvernemental dépensé à ce titre, il existait une très forte corrélation qui se situait à 0,89. En dépit de la similarité, j'ai constaté que les données relatives à la part du budget gouvernemental affectée à la défense peignaient un tableau beaucoup plus varié et informatif de la situation. Le pourcentage du PIB consacré à la défense est communément accepté comme étant le principal critère de mesure des dépenses militaires. Cependant, à la lumière de mes résultats, je soutiens que la part du budget gouvernemental total en dit plus long sur les pays faisant bande à part et sur ceux qui accordent une grande importance aux forces armées.

Relativement à l'effet modeste des États-Unis sur les données, je ne peux attribuer cet état de choses qu'à un fait : ce pays ne se distingue que par le montant total de ses dépenses militaires, car il affecte seulement 3,8 pour 100 de son PIB et à peine 10 pour 100 de son budget gouvernemental total à la défense.

Par mon hypothèse, j'ai essayé de montrer que les dépenses militaires constituaient un outil dont un régime pouvait se servir pour rester au pouvoir. À la lumière de mes constatations, je crois qu'il y a effectivement un rapport entre le maintien au pouvoir et les dépenses militaires des régimes autocratiques. Cependant, il ne semble y avoir aucun lien entre les démocraties, un fort taux de croissance du PIB et une faible part du PIB consacrée à la défense. Bien que de nombreuses démocraties n'aient réservé qu'un faible pourcentage de leur PIB à la défense, elles n'ont pas nécessairement affiché un fort taux de croissance de leur PIB. J'estime que cela met en lumière une erreur fondamentale dans mon choix de variables. Bien que, comme je l'ai mentionné dans les paragraphes décrivant mes méthodes, j'aie choisi la croissance du PIB comme variable parce qu'elle donne une meilleure idée de la santé économique d'un pays, ce paramètre s'est avéré inefficace pour évaluer l'état de santé d'un pays dans son ensemble. Si l'on s'en tient au taux de croissance du PIB, les États démocratiques établis tels que les États-Unis, la France, l'Allemagne et le Canada n'ont aucune chance de bien se classer, car étant donné leur énorme PIB actuel, il leur est extrêmement difficile de le faire croître fortement. En revanche, les petits pays en développement tels que le Libéria, la Moldavie et la République démocratique du Congo pourraient voir leur PIB croître considérablement, sans que leur économie grandisse sensiblement, à cause de la faiblesse du PIB actuel. Par conséquent, certains des États les moins industrialisés et les plus autoritaires ont affiché une forte croissance du PIB, car celle-ci est fonction de la *taille* du PIB et non de la *production* réelle. Il serait donc intéressant de remplacer la variable qu'est la croissance du PIB par la taille du PIB total et de faire valoir que c'est la taille globale du PIB qui rend la population heureuse et satisfaite du gouvernement, et non le taux de croissance du PIB. Toutefois, comme Knutsen l'a établi, il est extrêmement difficile de montrer quelque relation que ce soit entre le type de régime et la taille ou la croissance du PIB, car il y a énormément de facteurs en jeu. En outre, on fait preuve d'une énorme naïveté en soutenant que les citoyens sont satisfaits du gouvernement dans la mesure où le PIB de leur pays est considérable, et l'on omet aussi de prendre en compte ainsi le cadre global de l'étude, à savoir celui de la politique comparée.

Tout au long de ma recherche, j'ai constaté nettement que les dépenses militaires sont fonction de beaucoup plus de facteurs que le type de régime et la croissance économique. La seule relation claire que j'ai observée se rapporte au fait que les régimes autocratiques affectent un fort pourcentage de leur PIB à la défense. Ce résultat débouche sur la conclusion que les autocraties accordent une grande importance à leurs forces armées pour réprimer les troubles internes et dissuader toute interférence de l'extérieur. Toutefois, il n'existe aucune relation claire de ce genre lorsqu'il s'agit des régimes démocratiques et de leurs dépenses de défense. Bien que, comme je m'y attendais, les régimes démocratiques aient affecté à la défense une part moindre de leur PIB, il n'y avait aucun rapport entre la démocratie et les fortes *dépenses* globales, pas plus qu'entre la démocratie et une forte *croissance* du PIB. En fait, j'ai constaté l'existence d'une assez forte corrélation entre l'autocratie et la croissance du PIB. Cependant, il existe beaucoup trop d'éléments aberrants et de facteurs extérieurs pour que l'on puisse dire de cette relation qu'elle est autre chose qu'une anomalie statistique. Le facteur qui a le plus limité la qualité de mes données a été le manque de données sur les dépenses militaires et la croissance du PIB de tous les régimes, qui a sans aucun doute influé sur mes résultats.

Dans l'avenir, la recherche sur ce sujet pourrait emprunter bien des directions. Relativement au présent article, il serait intéressant de remplacer la variable « croissance du PIB » par la variable « PIB par habitant ». Il conviendrait aussi d'examiner des États pris séparément et les facteurs particuliers déterminant leurs dépenses militaires. Par exemple, Oman s'est classé au plus haut rang quant à la part du PIB consacrée à la défense, soit 11,3 pour 100, et quant au pourcentage du budget gouvernemental total affecté à ce même titre, soit 27,4 pour 100, ce qui est stupéfiant. D'autres États, tels que l'Arabie saoudite, Israël et Singapour, pourraient aussi offrir des exemples intéressants. D'autres analyses régionales dans des parties du globe telles que le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est seraient souhaitables elles aussi, étant donné que ces régions ont connu d'énormes augmentations de leurs dépenses militaires depuis l'an 2000. Tout comme Dritsakis l'a fait dans son étude, on pourrait examiner pendant plus longtemps la relation entre la croissance du PIB et les budgets de défense afin de voir si ces derniers engendrent la croissance économique par l'intermédiaire du complexe militaro-industriel. Cependant, un tel examen devrait adopter une approche axée davantage sur l'économie que sur la politique comparée.

Pour ce qui concerne les dépenses militaires, le Canada demeure, et ce n'est pas étonnant, caché dans la masse des États comprenant bon nombre de nos alliés tels que l'Espagne et l'Australie. Dans l'ensemble, le budget militaire du Canada a augmenté lentement,

: MDN, photo VL08-2015-0006-007/sergent Marc-André Gaudreault

Un hélicoptère CH147F *Chinook* dans le secteur d'entraînement de la Base des Forces canadiennes Valcartier, le 20 novembre 2015.

passant d'un creux de 14 milliards de dollars en 1997 à un maximum récent de 22,9 milliards, en 2009. Cependant, exprimé en pourcentage du PIB, le budget de défense du Canada a constamment diminué, de sorte qu'il équivaut aujourd'hui à environ la moitié de ce qu'il était en 1990. En 2013, la part du PIB affectée aux forces armées du Canada atteignait en tout 1,01 pour 100, soit la moitié du seuil recommandé par l'OTAN qui se situe à 2 pour 100 du PIB. La croissance des dépenses militaires dans le monde, conjuguée à cette diminution de nos dépenses de défense, suscite diverses questions : par exemple, comment le Canada se préparera-t-il à l'avenir et comment réussira-t-il à agir de concert avec ses alliés?

Conclusion

Bien que mon hypothèse n'ait pas été confirmée, je ne crois pas qu'elle ait réduit d'une quelconque façon la crédibilité du triangle kantien de la paix. Mes résultats sur le pourcentage du PIB consacré à la défense ont étayé le concept du triangle kantien, car ils ont clairement montré que les démocraties accordent une importance moindre aux forces armées au profit d'autres domaines de dépense. J'estime que ce constat contribue d'une façon beaucoup plus fondamentale à soutenir le concept du triangle kantien que l'absence de confirmation de mon hypothèse pourrait contribuer à le discréditer. Comme le rapport annuel du SIPRI l'a fait voir, il est évident que les dépenses militaires augmentent partout dans le monde. Tant que cette tendance se poursuivra, il sera de plus en plus vital de savoir pourquoi et comment les États affectent des fonds à la défense. Certes, ils songent peut-être à acheter des AK-47, des chars d'assaut et des aéronefs, mais en comprenant pourquoi ils se sentent obligés d'investir dans ces systèmes d'armes, nous arriverons peut-être à mieux discerner quels moyens il conviendrait de prendre pour réduire les dépenses militaires à l'échelle mondiale et, ce faisant, nous pourrons peut-être éviter de créer un contexte où le nombre d'AK-47 dans le monde ne sera plus 75 millions, mais 750 millions!

RMC

Oleg Popov/Reuters RTXGA7T

Un combattant tchétchène armé d'un fusil AK 47 dans la rue au cours d'une attaque à la roquette et d'artillerie, au centre de la capitale tchétchène.

NOTES

1. Larry Kahaner, *AK-47: The Weapon That Changed the Face of War*, 1re édition, Hoboken (N.J.), Wiley, John & Sons, 2006.
2. Jennifer Brauner, « Military Spending and Democracy », dans *Defence and Peace Economics*, vol. 26, nº 4, 8 octobre 2014, p. 409-423; Benjamin O. Fordham et Thomas C. Walker, « Kantian Liberalism, Regime Type, and Military Resource Allocation: Do Democracies Spend Less? », dans *International Studies Quarterly*, vol. 49, nº 1, mars 2005, p. 141-157; Julide Yildirim et Selami Sezgin, « Democracy and Military Expenditure: A Cross-Country Evidence », dans *Transition Studies Review*, vol. 12, nº 1, 2005, p. 93-100.
3. William Nordhaus, John R. Oneal et Bruce Russett, « The Effects of the International Security Environment on National Military Expenditures: A Multicountry Study », dans *International Organization*. vol. 66, nº 03, juillet 2012, p. 491-513; Ethan B. Kapstein, « Two Dismal Sciences Are Better Than One—Economics and the Study of National Security: A Review Essay », dans *International Security*, vol. 27, nº 3, janvier 2003, p. 158-187; Fordham et Walker, p. 141-157.
4. Spencer R Weart, *Never at War: Why Democracies Will Not Fight One Another*, New Haven (Conn.), Yale University Press, 1998, p. 3.
5. Fordham et Walker, p. 141.
6. Kapstein, p. 175.
7. Weart, p. 3.
8. Michael W. Doyle, « Liberalism and World Politics », dans *American Political Science Review*, vol. 80, nº 04, décembre 1986, p. 1151-1169; Weart, p. 3.
9. S. A. Bremer, « Dangerous Dyads: Conditions Affecting the Likelihood of Interstate War, 1816-1965 », dans *Journal of Conflict Resolution,* vol. 36, nº 2, le 1er juin 1992, p. 309-341; Robert L. Ivie, « Democratizing for Peace », dans *Rhetoric & Public Affairs*, vol. 4, nº 2, p. 2001, p. 309-322.
10. Nordhaus, Oneal et Russett, p. 491-513; Fordam et Walker, p. 141-157; Yildirim et Sezgin, p. 93-100.
11. Nordhaus, Oneal et Russett, p. 491-513.
12. J. Carter et G. Palmer, « What Goes Up Must Come Unevenly Down: Regime Type, Interstate War, and the Dynamics of Defence Spending », 2008.
13. Brauner, p. 420.
14. Adam Przeworski et Fernando Limongi, « Political Regimes and Economic Growth », dans *Journal of Economic Development*, vol. 7, nº 4, été 1993, p. 64
15. Chin-en Wu, « Regime Types, Structural Factors and Economic Performance », thèse de doctorat à l'Université du Michigan, 2004.
16. Carl Knutsen, « Political Regime Types and Economic Growth », 2006.
17. Eric Weede, « The Impact of Democracy on Economic Growth: Some Evidence from Cross-National Analysis », dans *Kyklos: International Review for Social Sciences* vol. 36, nº 1, février 1993, p. 21-39.
18. Kathryn Stoner, « Regime Type and Economic Development », consulté le 26 mars 2015 : http://fsi.stanford.edu/research/regime_type_and_economic_development.
19. N. Dritsakis, « Defence Spending and Economic Growth: An Empirical Investigation for Greece and Turkey », dans *Journal of Policy Modeling*, vol. 26, nº 2, février 2004, p. 249-264.
20. Kapstein, p. 158-187.
21. Freedom House, « Annual Freedom in the World Country Scores: 1972-2014 », 2015. Voir le site https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2015#.VipN5BCrR0w.
22. Stockholm International Peace Research Institute, « SIPRI's Databases », consulté le 22 janvier 2015 : http://www.sipri.org/databases.
23. Banque mondiale, « GDP Growth by Year », 2014. Voir le site http://data.worldbank.org.

Image ID BCX98W © Best View Stock/photothèque Alamy

Panorama de la Grande Muraille de Chine.

Le retour de la Chine : évaluation des relations civilo-militaires à l'ère contemporaine

par Kurtis Simpson

Kurtis H. Simpson *mène depuis plus de 30 ans des recherches sur les dirigeants de la Chine, le jeu politique du Parti communiste, l'Armée populaire de libération et la politique étrangère. Après avoir obtenu une bourse pour* étudier à *Nanjing* à la suite du *massacre de la place Tiananmen de 1989, il fait des études* à *l'Université York, où il obtient une maîtrise et un doctorat; en 1997, il commence sa carrière professionnelle à titre d'analyste du renseignement au Bureau du Conseil privé. Il dirigera par la suite la Section des recherches sur l'Asie de l'organisation du Chef du renseignement de la Défense (CRD) du ministère de la Défense nationale, en plus d'occuper de nombreux postes de directeur (relations transnationales, questions mondiales, politiques, programmes et personnel). Il publie plus de cent* évaluations*, articles et comptes rendus de conférence, en grande partie classifiés, et devient chef de délégation à l'*étranger pour le *gouvernement du Canada. M. Simpson est devenu, sous peu, le directeur d'un centre de Recherche et développement pour la défense Canada.*

Introduction

Du point de vue géopolitique, la montée en puissance économique, politique et militaire de la Chine constitue le phénomène le plus marquant de l'après-guerre froide. Certains estiment que le moment unipolaire des États-Unis est chose du passé, et les débats essentiels s'axent maintenant sur le rythme du déclin de l'hégémonie américaine et sur son caractère relatif[1]. De façon analogue, il y a lieu de se demander si la Chine est en mesure de poursuivre sa montée de façon pacifique[2]. Toutes ces préoccupations extérieures reposent toutefois sur les hypothèses que la Chine poursuivra son essor économique et qu'elle conservera sa stabilité intérieure[3]. Les relations civilo-militaires de la Chine constituent le point de bascule dans les scénarios aussi bien positifs que négatifs. Ce facteur, à lui seul absolument déterminant, est pourtant sous-étudié et en pleine transformation actuellement.

Jusqu'à aujourd'hui, la littérature sur les relations civilo-militaires en République populaire de Chine (RPC) a été d'une portée exagérément réductionniste; en effet, elle simplifie les relations entre le Parti communiste chinois (PCC) et l'Armée populaire de libération (APL) en les considérant comme une seule entité; de plus, cette littérature se fonde sur des hypothèses douteuses (elle exagère l'influence et l'emprise du Parti). Enfin, elle semble faire dans l'exagération de certaines tendances, notamment lorsqu'il s'agit de la professionnalisation des forces armées, aux dépens d'autres éléments, notamment des loyautés partagées, de la décentralisation du pouvoir et de l'incessant marchandage politique qui caractérise maintenant les relations entre le Parti, les forces armées et les acteurs de la bureaucratie.

Le présent article vise trois objectifs. Il va d'abord placer les relations civilo-militaires dans un contexte historique, en situant les changements transitionnels fondamentaux survenus entre la période révolutionnaire (1921-1949), l'époque politisée (1949-1976) et les années de la modernisation (1976-2014). Deuxièmement, il va souligner les axes des tendances en évolution dans les relations entre le PCC et l'APL, en désignant les tensions émergentes. Pour terminer, il va présenter une évaluation sommaire des premiers signes ou des

akg-images/Universal Images Group/Sovfoto/UIG, photo ID AKG2453049

Formation guidée traditionnelle de missiles surface-surface durant un défilé militaire tenu à la place Tiananmen, à Beijing, en Chine.

akg-images/Pictures from History, photo ID AKG3808408

Des partisans présumés du communisme sont amenés pour être exécutés par des membres du Kuo-min-tang et de la Bande verte durant la « Terreur blanche », à Shanghai, en 1927. La « Terreur blanche » est une période de répression politique exercée par le parti Kuo-min-tang sous la direction de Tchang Kaï-chek. Elle a commencé en 1927 après la purge visant les membres du Parti communiste chinois, à Shanghai.

premières indications des points de friction risquant de se produire à l'avenir. Un examen critique des relations civilo-militaires en République populaire de Chine (RPC) montre clairement que les ressources associées au pouvoir politique des forces armées s'accroissent; il existe maintenant une relation de conformité conditionnelle pendant les négociations entre l'APL et le PCC sur certains aspects clés (qu'il s'agisse de hausses de budget, du développement des forces ou des priorités en matière de politique étrangère) qui oblige le PCC à se conformer pour obtenir le soutien de l'APL. Le risque de fractures entre le PCC et l'APL est en conséquence de plus en plus possible dans les situations de crise.

Avant d'entreprendre un examen historique des relations civilo-militaires en Chine, nous devons d'abord ancrer notre discussion dans un cadre (ou modèle) théorique viable qui va nous aider à organiser l'information et les éléments examinés. Ainsi que Michael Kiselycznyk et Phillip Saunders l'ont fait valoir abon-

damment, les perspectives concernant les interactions politiques de l'élite chinoise sont relativement peu nombreuses et elles sont souvent propres à une période donnée[4]. Elles ont toutes leurs limites, mais elles peuvent aussi toutes devenir sources de connaissance. L'approche du jeu politique bureaucratique est toutefois de plus en plus pertinente. En effet, d'une part, elle intègre facilement les fondements des écoles de pensée antérieures (comme la symbiose, le factionnalisme et l'optique de l'emprise du Parti) et, d'autre part, elle saisit mieux le paysage politique actuel du pouvoir distributif de la RPC. Essentiellement, depuis les réformes économiques de 1978, la Chine été de plus en plus témoin d'un autoritarisme fragmentaire. Cela s'explique par le recul de l'idéologie du PCC justifiant la domination et par le rythme variable selon lequel s'est fait le développement dans les 34 provinces du pays. Conformément à cet autoritarisme fragmentaire, l'emprise d'un chef suprême (tel que Mao Zedong) est grandement réduite, la séparation entre les sphères économiques et politiques est de plus en plus prononcée et l'émergence de poches de pouvoir individuelles – souvent le résultat de l'existence de factions au sein du Parti et de l'APL – est plus évidente. Cette situation entraîne un marchandage accru *entre* le gouvernement et l'appareil militaire et à l'*intérieur* de ces entités; ce marchandage met en jeu des négociations, des échanges et l'établissement de consensus[5]. Ce type d'interaction est remarquablement différent de celui qui a d'abord caractérisé les relations entre le PCC et l'APL au début de la période révolutionnaire.

Les relations entre le Parti et l'APL durant la période révolutionnaire (1921-1949)

Le PCC (fondé en 1921) et l'APL (établie en 1927) ont à l'origine joui d'un niveau d'interaction étroite ou de fusion typique des forces militaires et révolutionnaires se regroupant au sein d'un front uni, ou d'une cause commune, pour renverser un ordre politique existant. Ce phénomène est bien documenté et nous allons seulement l'effleurer brièvement ici[6].

Photo ID EC880H © World History Archive/photothèque Alamy

Mao Tsé-toung (Zedong) adresse la parole à des partisans durant la Longue Marche, en 1937.

akg-images/Pictures from History, photo ID AKG3805989

Mao Zedong et Deng Xiaoping, Beijing, 1959.

IAM/akg-images, photo ID AKG1150148

Mao Zedong passe en revue la Garde rouge, 1966.

Bref, lorsque les membres de l'élite circulent régulièrement entre des postes militaires et non militaires, il se forme une relation symbiotique dans laquelle des idées, des autorités, des allégeances et des cercles d'interaction prennent racine, ce qui favorise un engagement commun et une vision commune relativement à l'état final souhaité. Dans le cas de la Chine, la symbiose a commencé en 1934-1935, au cours de la retraite des communistes, à l'époque de la Longue Marche. En conséquence de cette expérience commune, une étroite coopération entre des personnages militaires et civils a entraîné un chevauchement important des rôles de direction, au point que des personnages clés (plus particulièrement Mao Zedong et Deng Xiaoping) ont été qualifiés « d'élite exerçant une double fonction[7] ».

Les forces armées ont été, jusqu'à la déclaration d'indépendance de la Chine, une source majeure des recrues du Parti. Un équilibre rigoureux était maintenu dans les forces de combat entre les membres du Parti et les non-membres. Ces personnes représentaient, en un sens, les deux visages de la même élite organisée. Pendant bien des années, les chefs politiques étaient aussi des généraux ou des commissaires politiques d'unités militaires; le Parti et l'armée ont formé tout au long de leur histoire un ensemble institutionnel unifié dans lequel une seule élite exerçait simultanément les fonctions de direction politique et de direction militaire[8]. Même si, à bien des égards, elle était efficace, la fusion du monde militaire et du monde politique, surtout au vu de l'absence d'institutions, a peu à peu ouvert la porte à des conflits internes d'envergure quand des divergences d'opinions ont surgi; les conflits ont souvent fini par entraîner des campagnes idéologiques intenses (telles que le Grand Bond en avant de 1958 à 1961), des mobilisations massives de la population et une agitation politique nationale généralisée.

La politisation de l'APL sous Mao Zedong (1949-1976)

Quand il a pris le pouvoir, le président Mao Zedong s'est vite tourné vers les militaires pour en faire les champions de ses idées et y donner suite et pour constituer sa dernière ligne de défense. Même si elle était moins critique durant cette lune de miel du début des années 1950, l'APL a pris de plus en plus de place sur l'arène politique, plus particulièrement pendant la Révolution culturelle (1966-1976), qui est une décennie de tourmente sociale et de fureur populiste engendrée par les plus hauts dirigeants RPC. Bien qu'une discussion détaillée sorte du cadre du présent article, les recherches d'autres personnes montrent à quel point l'APL est devenue ouvertement mêlée au jeu politique durant cette période et a été un outil direct de Mao et de son cercle intime[9].

Incapables de mobiliser efficacement les éléments radicaux et les étudiants, au début de janvier 1967, Mao et le Groupe de la révolution culturelle ont ordonné aux troupes d'appuyer les masses de la gauche révolutionnaire. La campagne a évolué, devenant encore plus chaotique au cours des mois suivants, et l'armée a par la suite eu pour instruction de rétablir l'ordre; à la fin, les membres de l'APL étaient largement autorisés à recourir à tous les moyens pour rétablir la paix[10]. Dans une situation politique fluide, les membres de l'APL avaient pour adversaire la population, qui soutenait agir conformément aux instructions des dirigeants de la Chine; les membres de l'APL étaient obligés de trancher entre des intérêts opposés et de mettre fin, de manière autonome, à l'agitation dans tout le pays, sans règles d'engagement, sans instructions claires ou souvent sans même comprendre le contexte du problème posé, qui variait de façon considérable dans toute la Chine selon parties en cause, l'interprétation des directives idéologiques suivies et les enjeux locaux.

Photo ID B58PY3 © Robert Harding/photothèque Alamy

Manifestation tenue à la place Tiananmen durant la révolution culturelle survenue en 1967, à Beijing.

Pendant plus d'une décennie, l'APL a été la seule institution qui fonctionnait toujours en RPC. L'armée a joué à bien des niveaux un rôle décisif dans l'élaboration des politiques et le règlement des luttes de pouvoirs[11]. En 1970-1971, bien que les détails demeurent nébuleux, les chefs militaires étaient à ce qu'il semble divisés; certains ont soutenu le vice-premier ministre, le maréchal Lin Biao, dans un coup d'État contre-révolutionnaire présumé. D'autres situations de conflit à l'intérieur du parti ont, durant toute cette période, entraîné les militaires dans des affaires non militaires et ont érodé de manière significative des périodes antérieures de symbiose harmonieuse. Après la mort de Mao, en 1976, et la réhabilitation de Deng, des mesures particulières ont été prises pour moderniser les forces armées et les professionnaliser. Même si elles ont à bien des égards été fructueuses, ces transformations ont aussi été accompagnées de complications et de conséquences inattendues.

akg-images/Pictures from History, photo ID AKG3807419

Le président Mao Zedong en compagnie de Lin Biao, 1949.

akg-images/Universal Images Group/Sovfoto\UIG, photo ID AKG2452955

Deng Xiaoping durant les célébrations entourant le 35e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine, à Beijing, le 1er octobre 1984.

Photo ID F1TWE1 © ZUMA Press Inc./photothèque Alamy

Un défilé militaire commémorant le 70e anniversaire de la victoire de la Chine contre le Japon, le 3 septembre 2015.

Nouvel accent sur la modernisation (1976-2012) : tendances marquantes

Professionnalisation accrue

Pendant la période suivant la Révolution culturelle, l'APL a été au cœur des réformes, des améliorations et de la dépolitisation. Les forces armées ont été réduites, passant d'un effectif de 4,5 millions à 2,2 millions, le chiffre actuel. Elles se modernisent rapidement, elles sont de plus en plus instruites, mieux équipées et caractérisées par les départs à la retraite, la sélection et le recrutement. Des modifications sont régulièrement apportées à la doctrine et annoncées dans le *Livre blanc sur la défense*, publié tous les deux ans, éloignant par là l'armée des notions terrestres de guerre populaire et la rapprochant de concepts tels que la guerre limitée livrée de haute technicité[12]. Les points saillants de ce parcours incluent l'éducation militaire professionnelle, la spécialisation dans des secteurs de connaissances clés tels que la cybersécurité, la primauté de la science et de la technologie, l'amélioration de l'instruction et l'accroissement des connaissances spécialisées, la mise en service et l'utilisation d'un matériel militaire plus perfectionné, des améliorations touchant les moyens de commandement et contrôle et l'accent mis sur des opérations interarmées multinationales[13].

Depuis 1997, le budget militaire de la Chine a augmenté à un rythme supérieur à 10 p. cent, une bonne part de ces augmentations correspondant à une rémunération plus élevée, à des logements de meilleure qualité et à des installations améliorées. En 2014, le budget officiel de la défense communiqué s'élevait à 131,57 milliards de dollars américains; c'est le deuxième en importance dans le monde et, selon certaines appréciations renseignement, ce montant représente seulement la moitié du chiffre réel[14]. Un professionnalisme accru est toutefois une arme à deux tranchants. D'une part, il libère les militaires des imbroglios quotidiens de la vie politique; d'autre part toutefois, il favorise l'autonomie, l'esprit corporatif et le sens de la responsabilité, que les militaires exerceront si l'occasion se présente en appliquant les compétences qu'ils auront acquises et qui les pousseront à intervenir si des intérêts vitaux sont menacés[15].

Moins de travail politique ou d'étude idéologique

Bien qu'il existe des exceptions (par exemple la période qui a immédiatement suivi le massacre de la place Tiananmen de 1989), la professionnalisation des forces armées a généralement mené à une réduction du travail politique et de l'éducation politique (par rapport au temps consacré aux fonctions militaires). L'érosion des fondements de l'idéologie communiste a un effet particulièrement grand sur les militaires, car ainsi ces derniers contestent directement la *raison d'être* des forces, c'est-à-dire la promotion des idéaux communistes par la révolution et un soutien sans réserve du Parti. Même si l'idéologie marxiste peut toujours être invoquée lorsqu'une justification est nécessaire, elle n'est plus le symbole sacro-saint qu'elle a déjà été et cela réduit de façon considérable le tissu conjonctif qui relie de façon uniforme le Parti et l'APL.

La bifurcation croissante des élites

Pour que la Chine se transforme en un pays développé doté de forces armées relativement modernes, il a fallu s'éloigner de la formule consistant à recourir aux élites exerçant une double fonction; il a fallu plutôt recourir à des groupes de cadres supérieurs distincts ayant des antécédents, une expérience professionnelle ou un parcours de carrière différents. Ainsi, puisque l'avancement a commencé à se faire en fonction des compétences fonctionnelles, rares sont les liens communs (expérience professionnelle formelle, connaissances techniques, expérience de gestion et liens politiques) qui unissent militaires de carrière, dirigeants du Parti et hauts fonctionnaires, contrairement à ce qui se produisait avec leurs prédécesseurs révolutionnaires. Les retombées de ce changement sont importantes. Il n'existe pas, actuellement, de cadres de référence communs; le risque de malentendu est donc élevé. Les dirigeants civils n'interagissent pas régulièrement avec leurs homologues militaires et une ignorance générale des tactiques, modes d'instruction et procédures des militaires, qui ne sont pas systématisés au moyen de voies de communication efficaces, se maintient[16]. Bref, plus l'écart entre la sphère militaire et la sphère politique augmente, plus la bifurcation croissante des élites empêche l'établissement de relations fondées sur la confiance. Qui plus est, on assiste de plus en plus à une divergence des points de vue sur les questions de sécurité nationale.

Loyautés partagées de l'État, du Parti et de la population

En Chine, *théoriquement*, le Parti communiste, l'appareil gouvernemental et les forces armées sont tous des entités distinctes qui ont des pouvoirs, des obligations et des responsabilités officiels. En *pratique*, le Parti domine tout, à des degrés divers, grâce à ses membres qui le composent, aux méthodes de nomination et aux sanctions. Cette situation évolue toutefois elle aussi. À mesure que la Chine se modernise, le pouvoir est de plus en plus décentralisé et la légitimité (ou absence de légitimité) du Parti est presque uniquement liée à la performance économique du pays. À certains points de vue fondamentaux, la législature (ou Congrès national du peuple) de la Chine et son Comité permanent assurent maintenant à plus juste titre une fonction de surveillance des forces armées. Le rôle du Congrès national du peuple dans l'approbation du budget annuel des forces armées est directement lié à cet aspect. L'approbation, qui a déjà été un processus « automatique », l'est de moins en moins.

L'émergence d'une structure étatique plus forte qui a des liens avec les forces armées favorise une dualité relative aux centres distincts sur les plans juridique et administratif (un État, un parti) avec lesquels l'APL doit interagir fructueusement, puisque les deux ont souvent des membres en commun, mais cette structure et l'APL ont parfois des programmes qui divergent et qui s'opposent[17]. Bref, le Parti est la source des directives et des lignes de conduite, et l'État administre le pays et met les politiques en œuvre au jour le jour. L'ambiguïté constitutionnelle de l'allégeance des forces armées envers le Parti et l'État est susceptible de favoriser des loyautés conflictuelles et elle conteste l'entente sommaire officielle selon laquelle le Parti et l'APL sont indivisibles et constituent une entité unique. En outre, la loyauté *de facto* de l'Armée envers la population de la Chine a un fondement historique (d'où l'appellation « Armée populaire de libération ») et lorsqu'elle a été mise à l'épreuve, le 4 juin 1989 [à l'occasion du soulèvement de la place Tiananmen à Beijing], elle s'est manifestée sous la forme de problèmes de commandement et contrôle (des soldats ont dans certains cas refusé de tirer sur des manifestants). Un préjudice durable touchant une relation auparavant considérée par les deux parties comme inviolable existe encore aujourd'hui et beaucoup de personnes soutiennent que même si elle était ordonnée, une répression violente de ce genre ne se répéterait pas en raison de ce précédent et de ses retombées[18].

Le factionnalisme interne dans l'Armée populaire de libération

De même que les loyautés partagées entre les organes du Parti, des forces armées et du gouvernement de la Chine, il faut aussi reconnaître qu'il existe, au sein de chacun de ces organes, des factions reposant

Bobby Yip/Reuters, photo RTRF4GN

Des étudiants se joignent à des manifestants en faveur de la démocratie, à la place Tiananmen, en mai 1989.

sur des allégeances générationnelles, personnelles, professionnelles géographiques ou institutionnelles[19]. Ces lignes de faille mineures sont le plus prononcées durant les crises, et elles se maintiennent malgré la professionnalisation[20]. Comme l'a démontré la dynamique civilo-militaire de la répression des manifestants étudiants par le gouvernement chinois, des divisions et des convergences d'intérêts ont émergé concernant les moyens à prendre pour contenir ce genre de situation; des intérêts associés à des factions ont en grande partie déterminé quels soldats allaient exécuter les ordres, quels allaient être leurs commandants, quels dirigeants civils du Parti appuieraient les actions et qui allait être sanctionné après la crise. En raison des factions qui existent dans l'APL (particulièrement à cause de la faiblesse de la primauté du droit et des restrictions constitutionnelles auxquelles les forces armées sont soumises), les mécanismes de commande du Parti doivent être robustes pour régir non seulement une chaîne de commandement militaire unique, mais peut-être plusieurs chaînes de commandement, surtout durant les crises. Cette robustesse requise ne semble pourtant pas apparente : l'examen des informations disponibles indique que, dans l'ensemble, l'influence des forces armées augmente et l'emprise du Parti diminue.

D'une certaine façon, le Parti domine clairement les forces armées, car la Commission militaire centrale (CMC), qui constitue l'organe de surveillance militaire le plus élevé de la RPC, est présidée par un civil, le président Xi Jinping. De plus, la représentation de l'APL au sein des organes décisionnels politiques officiels (tels que le Comité permanent du Politburo, le Politburo, le Comité central et le Congrès national du peuple) a diminué au fil des ans, mais cela ne correspond pas nécessairement à un niveau d'influence réduit. Par exemple, les deux vice-présidents de la CMC sont maintenant des généraux, tout comme les huit autres membres. Peu importe l'appartenance institutionnelle, les dirigeants militaires conservent un rôle déterminant dans les décisions. Les interactions personnelles et les rencontres informelles avec les dirigeants supérieurs du Parti offrent des occasions d'influer sur les décisions. Ces personnes occupent aussi des postes importants au sein de petits groupes de premier plan qui s'occupent de questions telles que Taïwan et d'autres enjeux de sécurité, par exemple la mer de Chine méridionale[21].

De façon semblable, d'autres méthodes d'influence sur le Parti, exercées par l'entremise des commissaires politiques, comités du Parti et commissions disciplinaires d'inspection, ne sont plus acceptées pour faire respecter les diktats idéologiques d'un chef suprême. Face à des filières hiérarchiques diffuses, à des allégeances contradictoires et à une socialisation souvent efficace de la part des unités militaires qu'elles sont censées surveiller, la plupart n'assurent plus la fonction de gardien et de guide du Parti autrefois si omniprésente.

Même si elle va peut-être trop loin, l'observation de Paltiel selon laquelle « … les efforts de la Chine ont, au cours du dernier siècle et demi, attribué dans l'État aux forces armées un rôle important et même dominant qui se substitue au contrôle civil et qui entrave l'exercice de l'autorité constitutionnelle [TCO] » est probablement

maintenant plus vraie que jamais auparavant dans l'Histoire[22]. Bien que toujours fidèle au Parti en tant qu'institution, l'APL n'est plus soumise de façon inconditionnelle à un dirigeant particulier et elle conserve les ressources nécessaires pour, si cette décision est prise (aux plus hauts niveaux), entrer dans l'arène politique.

Signification des axes de tendances civilo-militaires en Chine

Les tendances civilo-militaires qui sont évidentes en Chine depuis la fin de la Révolution culturelle indiquent que la nature symbiotique des relations entre le Parti et l'APL s'est transformée relativement à certains aspects importants depuis la fin des années 1960. La promotion du professionnalisme, l'affaiblissement de l'endoctrinement idéologique, la bifurcation croissante des élites civilo-militaires et l'augmentation des pouvoirs de l'État (où existent les loyautés partagées et le factionnalisme) ont compliqué le paysage politique qui nous renseigne sur les interactions du PCC avec l'APL. Si, ainsi qu'on l'a dit, nous sommes passés du modèle global d'une élite dont les membres exercent une double fonction à celui d'une « conformité conditionnelle » dans lequel les militaires détiennent en fait une part prépondérante des pouvoirs possibles et dans lequel leurs intérêts sont satisfaits au moyen de concessions, d'un marchandage et de pots-de-vin, l'évidence empirique devrait le refléter. Un examen de trois changements majeurs à la tête de la Chine depuis la transition de la vieille garde révolutionnaire aux technocrates modernes le confirme.

Jiang Zemin (1989-2004)

Officiellement béni et légitimé par Deng en 1989, Jiang a assumé le leadership sans accréditation militaire et sans compter beaucoup d'alliés. Il était considéré par beaucoup comme un secrétaire intérimaire du Parti dans la foulée du massacre de la place Tiananmen. Malgré ses limites, Jiang connaissait bien les vicissitudes du jeu politique interne. Éclairé par une grande acuité politique, il a immédiatement mis de l'avant l'image d'un commandant en chef concerné, et il a visité en personne chacune des sept régions militaires, ce qui est un signe d'engagement que des dirigeants tels que Mao ou Deng n'ont jamais manifesté. Des gestes symboliques de ce genre ont été renforcés par les encouragements qu'il a offerts à l'APL, par exemple des hausses constantes du budget de la défense, un budget de modernisation des forces armées de même que du matériel, la logistique et un effort de R et D accru[23]. Appelé l'« aiguille entourée de soie », Jiang a mobilisé les ressources du Parti de manière à non seulement récompenser mais aussi à punir[24]. Son pouvoir institutionnel relatif aux nominations lui a permis de manipuler les factions, de renvoyer ceux qui s'opposaient à lui, de faire respecter de nouvelles normes de retraite rigides et de promouvoir ceux qui étaient loyaux. Un équilibre délicat a été établi durant la première partie des années 1990 jusqu'à sa retraite partielle en 2004[25]; Jiang a alors garanti les priorités militaires, notamment en appuyant la mécanisation et des forces armées axées sur l'information (soit la promotion du concept d'une révolution dans les affaires militaires à saveur chinoise) en échange du soutien de l'APL aux contributions qu'il laissait

Photographe de Reuters/Reuters, photo RTR107

Le président cubain Fidel Castro en conversation avec le président chinois Jiang Zemin lors de sa visite à Cuba, le 21 novembre 1993.

en héritage à la pensée marxiste-léniniste de Mao Zedong sous la forme de sa doctrine des « trois représentations [TCO] ».

Hu Jintao (2002-2012)

À l'instar de Jiang, l'accession de Hu Jintao au pouvoir a été le produit de négociations, compromis et concessions. Hu, à qui l'APL ne s'est pas opposée, mais que « les huiles » militaires n'ont pas non plus appuyé, était connu, puisqu'il avait été vice-président (1998) et qu'il était depuis 1999 vice-président de la CMC. Il a été jugé acceptable jusqu'à preuve du contraire. À l'ombre de Jiang (qui a conservé le poste de président de la CMC jusqu'en 2004), Hu n'a pas exercé le même genre d'influence *au sein* des forces armées de la Chine ni suscité le même genre d'égards *de leur part*, mais il s'est également révélé capable d'entretenir avec l'armée une relation pragmatique qui garantissait ses intérêts et qui, ce faisant, légitimait son poste de dirigeant.

Cédant une bonne part des décisions militaires concernant la planification et les opérations directement à l'APL, Hu a tiré parti de ses forces et il s'est concentré sur les questions de sécurité nationale (par exemple le règlement satisfaisant de la crise du syndrome respiratoire aigu sévère en Chine), ce qui a renforcé sa crédibilité à titre de dirigeant populiste dans la population et a ainsi indirectement accru son pouvoir au sein des forces armées et du Parti. Il s'est de plus concentré sur les questions de sécurité militaire étrangères (plus particulièrement sur les négociations entre la Corée du Nord et les États-Unis), ce qui lui a permis de lier son programme politique personnel aux toutes dernières ambitions des forces armées.

En accordant aux forces armées une place distincte dans le plan national de développement de la Chine, en soutenant l'ascension de la Chine et en garantissant ses intérêts vitaux, Hu a reconnu le besoin nouveau des forces armées d'être présentes sur la scène internationale et leur intérêt mondial concernant les opérations sans combat telles que les opérations de maintien de la paix et de secours aux sinistrés de même que les enjeux associés à la haute mer, à l'espace extra-atmosphérique et au cyberespace à titre de zones d'intérêt sans frontières géographiques[26]. Dans le contexte du slogan concernant la mission historique de la Chine dans la nouvelle phase du nouveau siècle et de son accord avec le besoin déclaré de l'APL de gagner les guerres locales dans des conditions modernes fondées sur le financement de l'acquisition de nouvelles technologies, Hu a obtenu la reconnaissance officielle de l'armée pour ses contributions à une pensée militaire basée sur des réalisations scientifiques, pensée qui éclairait une théorie d'orientation stratégique, d'où une nouvelle orientation opérationnelle pour les forces armées de la Chine. Imitant son prédécesseur, Hu a obtenu la conformité conditionnelle de l'APL en échangeant de manière fructueuse les besoins et souhaits militaires contre l'appui de l'armée et l'acceptation, par celle-ci, de sa fonction politique. Il n'a pas agi ainsi sans tenir compte de ses intérêts. Tout comme Jiang, Hu a, avec une adresse cooptée, limogé et promu certains généraux au profit de ses fins supérieures, et il l'a fait de diverses manières qui étaient toutefois, en fin de compte, acceptables pour les forces armées.

Photo ID B99P3E © SPUTNIK/photothèque Alamy

Première rangée, de gauche à droite, Hu Jintao, président de la Chine, Michelle Bachelet, présidente du Chili; rangée arrière, de gauche à droite, George Bush, président des États-Unis, Vladimir Poutine, président de la Russie, et Surayud Chulanont, premier ministre de la Thaïlande, lors de la prise de photos, le 19 novembre 2006.

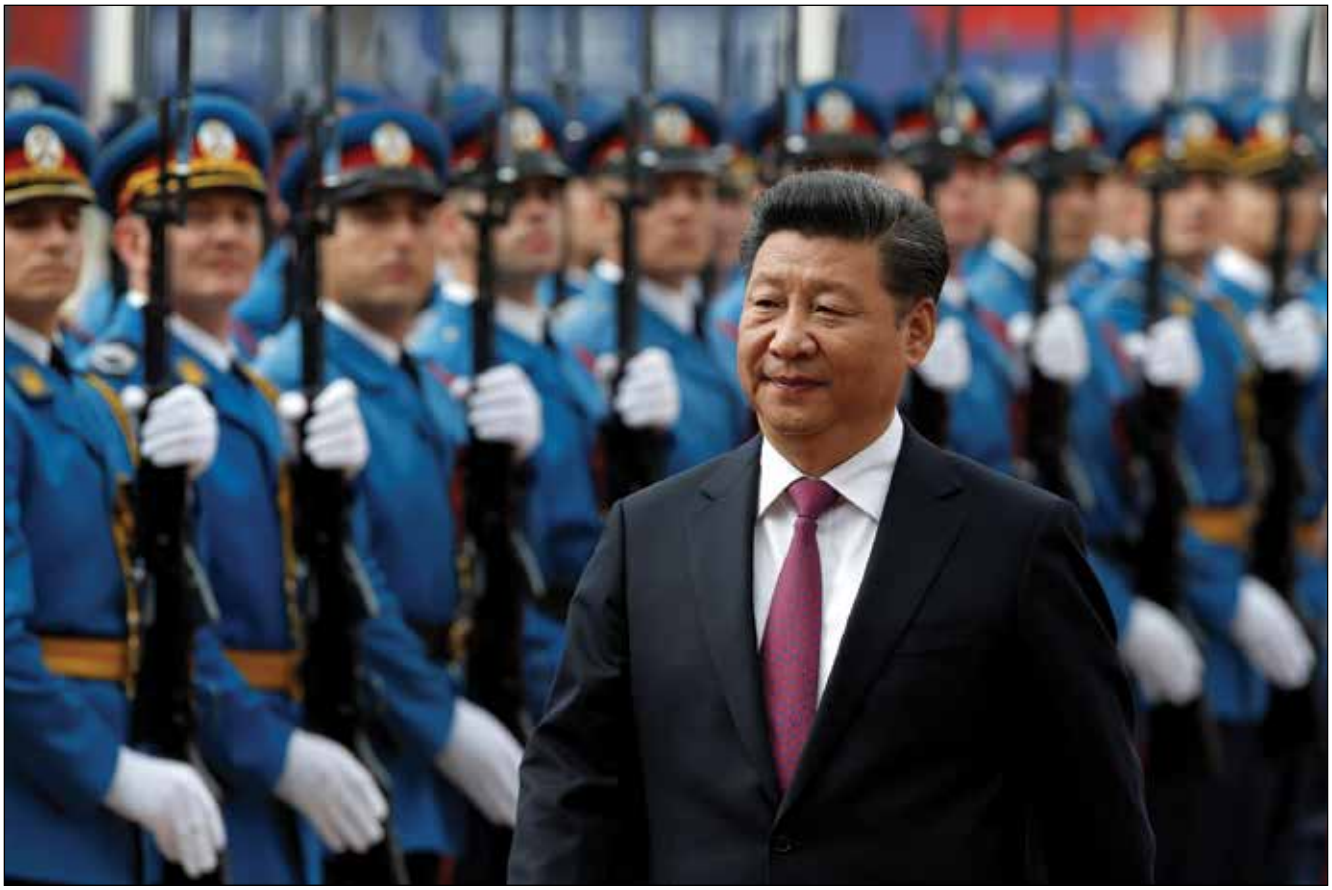

Marko Djurica/Reuters, photo RTX2GVTU

Le président de la Chine, Xi Jinping, passe en revue la garde d'honneur durant une cérémonie d'accueil tenue à Belgrade, en Serbie, le 18 juin 2016.

Xi Jinping (de 2012 à maintenant)

L'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2012 marque, tout en reproduisant le maquignonnage de Jiang et de Hu, un changement fondamental dans le style de leadership. Souvent décrit comme un leader transformationnel, Xi critique ouvertement ses prédécesseurs et il se répand en injures contre des périodes antérieures au cours desquelles les réformes ont tourné court et au cours desquelles la corruption a augmenté[27]. Il est partisan d'une conception partant des échelons supérieurs, dans laquelle un effort massif destiné à centraliser tous les aspects des pouvoirs du PCC, qui inclut une restructuration majeure de l'économie, du gouvernement, de l'administration et des forces armées, remplace le gradualisme.

Surnommé en guise d'affront « le pistolet et le couteau » en raison des tentatives qu'il fait pour contrôler simultanément l'armée, la police, les espions et les éléments qui luttent contre les pots-de-vin, Xi semble à l'heure actuelle détenir un pouvoir incontesté. On considère aussi, néanmoins, qu'il va trop loin et qu'il menace l'équilibre établi entre le Parti et l'APL au cours des vingt-cinq dernières années. Par exemple, seulement deux ans après le début de son mandat, il a encouragé un culte de la personnalité, l'esprit de Xi Jinping, qui a été en comparaison élevé officiellement au même rang que les cultes de Mao et de Deng, qui sont des personnages fondamentaux de l'histoire de la Chine. Ses attaques ouvertes contre les ennemis politiques (plus particulièrement Zhou Yongkang, membre du Comité permanent du Politburo et ancien grand responsable de la sécurité) suscitent la peur parmi la quasi-totalité des cadres supérieurs, qui sont tous vulnérables d'un point de vue ou d'un autre. De même, une campagne sans précédent de lutte contre la corruption incite des camarades à se tourner les uns contre les autres, comme dans un jeu généralisé de dilemme du prisonnier.

C'est au sein de l'APL que la pression visant à réaliser des réformes est la plus forte. Xi préconise d'administrer l'armée avec rigueur et austérité, de promouvoir la frugalité et l'obéissance. Des campagnes d'éducation des masses en ligne destinées à corriger la façon de travailler par la critique et l'autocritique sont actuellement mises en œuvre conformément à ses instructions[28]. La construction idéologique et politique est maintenant mise sur le même pied que la construction de l'armée pour garantir l'emprise incontestée du Parti sur les soldats des points de vue idéologique, politique et organisationnel. Certaines régions militaires (celles qui font face à Taïwan et qui sont voisines de la mer de Chine méridionale) et les commandants de ces régions sont témoins d'un favoritisme et de promotions dont d'autres personnes paient le prix. De plus, un nouveau régime de responsabilité de la présidence de la CMC, qui conteste directement le soutien des généraux les plus élevés en grade de Xi, a été institué.

Xi, qui est par tempérament un partisan de la ligne dure, reconnaît qu'il doit gagner le soutien de l'APL. Les nouvelles priorités militaires qu'il appuie incluent l'accélération de la modernisation, un système interarmées de commandement et de C4ISR, l'instruction et la gestion des talents de même que la modernisation de l'équipement et des forces. Cela dit, son but, qui est de concrétiser le rêve chinois consistant à édifier un État socialiste modernisé riche, puissant, démocratique, civilisé et harmonieux au plus tard en 2021, année du centième anniversaire de la fondation du PCC, est exceptionnellement ambitieux. Il va nécessiter des engagements sans fin envers des intérêts concurrentiels, à une époque de stagnation économique et

de ralentissement mondial de l'économie. Si jamais l'APL estime ne pas être en tête de liste relativement aux largesses du gouvernement, le soutien accordé à Xi pourrait très vite s'éroder[29].

Conclusion et perspectives

Les projections de l'ascension supposée de la Chine au statut de superpuissance mondiale ou de son implosion possible attribuable aux conflits internes politiques, à un ralentissement de l'économie ou à une agitation politique civile de grande envergure découlant de tout un éventail de raisons possibles (allant de l'écart entre la campagne et la ville à des problèmes sanitaires massifs) alimentent d'enrichissantes discussions. Ce qui est certain, c'est que peu importe le résultat, les relations civilo-militaires de la Chine seront un facteur déterminant pour la suite des choses. Cette question est très peu étudiée par les chercheurs occidentaux, particulièrement depuis la fin des années 1960, alors que la relation entre le Parti et l'APL se transforme de façon fondamentale.

La nature symbiotique des relations civilo-militaires qui existait durant la période révolutionnaire (1921-1949) en RPC a pris un caractère politique après la fondation de la Chine en 1949. Elle est devenue ce qui est mieux décrit comme l'état de conformité conditionnelle durant la période de la modernisation (1976-2014), au cours de laquelle le soutien de l'APL a été obtenu grâce à des hausses du budget, à un troc politique et à des garanties d'accorder *a priori* la préséance aux objectifs de développement militaires par rapport à d'autres intérêts nationaux concurrentiels. La conformité conditionnelle est un résultat de tendances civilo-militaires en évolution, qui incluent la professionnalisation de l'APL et son sentiment croissant d'autonomie, une étude et un endoctrinement politiques réduits des officiers et de la troupe, la bifurcation croissante des élites militaires et civiles, un sentiment de loyautés partagées entre les forces armées, l'État, le Parti et la population de même que le factionnalisme et l'affaiblissement des leviers de commande du Parti.

Malgré ces tendances, un équilibre dans lequel le Parti et l'APL ont obtenu des résultats mutuellement avantageux assez utiles pour que cet arrangement continue à fonctionner a été établi sous le leadership de Jiang Zemin et de Hu Jintao (de 1989 à 2012). L'arrivée du partisan de la ligne dure Xi Jinping, en 2012, remet toutefois de plus en plus cet équilibre délicat en cause.

La recentralisation massive en cours des objectifs de pouvoir de Xi, son culte de la personnalité à titre de chef suprême de la Chine, alors qu'il devrait plutôt agir à titre de premier parmi ses pairs, sa poursuite de toutes les menaces politiques possibles et son engagement ferme et absolu envers l'idéologie communiste risquent fondamentalement d'aliéner d'autres centres de pouvoir maintenant bien établis, ou l'autoritarisme fragmentaire, qui est un produit de la modernisation de la Chine. Si cela se confirme, l'APL pourrait de façon très réaliste redéfinir le soutien qu'elle accorde au Parti communiste ou y mettre fin et choisir un nouveau type de mode de partage du pouvoir.

Bien que des prédictions soient impossibles à établir, les indicateurs clés d'un changement aussi spectaculaire en Chine sont les suivants : a) efforts que le président Xi fait pour imposer son programme personnel pour la Chine et son autoglorification au point qu'il conteste fondamentalement d'autres intérêts bien établis, b) crise politico-militaire (par exemple avec le Japon concernant la mer de Chine orientale, avec Taïwan ou avec différents intérêts dans la mer de Chine méridionale) à laquelle d'autres pays sont mêlés – en particulier les États-Unis – et qui divise les intérêts civils et militaires concernant les mesures à prendre ou c) crise sociale dans laquelle une mobilisation de masse a lieu et dans laquelle les factions civilo-militaires ne s'entendent pas sur la manière de réagir à la situation ou sur l'entité qui prend la décision concernant le moment et le lieu d'une intervention.

Les scénarios désastreux énumérés précédémment pourraient réellement se concrétiser, et ils seraient tous déterminés par la nature des relations civilo-militaires en Chine. Une attention accrue des chercheurs, la pensée critique et une surveillance améliorée des premiers signes annonciateurs de ce genre de possibilité doivent donc devenir une priorité pour les analystes du renseignement, les forces militaires et les planificateurs stratégiques de l'Occident.

Kim Kyung Hoon/Reuters, photo RTXTHMJ

Une manifestante vêtue d'un kimono traditionnel crie des slogans durant une marche de protestation contre la Chine tenue à Tokyo, le 16 octobre 2010.

BIBLIOGRAPHIE

Bickford, Thomas J. « A Retrospective on the Study of Chinese Civil Military Relations Since 1979: What have we learned? Where do we go?, » dans *Seeking Truth from Facts: A Retrospective on Chinese Military Studies in the Post-Mao Era*, publié sous la direction de James C. Mulvenon. Washington, DC, Rand Centre for Asia Pacific Policy, 2001.

Blasko, James. « China in 2012: Shifting Perspectives-Assessing the PLA from the Ground Up », dans *China Brief*, vol. 12, nº 2, Jamestown Foundation, 2012.

Blasko, James. « The 2013 Defence White Paper in Perspective », dans *China Brief,* vol. 13, nº 9, Jamestown Foundation, 2013.

Cabestan, Jean-Pierre. « China's Foreign and Security Policy: Decision-Making Processes under Hu Jintao », dans *Journal of Current Chinese Affairs,* vol. 3, (2009), p. 63-97.

Chansoria, Monika. « Xi Jinping Tightens Grip over the Party and the PLA », Centre for Land Warfare Studies, 2013. http://www.claws.in/1372/xi-jinping-in-pakistan-read-between-the-lines-dr-monika-chansoria.html

Chase, Michael S. et autres, *China's Incomplete Military Transformation-Assessing the Weaknesses of the PLA*. Rand Paper, 2015. www.rand.org/t/RR893

Chopan, Alex. « A Table for Two: Jiang Zemin and the PLA », dans *Journal of Contemporary Chine,* vol. 11, nº 31 (2002), p. 281-296.

Cohen, David. « China Examines Military Strategy », dans *China Brief,* vol. 14, nº 3, Jamestown Foundation, 2014.

Cohen, David et Peter Martin. « A Mandate, Not a Putsch: the Secret of Xi's Success », dans *China Brief,* vol. 15, nº 3, Jamestown Foundation, 2015.

Cole, J. Michael. « Militarization of China's Civil Leaders? », dans *The Diplomat*, 29 août 2012.

Diamond, Larry. « Chinese Communism and the 70-Year Itch », dans *The Atlantic*, 29 octobre 2013.

Feaver, Peter. « The Civil-Military Problematique: Huntington, Janowitz and the Question of Civilian Control», dans *Armed Forces and Society*, vol. 23, nº 2, (1996), p. 149-178, 1996.

Feaver, Peter. Armed Servants: Agency, Oversight, and Civil-Military Relations. Cambridge, Harvard University Press, 2003.

Fewsmith, Joseph. « The 16th Party Congress: Implications for Understanding Chinese Politics », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, 2003, p. 43-53. http://media.hoover.org/sites/default/files/documents/clm5_jf.pdf

Fewsmith, Joseph. « Xi Jinping's Fast Start », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, nº 41, p. 1-7.

Fravel, Taylor M. et Dennis Blasko. « Xi Jinping and the PLA », dans *The Diplomat*, 19 mars 2013.

Garafola, Cristina. « PLA Succession: Trends and Surprises », dans *China Brief,* vol. 12, nº 24, Jamestown Foundation, 2012.

Gilly, Bruce. « China in 2012: The Politics and Policy of Leadership Succession », dans *China Brief,* vol. 12, nº 2, Jamestown Foundation, 2012.

Gilly, Bruce. « China's New Leaders to Strengthen the Party-State », dans *China Brief,* vol. 12, nº 23, Jamestown Foundation, 2012.

Gugel, Andy. « After the 16th Party Congress ». Mémoire de conférence. The Heritage Foundation, 2003. http://www.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/a430523.pdf

Heath, Timothy. « Towards Strategic Leadership: Chinese Communist Party People's Liberation Army Relations in the Hu Era », dans Lai, David, Roy Kamphausen, et Travis Tanner, responsables de la publication. *Assessing the People's Liberation Army in the Hu Jintao Era*. Army War College, 2014. http://www.strategicstudiesinstitute.army.mil/pdffiles/PUB1201.pdf

Health, Timothy. « Restructuring the Military: Drivers and Prospects for Xi's Top-Down Reforms », dans *China Brief,* vol. 14, nº 3, Jamestown Foundation, 2014.

Health, Timothy. « Xi's Bold Foreign Policy Agenda: Beijing's Pursuit of Global Influence and Growing Risks of Sino-U.S. Rivalry », dans *China Brief,* vol. 15, nº 6, Jamestown Foundation, 2015.

Joffe, Ellis. « Party-Army Relations in China: Retrospect and Prospect», dans *The China Quarterly,*

nº 146, Special Issue: China's Military in Transition (juin 1996), p. 299-314.

Joffe, Ellis. « The Future of PLA Modernization: Bumps and Boosters », dans *Civil-Military Change in China: Elites, Institutes and Ideas after the 16th Party Congress*. (New York, Lulu, 2014), p. 365-371.

Ke Li et Chi Shengzhang, *The Liberation Army in the Great Cultural Revolution*. (Beijing, Zhonggong Dangshi Ziliao Chubanshe, 1989).

Keck, Zachery. « Don't Forget About Hu Jintao », dans *The Diplomat*, 20 novembre 2012. http://thediplomat.com/2012/11/dont-forget-about-hu-jintao/

Kiselycznyk Michael et Phillip C. Saunders. « Civil-Military Relations in China: Assessing the PLA's Role in Elite Politics », dans *Institute for National Strategic Studies China Strategic Perspectives*, nº 2. (Washington, DC, National Defence University Press, 2010).

Lai, David, Roy Kamphausen, et Travis Tanner, responsables de la publication. *Assessing the People's Liberation Army in the Hu Jintao Era*. Army War College, 2014. http://purl.fdlp. gov/GPO/gpo49948

Lieberthal, Kenneth G. « Introduction: The 'Fragmented Authoritarianism' Model and Its Limitations », dans *Bureaucracy, Politics, and Decision Making in Post-Mao China*, publié sous la direction de Kenneth G. Lieberthal et David M. Lampton. (Berkeley, CA, University of California Press, 1992).

Lam, Willy. « Professionalism and Factionalism in the PLA », dans *China Brief,* vol. 12, nº 21, Jamestown Foundation, 2012.

Lam, Willy. « Can Xi Jinping Grow Political Power Out of the Barrel of a Gun? », dans *China Brief*, vol. 13, nº 4, Jamestown Foundation, 2013.

Lam, Willy. « Centralized Power Key to Realizing Xi's "China Dream" », dans *China Brief,* vol. 13, nº 7, Jamestown Foundation, 2013.

Lam, Willy. « All the General Secretary's Men: Xi Jinping's Inner Cercle Revealed », dans *China Brief,* vol. 13, nº 4, Jamestown Foundation, 2013.

Lam, Willy. « The CCDI's Last Hurrah? Zhou's Arrest May Mark Slowing of Anti-Corruption Efforts », dans *China Brief,* vol. 14, nº 16, Jamestown Foundation, 2014.

Lam, Willy. « Xi Jinping Consolidates Power by Promoting Alumni of the Nanjing Military Region », dans *China Brief*, vol. 1, nº 9, Jamestown Foundation, 2015.

Lam, Willy. « A Modern Cult of Personality? Xi Jinping Aspires to be the Equal of Mao and Deng », dans *China Brief*, vol. 15, nº 5, Jamestown Foundation, 2015.

Mastro, Oriana, Michael Chase et Benjamin Purser. « New CMC Vice Chairman Strong Advocates for Joint, Modern Chinese Military », dans *China Brief,* vol. 12, nº 22, Jamestown Foundation, 2012.

Mattis, Peter. « Shoring up PLA Military Cultural Security to Ensure Stability », dans *China Brief,* vol. 12, nº 14, Jamestown Foundation, 2012.

Mattis, Peter. « Central Party School's Critiques Suggest New Leadership Dynamics », dans *China Brief,* vol. 12, nº 12, Jamestown Foundation, 2012.

Mattis, Peter. « How Much Power Does China's People's Army Have? », dans *The Diplomat*. 13 juillet 2012.

Mattis, Peter. « In a Fortnight », dans *China Brief*, vol. 13, nº 2, Jamestown Foundation, 2013.

Mattis, Peter. « The Myth of Xi Jinping's 'New' Leadership », dans *The Diplomat,* 6 février 2013.

Mattis, Peter. « The Military Dimensions of NPC 2014 », dans *China Brief*, vol. 14, nº 16, Jamestown Foundation, 2014.

Mattis, Peter. « Army Day Coverage Stresses Continuity of Reform », dans *China Brief,* vol. 16, nº 14, Jamestown Foundation, 2014.

McCaulay, Kevin. « Quality over Quantity: A New PLA Modernization Methodology », dans *China Brief,* vol. 14, nº 14, Jamestown Foundation, 2014.

McCaulay, Kevin. « Xi's Military Reform Plan: Accelerating Construction of a Strong PLA », dans *China Brief,* vol. 14, nº 23, Jamestown Foundation, 2014.

McCaulay, Kevin. « President Xi Clears the Way for Military Reform: PLA Corruption, Clique Breaking and Making, and Personnel Shuffle », dans *China Brief,* vol. 15, nº 3, Jamestown Foundation, 2012.

Miller, Alice. « Hu Jintao and the PLA Brass », *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, nº 21, p. 1-9.

Mulvenon, James C. « The PLA and the 16th Party Congress », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, 2003 p. 20-29.

Mulvenon, James C. « Chairman Hu and the PLA's "New Historic Missions" », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, 2004, p. 1-11.

Mulvenon, James C. « The King Is Dead! Long Live the King! The CMC Leadership Transition from Jiang to Hu », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, nº 13, p. 1-8.

Mulvenon, James C. « The New Central Military Commission », *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, nº 40, p. 1-10.

Mulvenon, James C. « The Best Laid Plans: Xi Jinping and the CMC Vice-Chairmanship that Didn't Happen », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, nº 30, p. 1-7.

Mulvenon, James C. « Xi Jinping and the Central Military Commission: Bridesmaid or Bride? », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, nº 34, p. 1-5.

Mulvenon, James C. « Comrade, Where's My Military Car? Xi Jinping's Throwback Mass-Line Campaign to Curb PLA Corruption », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, nº 42 p. 1-5.

Mulvenon, James C. « Party-Army Relations since the 16th Party Congress: The Battle of the Two Centres? », dans *Civil-Military Change in China: Elites, Institutes and Ideas after the 16th Party Congress*. (New York, Lulu, 2014), p. 11-47.

Paltiel, Jeremy. « Civil-Military Relations in China: An Obstacle to Constitutionalism? », dans *Journal of Chinese Law,* nº 9 (1995), p. 35-64.

Paltiel, Jeremy. « PLA Allegiance on Parade: Civil-Military Relations in Transition », dans *The China Quarterly,* nº 143, (septembre 1995), p. 784-800.

Panda, Jagannath P. « Leadership, Factional Politics and China's Civil-Military Dynamic: Post-17th Party Congress Patterns », dans *Strategic Analysis*, vol. 33, nº 5, août 2009, p. 716-729.

Scobell, Andrew. « Why the People's Army Fired on the People: The Chinese Military and Tiananmen », dans *Armed Forces and Society*, vol. 18, nº 2, hiver 1992, p. 193-213.

Scobell, Andrew. « Seventy-Five Years of Civil-Military Relations: Lessons Learned », dans *The Lessons of History: The People's Liberations Army at 75*, publié sous la direction de Laurie Burkitt, Andrew Scobell et Larry M.Wortzel. US Army War College, juillet 2003, p. 427-450.

Scobell, Andrew et Larry Wortzel, responsables de la publication. *Civil-Military Change in China: Elites, Institutes and Ideas after the 16th Party Congress*. (New York, Lulu, 2014).

Scobell, Andrew. « China's Evolving Civil-Military Relations: Creeping Guojia », dans *Armed Forces and Society*, vol. 31, nº 2, hiver 2005, p. 227-244.

Scobell, Andrew. « Is There a Civil-Military Gap in China's Peaceful Rise? », dans *Parameters*, été 2009, p. 4-22.

Tanner, Murray Scot. « Hu Jintao as China's Emerging National Security Leader », dans *Civil-Military Change in China: Elites, Institutes and Ideas After the 16th Party Congress*. (New York, Lulu, 2014), p. 49-75.

Tobin, Daniel, Kim Fassler et Justin Godby, « Parsing the Selection of China's New High Command », dans *China Brief,* vol. 12, nº 2, Jamestown Foundation, 2012.

Wei-Chin, Lee. « China's Military after the Sixteenth Party Congress: Long March to Eternity », dans *JAAS*, vol. 38, nº 4-5, 2003, p. 416-446.

NOTES

1. Voir par exemple Christopher Layne, « This Time It's Real: The End of Unipolarity and the *Pax Americana* », dans *International Studies Quarterly*, vol. 56, 2012, p. 203-213.
2. On trouvera le rapport le plus objectif et le plus équilibré sur le passage à une multipolarité mondiale et la montée de la Chine dans le document *Global Trends 2030: Alternate Worlds* du National Intelligence Council, NIC 2012-01, décembre 2012.
3. Pour un résumé des risques pour la Chine, voir David Shambaugh, « The Coming Chinese Crackup », dans *The Wall Street Journal*, 6 mars 2015. http://www.wsj.com/articles/the-coming-chinese-crack-up-1425659198.
4. Michael Kiselycznyk et Phillip C. Saunders, « Civil-Military Relations in China: Assessing the PLA's Role in Elite Politics », dans *Institute for National Strategic Studies China Strategic Perspectives,* nº 2 (Washington, DC, National Defence University Press, 2010), p. 11.
5. Kenneth G. Lieberthal, « Introduction: The 'Fragmented Authoritarianism' Model and Its Limitations », dans *Bureaucracy, Politics, and Decision Making in Post-Mao China*, publié sous la direction de Kenneth G. Lieberthal et David M. Lampton, Berkeley, CA, University of California Press, 1992, p. 6-10.
6. Jeremy Paltiel, « Civil-Military Relations in China: An Obstacle to Constitutionalism? », dans *Journal of Chinese Law,* nº 9 (1995), p. 35-64.
7. Andrew Scobell, « Why the People's Army Fired on the People: The Chinese Military and Tiananmen », dans *Armed Forces and Society*, vol. 18, nº 2, hiver 1992, p. 194.
8. Paltiel, p. 44.
9. Voir par exemple Li Ke et Chi Shengzhang, *The Liberation Army in the Great Cultural Revolution*. (Beijing, Zhonggong Dangshi Ziliao Chubanshe, 1989).
10. Pour un très bon résumé de cette période, voir Andrew Scobell, « Seventy-Five Years of Civil-Military Relations: Lessons Learned », *The Lessons of History: The People's Liberations Army at 75*, publié sous la direction de Laurie Burkitt, Andrew Scobell et Larry M.Wortzel. US Army War College, juillet 2003, p. 427-450.
11. Jagannath P. Panda, « Leadership, Factional Politics and China's Civil-Military Dynamic: Post-17th Party Congress Patterns », dans *Strategic Analysis*, vol. 33, nº 5, août 2009, p. 716-729.
12. La liste récurrente des initiatives adaptives concernant les forces armées de la Chine est bien consignée dans des publications en ligne régulières telles que *The China Brief* que publie la Jamestown Foundation. http://www.jamestown.org/Chinabrief/.
13. Pour une évaluation détaillée de la modernisation des forces armées de la Chine, voir Michael S. Chase *et autres, China's Incomplete Military Transformation-Assessing the Weaknesses of the PLA*. (Santa Monica, CA, Rand, 2015). www.rand.org/t/RR893.
14. Des valeurs ou évaluations constantes sont publiées (en anglais) en ligne à https://en.wikipedia.org/wiki/Military_budget_of_China.
15. Andrew Scobell, « China's Evolving Civil-Military Relations: Creeping Guojia », *Armed Forces and Society*, vol. 31, nº 2, hiver 2005, p. 227-244.
16. Après un examen des incidents mettant en cause les forces armées américaines et japonaises et l'examen de différents aspects des échanges de menaces sino-taïwanais, Andrew Scobell conclut que « … les incidents suggèrent fortement que les dirigeants civils n'étaient pas au courant des activités particulières et des échéanciers et qu'ils exerçaient une piètre supervision [TCO] ». Voir Andrew Scobell, « Is There a Civil-Military Gap in China's Peaceful Rise? », dans *Parameters*, été 2009, p. 14.
17. Andrew Scobell, « China's Evolving Civil-Military Relations: Creeping Guojia », dans *Armed Forces and Society*, vol. 31, nº 2, hiver 2005, p. 227-244.
18. Andrew Scobell, « Why the People's Army Fired on the People: The Chinese Military and Tiananmen », dans *Armed Forces and Society*, vol. 18, nº 2, hiver 1992, p. 193-213.
19. Les factions souvent citées incluent la faction de Shanghaï, la faction de la Ligue des jeunes du Parti, la faction de l'École du Parti communiste et d'autres factions couvrant un large spectre politique ou celles qui sont basées sur la structure de l'armée de campagne de l'APL.
20. Thomas J. Bickford, « A Retrospective on the Study of Chinese Civil Military Relations Since 1979: What have we learned? Where do we go? », dans *Seeking Truth from Facts: A Retrospective on Chinese Military Studies in the Post-Mao Era*, publié sous la direction de James C Mulvenon. (Washington, DC, Rand Centre for Asia Pacific Policy, 2001), p. 23-24.
21. Michael D. Swaine, *The Role of the Chinese Military in National Security Policymaking.* (Santa Monica, CA, Rand, 1998).
22. Paltiel, « Civil-Military Relations in China… », p. 39.
23. Wei-Chin, Lee. « China's Military after the Sixteenth Party Congress: Long March to Eternity », dans *JAAS*, vol. 38, nº 4-5, 2003, p. 429.
24. Selon certains rapports, seulement jusqu'en 1992, des départs à la retraite, des rotations ou des congédiements précoces avaient entraîné le remplacement de près de la moitié des généraux de l'APL (quelque 300 personnes). De même, les commandants et commissaires politiques des sept régions militaires avaient été remplacés, ce qui a consolidé la place de Jiang à la tête de l'APL. Une deuxième phase de réorganisation, entre 1993 et 1995, a entraîné la rétrogradation de cent autres officiers.
25. Dans le cadre d'une entente entre les dirigeants du Parti et ceux de l'APL, et tout comme Deng, Jiang a, quand il a cédé sa place, conservé la présidence de la Commission militaire centrale pour garantir la continuité du leadership et pour conserver une influence en vue de protéger au maximum ses intérêts personnels.
26. Jagannath P. Panda, « Leadership, Factional Politics and China's Civil-Military Dynamic », p. 721.
27. Joseph Fewsmith, « The 16th Party Congress: Implications for Understanding Chinese Politics », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, 2003, p. 43-53.
28. James C. Mulvenon, « Comrade, Where's My Military Car? Xi Jinping's Throwback Mass-Line Campaign to Curb PLA Corruption », dans *China Leadership Monitor*, The Hoover Institute, nº 42, p. 1-5.
29. Des rapports de presse laissaient entendre dès 2013 que même si l'APL continue de rendre hommage à Xi, ce soutien est plus ritualisé que sincère et est exacerbé par ses tendances factionnelles.

Photo © DND/MDN Canada

Transition de la vie militaire à la vie civile : regard sur la dernière étape de la carrière militaire

par **Dave Blackburn**

Titulaire d'un doctorat en sciences sociales avec une spécialisation en sociologie de la santé et d'une maîtrise en service social, le professeur Dave Blackburn *poursuit ses activités professionnelles à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) – Campus de Saint-Jérôme, où la santé mentale et l'intervention psychosociale chez les militaires et les anciens combattants sont au cœur de ses travaux de recherche. Il a été officier en travail social et il a obtenu en 2014 sa libération volontaire avec le rang de major.*

Introduction

Tous les militaires des Forces armées canadiennes (FAC) arrivent un jour ou l'autre à l'heure inévitable de la libération. Pour certains, il s'agira d'une libération volontaire, car de nouvelles possibilités professionnelles s'offrent à eux. Pour d'autres, il s'agira d'une libération pour des raisons de santé, car leur état physique ou mental fait en sorte qu'ils ne répondent plus aux critères d'universalité du service[1]. En vertu de ces critères « […] les militaires doivent être en bonne condition physique, aptes au travail et déployables pour aller effectuer des tâches opérationnelles générales »[2]. Il y a aussi des militaires qui obtiendront une libération pour service terminé, étant donné qu'ils ont atteint l'âge obligatoire de la retraite ou qu'ils ont achevé la période de service requis. Dans le pire des cas, certains militaires seront « poussés » vers la libération en raison d'inconduite ou encore de service non satisfaisant. Il existe donc une série de motifs pouvant mener un militaire à la libération des FAC[3].

Pour le militaire de carrière, la démarche libératoire et transitoire de la force armée à laquelle il appartient et s'identifie est une période particulièrement stressante et complexe; en effet, cette démarche touche une multitude de dimensions, autant personnelles, sociales, familiales, financières qu'administratives, qui peuvent influer positivement ou négativement sur l'expérience que vivra le militaire[4,5,6,7,8,9]. En fait, selon Coll et Weiss, éminents chefs de file dans le domaine du travail social militaire, « [l]a transition de la vie militaire à la vie civile peut être une tâche ardue, et pour beaucoup de gens, il s'agit d'une période de confusion[10] ». Ainsi, pour certains militaires, la transition est une période difficile à traverser; pour d'autres, toutefois, elle se fait en douceur et sans véritables heurts. L'expérience libératoire et transitoire est propre à chaque personne[11].

Bien que le ministère des Anciens Combattants du Canada (ACC) juge que la majorité des libérations semblent bien se dérouler, il n'en demeure pas moins que plusieurs difficultés et défis sont reconnus. En effet, une étude d'ACC avance ceci : « Les deux tiers (62 pour 100) des vétérans de la Force régulière des FAC qui ont été libérés du service militaire entre 1998 et 2007 ont déclaré que leur transition à la vie civile avait été facile, tandis qu'un quart (25 pour cent) des répondants

ont indiqué que leur transition à la vie civile avait été difficile. »[12] Cette dernière statistique est très révélatrice, car elle montre qu'un militaire sur quatre vivra avec difficulté le processus transitoire de la vie militaire à la vie civile. Bien entendu, les difficultés peuvent être causées par divers facteurs, elles peuvent prendre différentes formes, avoir des niveaux variables d'intensité, et les solutions peuvent être multiples. Il n'en demeure pas moins que certains militaires, devenus des anciens combattants, subiront les conséquences de cette transition difficile et pourront se retrouver avec de graves problèmes psychosociaux, comme l'itinérance, la dépendance aux substances intoxicantes, la pauvreté, le chômage, le suicide, la criminalité, l'incarcération ou encore des problèmes de santé mentale[13 14 15].

Photo du MDN/SMA (AP)

Les problèmes psychosociaux que nous venons d'énumérer découlent d'une démarche transitoire non réussie par le militaire. Il s'agit d'une inadaptation sociale aux réalités du retour à la vie civile. Dernièrement, une étude a été effectuée pour recenser le nombre de personnes qui se trouve en situation d'itinérance à Montréal. Sur les 3 016 personnes dénombrées, 6 pour 100 étaient d'anciens combattants (181 personnes)[16]. Ces chiffres sont semblables à ceux obtenus en 2013 à Toronto (7 pour 100) et en 2014 à Ottawa (près 140 personnes)[17]. En janvier 2016, Emploi et Développement social Canada a recensé au moins 2 250 vétérans en situation d'itinérance au Canada[18 19]. Ces proportions sont supérieures à la représentation des anciens combattants au sein de la population générale canadienne, qui est d'environ 2 pour 100. À la lumière de ces faits, il y a lieu de croire qu'en investissant dans la préparation des militaires à la transition de la vie militaire à la vie civile, la démarche transitoire serait vécue avec moins de difficultés.

Cet article propose un regard approfondi sur la période qui précède la libération des FAC. Il s'agit d'une période charnière dans la démarche transitoire des militaires qui peut s'échelonner de quelques jours (dans le cas des libérations volontaires) à quelques années (dans le cas des libérations pour des raisons de santé). Comme la durée de cette période est grandement variable, il s'avère quasi impossible d'élaborer un programme transitoire général qui inclurait tous les types de libération. Par conséquent, les FAC doivent considérer toutes les libérations comme des entités individuelles. Notre intention est donc de vous présenter une réflexion et une discussion sur la dernière étape de la carrière militaire ainsi qu'une modélisation de la démarche transitoire de la vie militaire à la vie civile.

La carrière militaire

Il faut reconnaître que la trajectoire d'une carrière militaire est propre à chacune des femmes et à chacun des hommes qui endossent l'uniforme. Plusieurs facteurs influeront sur le cheminement d'une telle carrière. Parmi ceux-là, il y a le choix du métier, le rendement obtenu à chacune des phases de qualification, les occasions de progression dans le métier, l'ouverture aux affectations et aux déploiements, les réalités familiales, les affinités avec la chaîne de commandement, l'état de préparation individuelle, l'état de santé physique et mentale et la durée de la carrière. Il s'avère donc difficile de tracer une trajectoire de carrière et de progression qui serait propre à un groupe de militaires ou à un métier donné. Il n'en demeure pas moins qu'il est possible de tracer un plan que l'on pourrait dire « typique » de la carrière militaire, entre le moment du recrutement et celui de la retraite, en

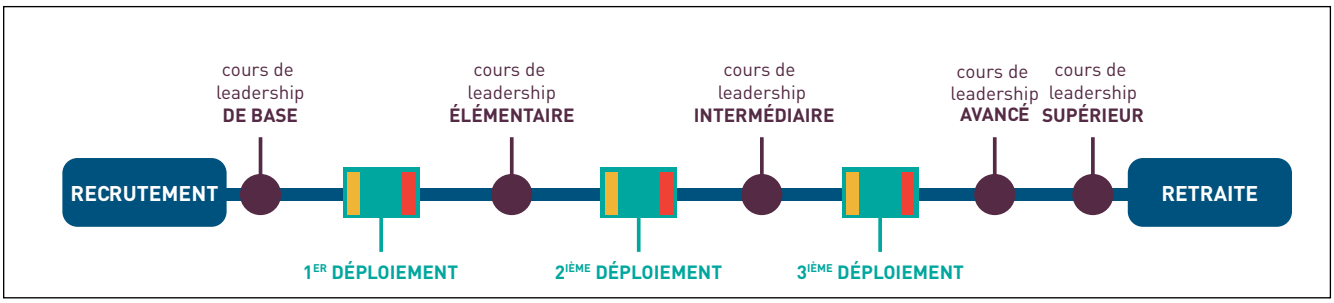

Ministère de la Défense nationale, 2013

Figure 1 – Trajectoire typique d'une carrière militaire

tenant pour acquis qu'une carrière devrait s'étaler sur 25 ans[20]. La figure 1 est proposée par le ministère de la Défense nationale[21] et fait ressortir la trajectoire typique d'une carrière militaire

Ce que la figure 1 *n'*illustre *pas* est la disproportion qui existe entre les investissements du ministère de la Défense nationale et des FAC à l'égard d'un candidat lors du recrutement comparé aux investissements à l'égard d'un militaire pour sa retraite, sa libération. En effet, si le civil passera par de nombreuses étapes pendant le recrutement, dont un séjour de 12 à 15 semaines à l'École de leadership et des recrues des FAC, le militaire, quant à lui, qui peut avoir donné 5, 10, 15, 20, 25 ou même jusqu'à 35 ans de sa vie à l'organisation, n'aura droit qu'à une rencontre de quelques heures pour sa libération. Cette disproportion s'explique difficilement puisque les défis d'adaptation semblent plus complexes dans le cadre du retour à la vie civile et que les ressources d'aide dans ce cas sont disparates. Un autre aspect important qui devrait justifier un investissement considérable est qu'au moment de la libération, les militaires sont généralement en moins bonne santé physique et mentale qu'à l'enrôlement, et que les nombreuses affectations ont fait en sorte que leurs réseaux de soutien social se sont effrités[22]. Ainsi, en toute logique, nous pourrions nous attendre à ce que les militaires qui quittent la « famille » des FAC reçoivent une attention particulière, car « Se séparer de la « famille » militaire n'est pas un processus aisé pour bon nombre d'hommes et de femmes […] »[23].

Le recrutement ou l'enrôlement

La carrière militaire débute par le recrutement ou l'enrôlement. Après avoir accompli les procédures administratives de l'enrôlement dans un Centre de recrutement des FAC, les candidats à la profession militaire sont envoyés à l'École de leadership et des recrues des FAC pendant une période de 12 semaines (pour les sous-officiers) ou de 15 semaines (pour les officiers). Cet arrêt à Saint-Jean-sur-Richelieu au Québec marque le « véritable » départ de la carrière militaire et l'amorce de la première phase de qualification. Une fois passé la « porte 154 » ou, dans le jargon, « le bureau vert », le candidat se rend compte, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, dans « quelle aventure » il vient de se lancer. Pendant les semaines suivantes, le candidat doit passer les différentes étapes de la Qualification militaire de base ou de la Qualification militaire de base pour officier.

Comment expliquer que la transition de la vie civile à la vie militaire puisse nécessiter une période aussi longue, pouvant s'étendre sur 12 à 15 semaines au moins? Voici l'une des explications possibles : il n'existe aucune autre carrière ni aucune autre organisation au Canada qui exige une adhésion aussi complète et profonde à un tout nouveau mode de vie, lequel est régi par des règlements, des ordonnances, des valeurs propres, une hiérarchie et un système régimentaire[24]. « Toute nouvelle recrue dans l'armée passe par une phase d'endoctrinement culturel à la vie militaire pour devenir soldat, marin, aviateur ou aviatrice. Après ça, on appartient à la communauté militaire. On s'occupe de vous. C'est tout à fait particulier. »[25]

Du point de vue du ministère de la Défense nationale, les candidats à la profession militaire ont besoin d'une période d'endoctrinement pour devenir des militaires. On dit ceci sur cette période : « Les candidats auront des libertés restreintes pendant les quatre premières fins de semaine du cours, avec de l'entraînement prévu les samedis et dimanches. Cette période vise à développer les habiletés de base, à faciliter l'intégration à la vie militaire et à développer l'esprit d'équipe entre les membres du peloton. »[26] Ce passage obligé suppose donc un endoctrinement au sens que l'amène Dupuis-Déri, qui va comme suit : « … [L'endoctrinement] se distingue par son caractère volontariste et par son orientation politique : l'objectif est d'encourager par un discours et/ou par une pratique formative le respect, voir l'enthousiasme, à l'égard de l'autorité officielle ou de l'idéologie que celui ou celle qui endoctrine entend servir »[27]. Quant aux valeurs particulières aux organisations militaires, elles incluent les suivantes : « […] abnégation, obéissance, acceptation du sacrifice, efforts communs et autodiscipline »[28].

Dans cette perspective, les FAC désirent former des leaders militaires et pour ce faire, les candidats doivent adhérer à un mode de vie particulier, à des valeurs propres aux systèmes militaires et à un cadre de formation et de perfectionnement professionnel continu. La figure 2[29] montre les cinq éléments (expertise, capacités cognitives, capacités sociales, capacités de changement et idéologie professionnelle) du leader au vu des niveaux de leadership du militaire.

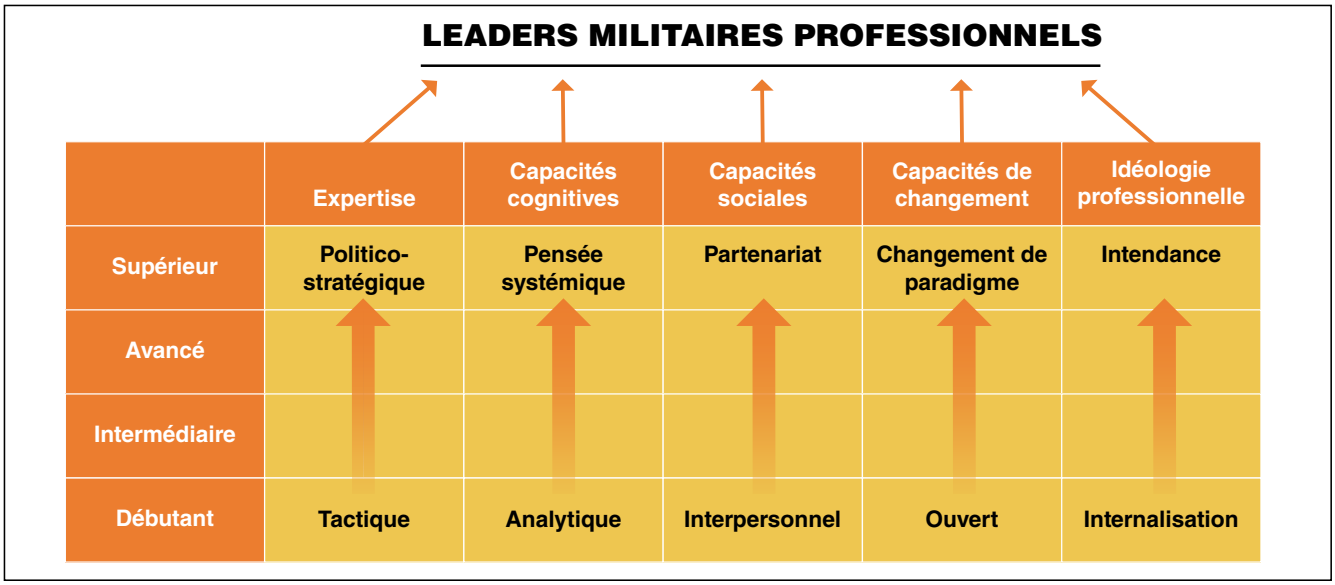

Figure 2 – Cadre de perfectionnement professionnel des leaders

Il y a lieu de croire que l'adaptation pour un civil au mode de vie militaire suppose l'assimilation d'une multitude de composantes particulières et uniques. Cette adaptation est graduelle, mais ne cause pas nécessairement de déséquilibre psychosocial persistant pour le civil qui a librement fait le choix de se joindre à l'organisation militaire.

La retraite ou la libération

La carrière militaire se conclut par la libération ou la retraite. Sur le plan pratique, cette dernière étape est essentiellement administrative, mais elle se répercute sur plusieurs facettes de la vie du militaire. Ainsi, le militaire sera invité à entreprendre une série de démarches qui concernent ses prestations de retraite, le retour de son équipement et son dernier déménagement. Il pourra aussi participer, s'il le désire, à un séminaire de préparation à une seconde carrière. L'entrevue de transition avec un gestionnaire de cas d'Anciens Combattants Canada, qui est facultative, peut aussi avoir lieu. Cette rencontre est axée sur la transmission d'informations concernant les programmes offerts aux anciens combattants et, en particulier, les demandes de prestations d'invalidité. Finalement, avant de quitter officiellement l'organisation, le militaire pourra voir sa carrière honorée dans le cadre d'un dîner de départ dans la dignité, où il recevra des cartes, des certificats, et où seront donnés quelques discours concernant ses réalisations.

Dans un tel cas, il n'y aura pas de période d'endoctrinement à la vie civile. Or, pour un militaire qui a passé plusieurs années dans un système très organisé, régimentaire et peu flexible qui s'occupait de la majeure partie des sphères professionnelles de sa vie, l'absence ou la perte du soutien de cette structure est déstabilisante[30]. À vrai dire, la rupture de ce que Karine Regimbald et Jean-Martin Deslauriers, de l'Université d'Ottawa, appellent la symbiose entre le militaire et l'institution des FAC « qui exige de ses membres l'oubli ou la perte de soi, qui leur impose des exercices menant à une resocialisation et qui leur impose un système de valeurs »[31] se veut une source de contradiction et n'a pas d'équivalents dans la vie civile. « Les membres du personnel militaire en transition ainsi que leur famille doivent désormais se débrouiller seuls; certains ressentent un sentiment d'abandon et d'exclusion. »[32] Les défis transitoires sont multiples et peuvent être liés au retour sur le marché civil de l'emploi ou dans une institution académique, à des problèmes de santé physique et mentale, à l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux provinciaux, à des difficultés psychosociales, à un manque ou à une absence de soutien social, à une mixité d'émotions vécues et à des enjeux familiaux[33] [34].

Bien que la totalité des études consultées présente des résultats indiquant que la majorité des militaires vivront la transition avec succès, Paul Davies, associé de recherche à l'Université Lancaster, admet que ces derniers sont discutables[35]. En effet « […] il est possible de soutenir que les données sur les transitions sont ouvertes à l'interprétation, car la transition se produit à différents niveaux, par exemple, sur le plan occupationnel et émotionnel, et ce qui pourrait être perçu comme une transition réussie à un niveau pourrait dissimuler le fait que la transition ne s'est pas aussi bien déroulée à un autre niveau »[36].

Pour certains militaires, qui n'auraient pas pris le temps de se monter un plan d'action en vue de la retraite qui favoriserait un sentiment d'appartenance à la communauté (lieu où vivre et habiter), un sens à la vie, des relations interpersonnelles, des activités de loisir, un projet occupationnel (emploi ou école) et l'accès à des services de santé[37], l'adaptation pourrait être brutale et mener au déséquilibre psychosocial. Certains auteurs avancent que la transition de la vie militaire à la vie civile se veut un sérieux exercice de planification à long terme qui doit se préparer 12 mois à tout le moins avant la libération[38].

Recrutement et retraite : Deux démarches d'adaptation différentes

Dans la perspective d'une carrière dans les FAC, un militaire et sa famille doivent sans cesse s'adapter, du recrutement jusqu'à la retraite. De multiples situations liées à la vie militaire nécessitent une adaptation. À titre d'exemple, il y a l'entraînement de base, les phases de métier, les cours de leadership, les entraînements, les entraînements de prédéploiements, les déploiements, le retour d'un déploiement, les affectations au Canada et les affectations outremer, pour ne nommer que ceux-là. Cette démarche d'adaptation constante touche autant les aspects psychologiques, sociaux, culturels, professionnels que familiaux. Le stress ressenti par le militaire dans différentes situations se veut une réaction d'adaptation aux contraintes de l'environnement. La réaction d'adaptation, appelée *coping* par les psychologues Richard L. Lazarus et Susan Folksman représente « l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux toujours changeants que déploie l'individu pour répondre à des demandes internes et/ou externes spécifiques, évaluées comme fortes et dépassant ses ressources adaptatives »[39]. Il n'est donc pas faux de dire qu'autant le recrutement que la retraite se veut un « processus qui entoure l'incessante interaction entre l'homme et le monde dynamique dans lequel il évolue et interagit »[40]. Il s'agit de deux démarches d'adaptation différentes qui confrontent l'homme et la femme à des « stresseurs » de sources propres à chacune des démarches. La subjectivité de la perception d'une démarche par l'individu se veut un élément central, car ce qui est perçu stressant pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre[41].

Le champ de recherche autour de l'adaptation et du *coping* est vaste. Cependant, les théories des transitions des rôles trouvent un écho fort pertinent dans le contexte de la transition de la vie civile à la vie militaire et de la vie militaire à la vie civile. La transition vécue lors de la libération des FAC se veut d'abord et avant tout une transition professionnelle. Ces théories permettent « […] de rendre intelligibles, lors de ces transitions, les processus à l'œuvre dans les échanges sujet-environnement, c'est-à-dire d'expliquer les modalités d'adaptation aux nouveaux rôles professionnels et les modifications réciproques du sujet et de son environnement de travail »[42].

Le processus transitoire de la vie militaire à la vie civile en quatre phases

Il n'y a pas de consensus au sein de la communauté scientifique et militaire sur une définition opérationnelle du processus transitoire de la vie militaire à la vie civile (*Military-Civilian Transition* en anglais). Il n'y a pas plus de modèles conceptuels qui obtiennent l'unanimité. Quelques recherches scientifiques ont permis de faire avancer la conceptualisation de la démarche transitoire sans toutefois en arriver à un modèle explicatif. La communauté scientifique s'entend sur le fait que le processus transitoire de la vie militaire à la vie civile est complexe, individuel et qu'il met en jeu de multiples dimensions[43]. La démarche transitoire pourrait avoir des effets sur l'équilibre psychosocial, sur la qualité de vie, sur le bien-être et sur la santé.

Certaines études américaines ont fait ressortir le poids de certains facteurs dans la démarche transitoire. Nous jugeons qu'il faut faire

une lecture interprétative de ces résultats et qu'il faut les positionner dans un contexte canadien. Entre autres, il ressort que de posséder des études collégiales et universitaires ainsi que d'avoir le titre d'officier faciliteraient la démarche transitoire[44]. En contrepartie, le fait d'avoir vécu des expériences traumatisantes, d'avoir été gravement blessé, d'avoir servi dans une zone de combat et d'avoir connu un militaire qui est mort ou blessé compliquerait la démarche transitoire[45].

L'étude de Lisa Burkhart et de Nancy Hogan[46], de l'Université Loyola, auprès de 20 femmes militaires amène une meilleure compréhension de cette transition chez les femmes. L'étude fait ressortir les moyens d'adaptation utilisés par les femmes militaires dans sept catégories spécifiques. Cette étude est intéressante, mais sa portée est limitée.

Entre 2014 et 2016, nous avons mené une étude qualitative[47] auprès de 17 anciens combattants parlant le français et vivant dans la province de Québec. Parmi les principaux résultats obtenus, il en ressort que la transition génère des sentiments négatifs pour la majorité des participants, principalement chez les libérés pour des raisons médicales; le type de libération (volontaire/fin de service ou raisons de santé) a une incidence sur la transition; la préparation personnelle joue un rôle très important; finalement; la création et le maintien d'un réseau social préalablement à la période transitoire s'avèrent un élément qui influe positivement sur l'expérience[48]. Au sujet du dernier point, il semble que les militaires qui conservent un fort lien social avec des civils aient plus de facilité à vivre leur transition.

De tous les articles scientifiques consultés, Andrew Castro et Sara Kintzle[49], de l'Université Southern California, sont ceux qui conceptualisent le plus clairement la démarche transitoire dans ce qu'ils appellent « la théorie de la transition militaire » (*Military Transition Theory* en anglais). En effet, ces auteurs postulent que la démarche transitoire de la vie militaire à la vie civile comprend trois phases qui sont en interaction et qui se chevauchent. Chacune des phases fait entrer en jeu des facteurs individuels, interpersonnels, communautaires et organisationnels qui influeront sur la transition[50]. Les auteurs désignent la première phase « l'approche de la transition militaire où des facteurs personnels, culturels et transitoires édifieront les bases de la trajectoire transitoire »[51]. Ils désignent la seconde phase « la gestion de la transition »; celle-ci porte sur les facteurs individuels, communautaires, organisationnels et transitoires qui auront une incidence sur la progression individuelle de la vie militaire à la vie civile[52]. Finalement, la troisième phase, qui s'intitule « l'évaluation de la transition », décrit les résultats liés à la transition (selon les interprétations du militaire)[53].

La théorie proposée par Castro et Kintzle est axée sur la transition de la vie militaire à la vie civile de soldats américains. De notre point de vue, bien qu'elle ajoute à la réflexion sur cette dernière étape de la carrière militaire et tente de conceptualiser un phénomène peu étudié et mal documenté, cette théorie est incomplète et plus ou moins applicable aux réalités des militaires canadiens.

Dans ce contexte, nous proposons un modèle canadien qui se nomme le *Modèle du processus transitoire de la vie militaire à la vie civile*. Notre modèle comporte quatre phases consécutives et reliées entre elles. Selon notre modèle, l'entièreté du processus transitoire de la vie militaire à la vie civile est basée sur une responsabilité partagée entre plusieurs parties. Bien évidemment, le militaire et sa famille jouent un rôle capital et ont une part des responsabilités à chacune des phases. Le ministère de la Défense nationale a un rôle très actif dans la phase de prélibération et de libération. Quant à lui, le ministère des Anciens Combattants est un acteur central lors de la phase de libération. Finalement, les gouvernements provinciaux, municipaux et les organismes communautaires et sociaux voués ou non aux anciens combattants se veulent au cœur de la phase de postlibération.

Chaque phase du *Modèle du processus transitoire de la vie militaire à la vie civile* inclut des facteurs sociaux, personnels, familiaux, relatifs à l'état de santé, financiers, académiques ou professionnels et psychologiques. C'est la somme de ces facteurs qui détermineront si le militaire en transition est en mesure de s'adapter à sa nouvelle condition de vie civile. Cette adaptation ou cette inadaptation sera perçue subjectivement par le militaire en transition par l'entremise d'indicateurs comme la qualité de vie, le bien-être, l'intégration sociale et la santé. La figure 3 présente la version graphique du modèle.

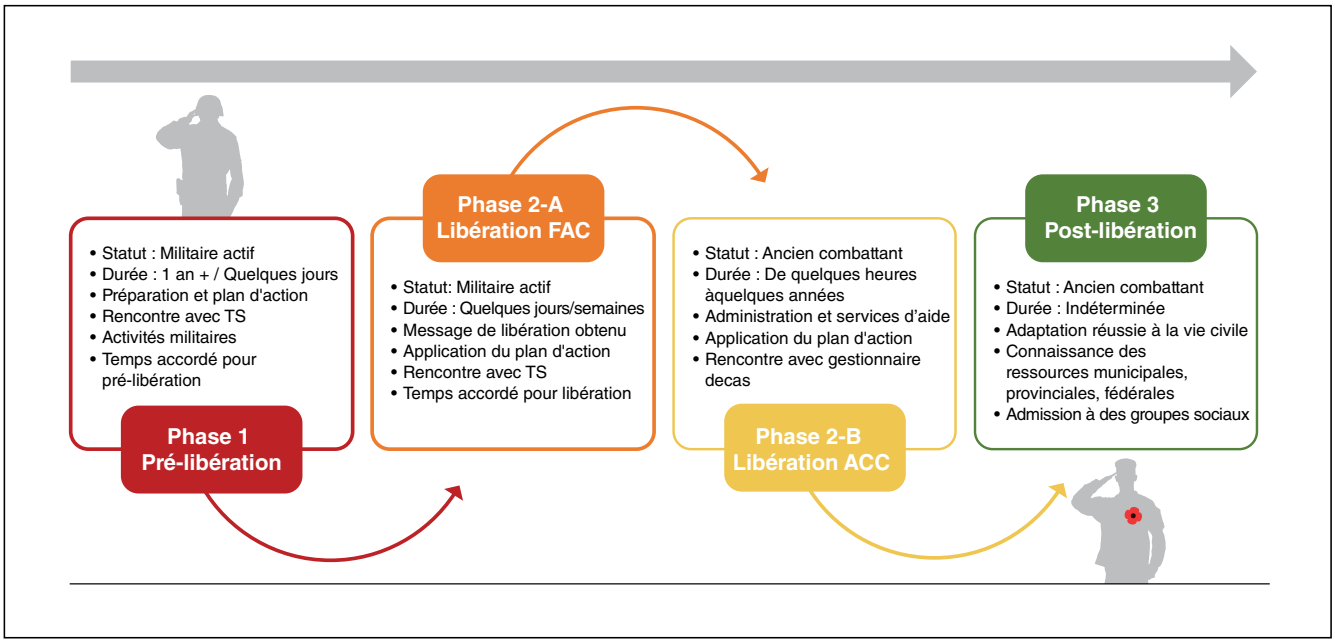

Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, 2015

Figure 3 – Modèle de la démarche transitoire de la vie militaire à la vie civile

Nous vous présentons, ci-après, les caractéristiques détaillées de chacune des phases.

Phase 1 – Prélibération	
Statut	**Militaire actif**
Début de la phase	Phase qui débute avec le désir de demander sa libération volontaire, avec l'approche de l'âge de la retraite obligatoire, avec des indicateurs de conduites incompatibles avec le service militaire ou avec l'annonce d'une catégorie médicale permanente.
Fin de la phase	Avec la réception du message de libération.
Durée	Variable. 1 an et plus à quelques jours, avant d'obtenir la libération.
Points dont il faut tenir compte	Le type de libération est à considérer. L'état de santé du militaire. Le niveau d'éducation. Le métier du militaire. Le statut matrimonial. Le choix d'un milieu de vie. Le projet occupationnel.
Mesures à prendre	Préparation d'un plan d'action en vue de la transition.
Occupation du temps	Le militaire vaque à ses occupations habituelles si sa condition lui permet, mais il devrait avoir du temps à sa disposition pour préparer sa libération.
Soutien des FAC	Rencontres individuelles entre le militaire et un officier en travail social/travailleur social pour préparer la libération. Rencontre familiale entre le militaire, les membres de sa famille et un officier en travail social/travailleur social.
Phase 2-A – Libération des FAC	
Statut	**Militaire actif**
Début de la phase	Phase qui débute avec la réception du message de libération.
Fin de la phase	Phase qui se termine au dernier jour de service actif (incluant la reprise de congé).
Durée	Variable. Quelques jours à quelques semaines.
Points dont il faut tenir compte	Obtention du message de libération. Phase essentiellement administrative qui inclut ceci : procédures de départ, prestations de retraite, dernier déménagement, remise de l'équipement militaire, repas de départ. Continuité des services médicaux tant et aussi longtemps que l'état du militaire n'est pas stabilisé.
Mesures à prendre	Début de l'application du plan d'action en vue de la transition.
Occupation du temps	Le militaire devrait jouir de la majorité de son temps pour préparer sa libération.
Soutien des FAC/ACC	Rencontres individuelles de suivi entre le militaire et un officier en travail social/travailleur social pour s'assurer d'un cheminement positif de la libération. Rencontre avec un gestionnaire de cas des FAC et d'ACC.
Phase 2-B – Libération d'ACC	
Statut	**Ancien combattant et civil en devenir**
Début de la phase	Phase qui débute avec la réception du message de libération.
Fin de la phase	Variable.
Durée	De quelques heures à quelques années.
Points dont il faut tenir compte	Phase où l'ancien combattant négocie avec ACC pour la prestation de services. Phase administrative, de services et de soins. Le type de libération et les enjeux transitoires.
Mesures à prendre	Application du plan d'action en vue de la transition. Adhésion à des groupes d'anciens combattants.
Occupation du temps	L'ancien combattant est maître de son temps.
Soutien d'ACC	Rencontres avec un gestionnaire de cas d'ACC. Programmes et services en place si reconnu ayant accès.
Phase 3 – Postlibération	
Statut	**Ancien combattant et civil à part entière**
Début de la phase	Phase qui débute lorsque l'ancien combattant a une perception subjective d'adaptation à la vie civile.
Fin de la phase	Indéterminée.
Durée	Variable. Chaque ancien combattant atteindra cette phase à son rythme, et ce, en fonction de plusieurs facteurs.
Point dont il faut tenir compte	Le type de libération doit entrer en jeu. L'intégration sociale. Le sentiment d'appartenance à la communauté. Les relations interpersonnelles. Les activités sociales et sportives. Le plan occupationnel. L'état de santé.
Mesures à prendre	Participation sociale et communautaire de l'ancien combattant. Adhésion à des groupes sociaux et/ou d'anciens combattants.
Occupation du temps	L'ancien combattant est maître de son temps.
Soutien	Accès à des services de santé et à des services sociaux de la province. Programmes sociaux et communautaires. Initiatives pour les anciens combattants.

Regard sur la prélibération et la libération des FAC

« Les FAC et le ministère de la Défense nationale ont la responsabilité première de fournir des services et des programmes de transition aux membres des FAC toujours actifs; de plus, tout devrait être fait pour aider les membres des FAC libérés, notamment ceux qui sont malades ou blessés, à réussir leur transition à la vie civile. »[54]

En premier lieu, la phase 1, soit celle de la prélibération, fait appel à une responsabilité partagée entre le militaire, sa famille, les FAC et le ministère de la Défense nationale. Le militaire qui amorce cette phase peut soit avoir décidé de demander une libération volontaire, soit savoir que sa libération viendra en raison de l'âge obligatoire de la retraite, ou encore, il peut avoir obtenu une catégorie médicale permanente qui entraînera sa libération pour des raisons de santé. La notion de temps peut être abstraite, mais il est souhaitable que le militaire commence à réfléchir à sa libération le plus rapidement possible. Cette réflexion devra porter sur les facettes sociales, personnelles, familiales, de la santé physique, de la santé mentale, financières, scolaires et professionnelles. La facette professionnelle revêt une importance particulière, car selon une étude, la majorité (89 pour 100) des anciens combattants travaillent après leur libération[55]. Le militaire devra prendre soin de se monter un plan d'action réaliste et structuré.

Les FAC peuvent jouer un rôle de premier plan durant la phase de prélibération. En effet, qui de mieux placé que les officiers en travail social et les travailleurs sociaux pour aider les militaires et les familles à préparer cette phase de la prélibération et ultimement la transition vers la vie civile? « Le travail social est une profession orientée vers l'aide à des individus, des familles, des groupes et des collectivités dans le but de les aider à améliorer leur bien-être. Il s'engage à aider les individus à développer leurs habiletés et leur capacité d'utiliser leurs propres ressources et celles de la communauté pour résoudre leurs problèmes »[56] ou pour les prévenir. En outre, plusieurs défis liés à la transition sont de nature psychosociale, de sorte que les travailleurs sociaux, en utilisant une approche systémique, sont en mesure d'examiner les difficultés diverses et de s'y attaquer avec le militaire et sa famille[57].

Actuellement, les travailleurs sociaux et les officiers en travail social des FAC n'ont absolument aucun rôle à jouer dans le démarche transitoire de la vie militaire à la vie civile. Il s'agit à notre avis d'un important manque à combler surtout lorsque ces derniers ont comme mandat de soutenir et d'encourager « tous les membres des FAC afin qu'ils jouent un rôle actif dans le maintien de leur santé » et de créer et d'appuyer « un climat favorisant la bonne santé mentale, et ils s'efforceront de réduire les facteurs qui peuvent y nuire »[58].

Un minimum de trois rencontres devrait être obligatoire lors des phases de prélibération et de libération des FAC. La première rencontre devrait avoir lieu entre le travailleur social et le militaire exclusivement, dès l'imminence de la libération. Cette première rencontre permettrait d'édifier les premiers jalons d'un plan d'action incluant des objectifs à court, moyen et long terme de même que des

Photo du MDN/SMA (AP)

Photo du MDN/SMA (AP)

moyens pour les atteindre. La seconde rencontre devrait avoir lieu quelques semaines plus tard entre le travailleur social, le militaire et les membres de sa famille. Elle aurait comme but d'éduquer la famille sur les défis probables de la transition. La troisième rencontre devrait avoir lieu lors des derniers jours à titre de militaire actif pour valider son état, la mise en place de son plan, l'aiguillage vers des ressources externes au besoin.

En somme « les travailleurs sociaux militaires occupent une position clé au sein des Forces canadiennes : à titre d'experts, ils sont consultés sur le bien-être des troupes »[59]. Leurs contributions au bien-être des militaires devraient donc être en place jusqu'au moment « de suspendre l'uniforme ».

Conclusion

Par ces nombreuses conséquences sur les mécanismes d'adaptation propres et subjectifs à chaque militaire qui obtient sa libération des FAC et sur le succès ou l'échec du passage de la vie militaire à la vie civile de même que sur le développement de problèmes psychosociaux, il s'avère plus que nécessaire pour les autorités militaires de se pencher sur les phases de prélibération et de libération. Ces premières phases sont cruciales dans la démarche transitoire et l'entière responsabilité revient au ministère de la Défense nationale, aux FAC, au militaire et à sa famille. Un militaire qui est bien orienté et bien outillé devrait vivre la démarche d'adaptation avec moins de difficultés que celui ou celle qui doit compter que sur sa propre personne, avec une préparation limitée. Les FAC possèdent toutes les ressources nécessaires au sein de leur effectif pour instaurer des initiatives préparatoires à la transition. Il ne suffit que d'un peu de volonté, assortie d'une reconnaissance de l'urgence d'agir.

NOTES

1. Ministère de la Défense nationale. (2015). *DOAD 5023-0, Universalité du service*. Repéré à http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-politiques-normes-directives-ordonnances-administratives-defense-5000/5023-0.page
2. *Ibid*
3. Nous vous invitons à consulter la référence suivante pour obtenir de plus amples informations sur les catégories, motifs de libération et instructions spéciales : Ministère de la Défense nationale (2015). *ORFC : Volume I – Chapitre 15 Libération.* Repéré à http://www.forces.gc.ca/fr/a-propos-politiques-normes-directives-ordonnances-reglements-royaux-vol-01/ch-15.page
4. Thompson, J. et Lockhart, W. (2015). *Backgrounder for the Road to Civilian Life (R2CL) Program of Research*. Charlottetown : Ministère des Anciens combattants du Canada/Gouvernement du Canada
5. Jolly, R. (1996). *Changing Step*. Londre : Brassey's Ltd
6. Cutright, K., Wiggins, A.M. et Dick, G.L. (2014). Adjustment to civilian life. Dans Dick, G.L., *Social Work Practices with Veterans*, Washington : NASW Press.
7. Castro, C.A. et Kintzle, S. (2014). Suicides in the military: The post-modern combat veteran and the Hemmingway effect. *Current Psychiatry Reports*, 16(8), p.1-9.
8. Hay, M.T., Rorrer, L., Rivera, J.R., Krannich, R. et Krannich, C. (2006). *Military Transition to Civilian Success*, Manassas Park : Impact Publications
9. Wolfe, T. (2012). *Out of Uniform*, Washington : Potomac Books.
10. Coll, J.E. et Weiss, E.L. (2013). Transitioning Veterans Into Civilian Life. Dans Rubin, A., Weiss. E.L. et Coll, J.E., Handbook of Military Social Work, Hoboken : John Wiley and Sons Inc., p.281.
11. Ibib
12. Ministère des Anciens combattants du Canada. (2014). *Enquête sur la transition à la vie civile : Rapport sur les vétérans de la force régulière — Sommaire*. Repéré à http://www.veterans.gc.ca/fra/about-us/research-directorate/publications/reports/survey-trans-exec
13. Sous-comité des anciens combattants, (2014). La transition à la vie civile des anciens combattants, Ottawa : Sénat/Gouvernement du Canada.
14. Brenner, L. A., et Barnes, S. M. (2012). Facilitating treatment engagement during high-risk transition periods: A potential suicide prevention strategy. *American Journal of Public Health,* 102(S1), p.S12–S14.
15. Pease, J.L., Billera, M. et Gerard, G. (2016). Military Culture and the Transition to Civilian Life: Suicide Risk and Other Considerations, *Social Work*, 61(1), p.83-86.
16. Latimer, E., McGregor, J., Méthot, C. et Smith, A. (2015). Je compte MTL 2015 : Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015. Montréal : Douglas – Institut universitaire en santé mentale.
17. Segeart, A. et Bauer, A. (2015*). L'ampleur et la nature de l'itinérance chez les vétérans au Canada*, Ottawa : Emploi et Développement social Canada/Gouvernement du Canada.
18. *Ibid*
19. Il est essentiel de noter que les données d'Emploi et Développement social Canada sont incomplètes, car elles proviennent d'une recension de 60 refuges d'urgence à la grandeur du Canada. Il est donc possible que certains anciens combattants qui ne fréquentent pas l'un de ces refuges ne soient pas comptabilisés.
20. Une carrière militaire ouvrant droit à des prestations de retraite à la libération doit compter 25 années de service admissible soit 9 131 jours. Pour plus amples informations, veuillez consulter le lien http://www.forces.gc.ca/fr/communaute-fac-pension/votre-pension.page
21. Ministère de la Défense nationale. (2013). *Stratégie du Médecin général en matière de santé mentale*, Ottawa : Gouvernement du Canada.
22. Blackburn, D. (2016, 21 mars). Et si les anciens combattants avaient accès aux services de santé des Forces armées canadiennes…, *45eNord.ca*. Repéré à http://www.45enord.ca/2016/03/et-si-les-anciens-combattants-avaient-acces-aux-services-de-sante-des-fac/
23. Sous-comité des anciens combattants. (2014), p.1
24. Blackburn, D. (2013). *Canadiens en Europe – Élaboration d'un programme psychosocial d'appui à l'adaptation*, Louvain-la-Neuve : Belgique, Académia-L'Harmattan.
25. Siew, A. (2014). Témoignage. Dans Sous-comité des anciens combattants, *La transition à la vie civile des anciens combattants*, Ottawa : Sénat/Gouvernement du Canada, p. 1.
26. École de leadership et de recrues des Forces armées canadiennes. (2016). *Instructions de ralliement Qualification militaire de base (QMB) et Qualification militaire de base des officiers (QMBO)*, Saint-Jean-sur-Richelieu : Ministère de la Défense du Canada, p. 7.
27. Dupuis-Déri, F. (2006). Les élections de Conseils d'élèves : méthode d'endoctrinement au libéralisme politique, *Revue des sciences de l'éducation*, 32(3), p. 694.
28. St-Denis, T. (2015). Les soldats de l'avenir : « une rareté… » Tendances relatives au personnel militaire dans les pays développés, *Revue militaire canadienne*, 15(4), p. 15
29. Ministère de la Défense nationale. (2016). *Système de perfectionnement professionnel des Forces armées canadiennes*, Repéré à http://www.forces.gc.ca/fr/instruction-perf-prof/index.page
30. Coll, J.E. et Weiss, E.L. (2013).
31. Régimbald, K. et Deslauriers, J-M. (2010). Vie militaire et paternité, *Reflets*, 16(1), p. 205.
32. Sous-comité des anciens combattants. (2014), p. 1
33. Pease, J.L., Billera, M. et Gerard, G. (2016).
34. Sayer, N. A., Frazier, P., Orazem, R. J., Murdoch, M., Gravely, A., Carlson, K. F., et al. (2011). Military to civilian questionnaire: A measure of post deployment community reintegration difficulty among veterans using Department of Veterans Affairs medical care. *Journal of Traumatic Stress*, 24, 660–670.
35. Davies, P. (2014). *Difficult Life Transitions: Learning and Digital Technologies in the Military to Civilian Transition. A Literature Review*, Lancaster : Centre for Technology Enhanced Learning.
36. *Ibid*, p.12.
37. Sayer, N. A., Frazier, P., Orazem, R. J., Murdoch, M., Gravely, A., Carlson, K. F., et al. (2011).
38. Coll, J.E. et Weiss, E.L. (2013).
39. Lazarus, R.S. et Folksman, S. (1984). *Stress, Appraisal and Coping,* New York: Springer, p.141
40. Jakubowicz, A. (2002). L'adaptation psychologique, *Encyclopædia Universalis*, Paris : Encyclopædia Universalis, p.247-250.
41. Blackburn, D. (2013).
42. Martin-Canizarès, C. et Baubion-Broye, A. (2007). Transition professionnelle et orientation de rôle dans la fonction de cadre, *Relations industrielles / Industrial Relations*, 62 (4), p. 643.
43. Thompson, J. et Lockhart, W. (2015)
44. Morin, R. (2011). *The Difficult Transition from Military to Civilian Life*, Washington : Pew Research Center Social and Demographic Trends.
45. *Ibid*
46. Burkhart L, et Hogan N. (2015). Being a Female Veteran- A Grounded Theory of Coping With Transitions. *Social Work in Mental Health*, 13(2), p.108-127.
47. Un article scientifique au sujet de notre étude s'intitulant *De la vie militaire à la vie civile – Enjeux transitoires pour les anciens combattants* sera publié au courant de l'année 2016-2017.
48. Blackburn, D. (2015). *De la vie militaire à la vie civile : enjeux transitoires pour les anciens combattants*. Communication présentée au 6e Forum annuel de Recherche sur la santé des militaires et des vétérans, Québec, Québec, Résumé repéré à https://cimvhr.ca/forum/fr/CIMVHR-Forum-Abstracts-2015.pdf
49. Castro, C.A. et Kintzle, S. (2014)
50. *Ibid*
51. *Ibid*
52. *Ibid*
53. *Ibid*
54. Sous-comité des anciens combattants, (2014), p. 12.
55. Ministère des Anciens combattants du Canada. (2014)
56. Association canadienne des travailleurs sociaux. (2016). Le travail social, qu'est-ce que c'est?, Repéré à http://www.casw-acts.ca/fr/le-travail-social-quest-ce-que-cest
57. Cutright, K., Wiggins, A.M. et Dick, G.L. (2014).
58. Ministère de la Défense nationale. (2012). *Manuel de référence du travail social des Forces canadiennes*, Ottawa : Gouvernement du Canada.
59. Régimbald, K. et Deslauriers, J-M. (2010), p. 205.

MDN/CMR Saint-Jean, photo CMR2014-049/Mario Poirier

Les principes fondamentaux du leadership inclusif

par Joseph Harding

Introduction

Bon nombre de chercheurs ont conclu que le milieu de l'éducation était plus ouvert à tous que dans le passé, mais qu'il reste des problèmes à résoudre pour la prochaine génération d'étudiants, de professeurs et de cadres supérieurs. Dans le présent article, l'auteur fait une proposition succincte relative au leadership inclusif dans le milieu de l'éducation, directement appliqué à trois groupes visés par l'équité en matière d'emploi au sein des Forces armées canadiennes (FAC). Il décrit également quelques concepts liés au leadership inclusif – l'un d'eux se rapportant à l'inclusivité, et les deux autres, au leadership, tant *transformationnel* que *participatif*. L'inclusivité dans le domaine de l'éducation et le leadership transformationnel seront expliqués en tant que concepts distincts, puis combinés à une proposition axée sur la perspective du milieu de l'éducation. Il présentera des arguments défendant une telle vue de l'éducation au regard de la validité, de la valeur pratique et de l'utilité. Enfin, il comparera la perspective proposée à des considérations d'un autre ordre. Exercé dans le domaine de l'éducation, le leadership inclusif est un moyen non seulement d'accroître les occasions de favoriser l'apprentissage par la diversité, mais aussi de faciliter l'éducation au sein des FAC, qui sont soucieuses d'améliorer leur adaptabilité, celle-ci étant un principe important tant du leadership que de l'art de la guerre.

Ressources sur le Web

Spécialiste du leadership dans le milieu de l'éducation, Susan Bainbridge, Ph. D., fournit une excellente ressource sur le leadership inclusif dans le domaine de l'éducation[1] à l'adresse http://www.livebinders.com/play/play?id=80716. Étant donné que ce site est constamment actualisé et qu'il renferme des liens donnant accès à de l'information sur des travaux de recherche en cours, la date indiquée dans la note bibliographique est 2016. Il présente sous forme de tableaux des liens vers des articles portant sur l'inclusivité dans le milieu de l'éducation et présentant des concepts pertinents relatifs au leadership, avec des exemples. De plus, des sites Web du style de celui qui porte uniquement sur l'inclusivité dans l'éducation, que soutiennent des éducateurs partisans de l'inclusivité, comme Paula Kluth, Ph. D., fournissent des exemples de modèles pratiques et intuitifs fondés sur la recherche, que peuvent utiliser les personnes qui appliquent les principes de l'inclusivité au jour le jour : http://www.paulakluth.com/readings/inclusive-schooling/is-your-school-inclusive/.

En outre, les FAC ont un centre d'excellence intégré en matière de leadership, au Quartier général de la Génération du personnel militaire, où le Service de perfectionnement professionnel assure la gestion de la doctrine du leadership des FAC. Les personnes désireuses de se procurer les ouvrages, les politiques pertinentes et les documents de recherche publiés peuvent présenter une demande

en passant par le site Web qui se trouve à l'adresse suivante : http://www.forces.gc.ca/fr/instruction-perf-prof/index.page. Le rôle principal du Service de perfectionnement professionnel est de gérer les besoins actuels et futurs des chefs qui dirigent les FAC.

L'inclusivité dans le domaine de l'éducation

L'inclusivité dans l'éducation n'est pas une nouveauté. Le système d'éducation du Nouveau-Brunswick a eu son champion il y a environ 25 ans, soit Gordon Porter, Ph. D. Ce Canadien a joué un rôle essentiel de leadership transformationnel aux fins de la mise en place d'un système inclusif. Selon Jude McArthur, Ph. D., maîtresse de conférences de l'Institut d'éducation de l'Université Massey, en Nouvelle-Zélande, « [l]es activités systémiques mises en place dans les écoles étaient axées sur le soutien, les ressources et le perfectionnement professionnel, qui permettaient d'inclure et de former tous les étudiants, et Gordon soutient que l'inclusion nous amène à nous concentrer sur l'amélioration des écoles[2]. » [TCO]

Si nous voulons parvenir à résoudre les difficultés qui font obstacle à l'inclusivité, nous devons d'abord comprendre ce qu'*est* l'inclusivité et ce qu'elle *n'est pas*. Nous pouvons avancer que l'« inclusivité » réunit les éléments que sont l'égalité, la diversité et l'inclusion afin d'atteindre le but établi, qui est de présenter le « TOUS » en tant que résultat, comme l'illustre la figure 1[3]. Bien que le terme « TOUS » renvoie à toutes les personnes comprises dans le système d'éducation et qu'il puisse être une expression de l'altruisme, l'idée est que l'atteinte de l'objectif de l'égalité des chances pour les diplômés de notre société est d'autant plus réalisable que le milieu de l'éducation est inclusif. Les trois éléments sont illustrés de façon simple dans la figure 1, qui représente bien en quoi consiste l'inclusivité. Le critère de réussite est la capacité de transposer la simplicité du message dans la complexité de la bureaucratie du système d'éducation, soit de remplacer les comportements stéréotypés par des comportements caractérisés par les trois éléments fusionnés qui sont présentés, et finalement de gérer l'espoir qu'il soit possible d'atteindre non pas un simple *état final, mais un état stable d'amélioration continue*. Une telle stabilité pourrait être le jalon qui marque le succès.

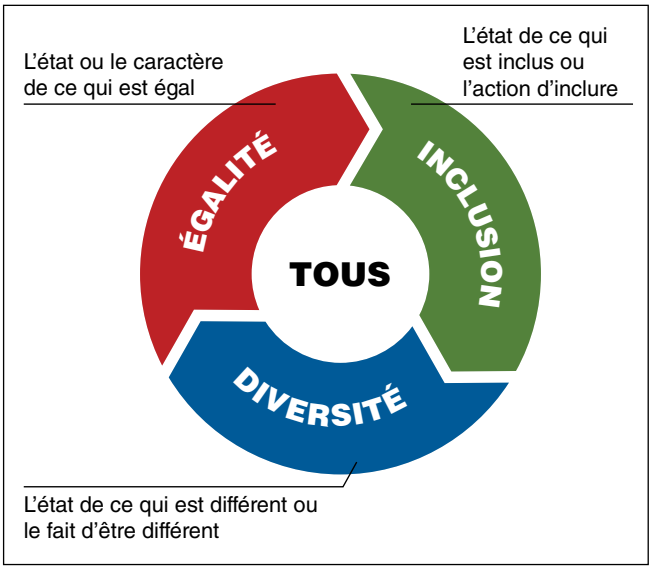

Figure 1 – Modèle représentant l'inclusion, l'égalité et la diversité

Ce n'est que dans la mesure où ils comprendront bien ces trois éléments de l'inclusivité que les intervenants du milieu de l'éducation pourront établir des plans répondant aux attentes.

Le leadership transformationnel et participatif

La première définition essentielle est celle du leadership en soi. Le terme a été défini de bien des manières, mais il est expliqué de façon experte et neutre dans le manuel de doctrine sur le leadership des FAC, selon lequel le leadership est « l'art d'influencer directement ou indirectement d'autres personnes, au moyen de pouvoirs officiels ou de qualités personnelles, afin qu'elles agissent conformément à notre intention ou à un objectif commun[4] ». Le verbe essentiel est *influencer*, qui correspond à une capacité que certaines personnes possèdent de façon innée ou qu'elles peuvent acquérir dans diverses mesures. Le leadership est exercé dans tous les groupes d'âge et à tous les échelons, dans les milieux du travail et des études, de même que dans les foyers. Il se manifeste par des attitudes et des approches allant de la dictature au laissez-faire, et il n'est de toute évidence pas le propre du milieu militaire. Les divers styles et concepts adoptés selon les capacités de chacun marquent une distinction en ce qui concerne cet « art », qui peut être exercé de façon utile ou dangereuse. Toutefois, l'adoption du style connu sous le nom de leadership transformationnel peut indéniablement conduire à la prise de mesures positives. Ce style sera défini dans le présent article et proposé en tant que solution pour l'application des principes du leadership inclusif dans le milieu de l'éducation.

Le terme *leadership transformationnel* est interprété de bien des manières. Toutefois, Matthew Lynch, Ph. D., spécialiste de l'équité et de l'innovation en matière d'éducation ainsi que de la réforme de l'éducation, avance l'idée que le leadership transformationnel est défini par quatre caractéristiques, soit : l'influence idéalisée/charismatique, la motivation inspirante, la stimulation intellectuelle et la considération individualisée5. Selon Joseph Meng-Chun Chin, qui fait des recherches sur le leadership au Département de l'éducation de l'Université nationale Chengchi, à Taïwan, les « adeptes du leadership transformationnel examinent la relation entre le chef et le suiveur et considèrent que lorsque les chefs s'occupent des besoins de premier ordre des suiveurs plutôt que de se contenter de travailler pour le bien commun, les suiveurs se réalisent pleinement et finissent par devenir des chefs6 » [TCO]. Doreen Franklin, spécialiste du leadership participatif et transformationnel, définit comme suit le rôle du chef exerçant un leadership transformationnel :

- Cherche à reconnaître le potentiel de chacun;
- Donne l'exemple;
- Motive les autres;
- Accorde du temps à chacun, de façon individuelle;
- Reconnaît les particularités et les points forts de chacun;
- Encourage la créativité;
- Agit en toute transparence, comme un livre ouvert[7].

En outre, Franklin explique ce qu'il entend par leadership transformationnel : « Un but a clairement été établi (l'équipe sait parfaitement bien ce qu'elle doit faire et pourquoi elle doit le faire). Tous les membres de l'équipe participent à l'atteinte du but (selon leurs points forts et leurs talents). Ils comprennent que l'atteinte du but aura un effet favorable sur eux (ce qui les incite à vouloir

conjuguer leurs talents respectifs afin de l'atteindre et qui constitue une motivation en soi)[8]. » [TCO]

Selon Larry Coutts, Ph. D., qui fait de la recherche sur l'exercice du leadership dans les organismes, « [l]e leadership participatif est un style de leadership mettant à contribution tous les membres d'une équipe, qui déterminent les buts essentiels de même que les modalités ou les stratégies qui leur permettront d'atteindre leurs buts. De ce point de vue, le leadership participatif peut être perçu comme un style de leadership qui repose fortement sur la décision du chef d'agir à titre de facilitateur plutôt que se contenter de donner des ordres ou d'attribuer des tâches[9]. » [TCO]

Doreen Franklin définit aussi de la façon suivante le rôle du chef exerçant un leadership participatif :

- Présente des buts;
- Encourage la participation;
- Fait participer les autres à la prise de décisions;
- Encourage la coopération;
- Dirige le projet[10].

De plus, Franklin explique sa vision du chef exerçant un leadership participatif : « Le chef présente un problème (un projet sur lequel il veut travailler), les membres de l'équipe mettent en commun leurs idées (toutes les idées sont valorisées), puis ils votent pour ou contre les idées proposées (chacun sent qu'il joue un rôle) et choisissent les tâches qu'ils accompliront en vue de l'atteinte du but (il pourrait y avoir des disparités, car les choix ne sont pas nécessairement fondés sur les buts et les points forts de chacun)[11]. » [TCO]

La doctrine sur le leadership des FAC présente une définition complète du leadership transformationnel, qui décrit l'échelle des comportements transformationnels qu'adoptent les chefs pour influencer autrui, dont le style varie de très directif à peu directif, comme l'illustre la figure 2[12]. Du point de vue des FAC, le leadership est efficace lorsqu'il leur permet de réaliser la mission que leur confie le gouvernement canadien tout en respectant l'éthos de la profession des armes. L'amélioration est toujours une considération et un but[13].

Modèle proposé de leadership favorisant l'éducation inclusive

Ayant défini l'inclusivité et quelques concepts s'appliquant au leadership, nous sommes prêts à proposer un modèle intégré de leadership inclusif applicable à l'éducation. « Nous estimons que l'inclusion ne peut vivre que dans la mesure où nous "vivons l'inclusion". Comment faut-il s'y prendre pour créer une école qui "vit l'inclusion"?[15] » Cette question est fondamentale. Étant donné que les adeptes du leadership transformationnel adoptent des comportements dont le degré de directivité varie pour influencer autrui, y compris des comportements relevant du leadership participatif, nous poursuivrons en présentant le leadership transformationnel en tant que concept global idéal au regard de la création d'un milieu inclusif. Le modèle proposé sera appelé « leadership transformationnel inclusif » et consistera en une stratégie permettant de conjuguer le style de leadership et les éléments de l'inclusivité que sont la diversité, l'inclusion et l'égalité. Il sera analysé dans le tableau 1, dans lequel certains principes essentiels du leadership transformationnel inclusif sont comparés par rapport à leur validité, à leur valeur pratique et à leur utilité en vue de la création d'un milieu de l'éducation inclusif.

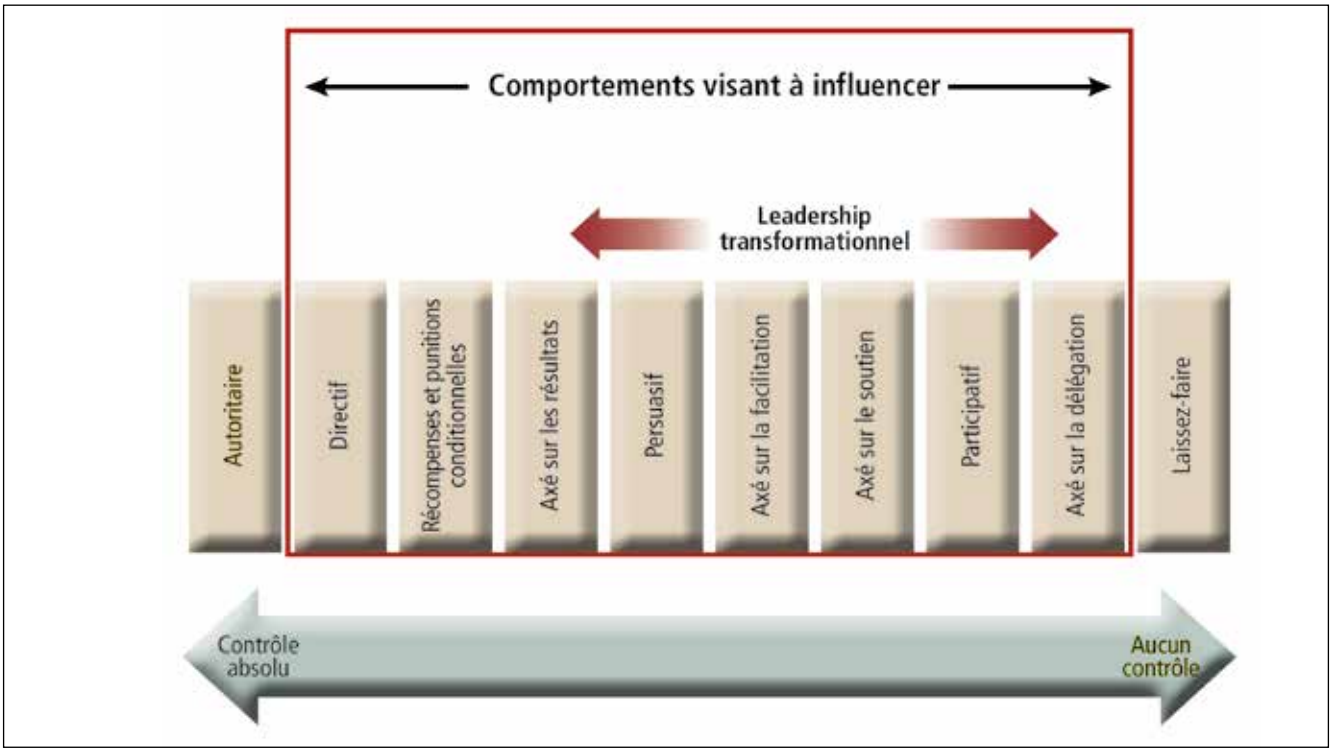

Figure 2 – L'échelle des comportements visant à influencer[14]

Validité, valeur pratique et utilité

	Validité dans le milieu de l'éducation	*Valeur pratique* dans le milieu de l'éducation	*Utilité* dans le milieu de l'éducation
Principes du leadership transformationnel	**Un degré (élevé, moyen ou faible) est attribué aux caractéristiques (validité, valeur pratique et utilité) pour chacun des principes présentés.**		
Cherche à reconnaître le potentiel de chacun	Élevé	Moyen	Élevé
	L'application de ce principe par des chefs de plusieurs échelons du milieu de l'éducation peut avoir un effet multiplicateur tant du côté des étudiants que du côté du personnel. Ce principe est pour ainsi dire le plus important pour ce qui est de l'inclusion. Si l'on tient pour acquis que le potentiel varie selon les personnes, il faut conclure que l'équilibre est atteint par l'ensemble des personnes. Bien que ce concept soit d'une grande utilité quand vient le temps de redéfinir la classe pour la rendre inclusive, il est difficilement applicable dans toutes les écoles et tous les milieux d'apprentissage privilégiant des approches conduisant à l'exclusion et dans les écoles et les milieux qui sont aux prises avec des problèmes de financement et des difficultés d'apprentissage qui nuisent au cheminement du groupe.		
Donne l'exemple	Élevé	Élevé	Élevé
	L'exercice du leadership par l'exemple est un élément essentiel du succès. Les cadres supérieurs et les professeurs, tout comme les représentants du public, peuvent établir des normes auxquelles les autres pourront chercher à se conformer, une fois qu'ils auront réussi à atteindre leurs objectifs. Les chefs du milieu de l'éducation, comme les directeurs d'école et les professeurs, jouent un rôle crucial dans l'établissement d'une culture du changement. Surtout, les cadres supérieurs du milieu scolaire et de la sphère politique qui servent de modèles d'identification pourraient imprimer un élan que les écoles sont incapables de donner sur le plan tactique. Ensemble, les personnes qui adoptent des comportements exemplaires peuvent avoir raison d'un immobilisme inacceptable.		
Motive les autres	Élevé	Moyen	Élevé
	Les efforts faits par un professeur peuvent être reproduits par d'autres professeurs, de même que par des étudiants sceptiques d'une classe. L'incidence des démarches de certains chefs talentueux peut être réduite lorsque ceux-ci ont peu accès aux autres. L'utilisation des médias sociaux et d'autres moyens de communication rapides peut être une solution.		
Accorde du temps à chacun, de façon individuelle	Élevé	Moyen	Moyen
	À elles seules, les politiques régissant les questions de l'inclusion, de l'égalité et de la diversité ne suffisent pas pour créer un milieu inclusif. En effet, il faut mobiliser des personnes pour amorcer la transformation voulue. Le manque de temps est une contrainte, de même que les limites physiques et géographiques des systèmes et milieux scolaires. Dans le contexte de l'éducation, il est possible de passer du temps avec d'autres personnes dans des moments qui correspondent au rythme naturel des communications plutôt que de réserver du temps à ces personnes dans le seul but de « transformer » leurs attitudes.		
Reconnaît les particularités et les points forts de chacun	Élevé	Moyen	Moyen
	Il n'est pas donné à chacun de voir les avantages que présente la vie dans une société ouverte à tous. Les efforts de certains agents de changement ne donnent pas toujours les résultats attendus sur toute la ligne. Il faut parfois savoir accepter les limites. Les professeurs, les administrateurs, les étudiants et la société en général changent à leur propre rythme. La patience et l'assiduité sont la voie à suivre si l'on veut répondre aux attentes des intervenants du milieu de l'éducation.		
Encourage la créativité	Élevé	Moyen	Élevé
	Les avancées révolutionnaires sont l'œuvre de personnes ouvertes et créatives. Le changement est constant et plus rapide que jamais de nos jours en raison des progrès réalisés grâce à la technologie et à la mondialisation. La place qu'occupent les femmes dans l'éducation à distance, par exemple, ne constitue pas nécessairement un facteur important pour les hommes, mais elle pourrait être un élément clé de l'inclusion des femmes vivant en milieu rural dans les pays en voie de développement et contribuer à l'essor de la population active.		
Agit en toute transparence, comme un livre ouvert, ou de façon manifeste	Moyen	Faible	Faible
	Chacun a besoin de savoir que les chefs donnent l'exemple, mais ceux-ci ne sont pas obligés de divulguer tous les secrets de leur vie personnelle. L'analogie du « livre ouvert » n'est pas particulièrement utile pour convaincre un grand public, à moins qu'elle ne soit employée parmi les gestionnaires de la haute direction occupant un poste sur la scène politique. La disposition à agir comme un livre ouvert ne semble pas être une caractéristique qui s'applique avantageusement lorsque le but est de faire passer l'idée que le leadership inclusif a sa place dans l'éducation. Un chef qui a fait ses preuves pourrait *tout aussi bien* réussir s'il fait son travail de façon discrète que s'il le fait sous les feux de la rampe.		

L'auteur

Tableau 1 – Leadership transformationnel inclusif

Le leadership facilitant l'éducation inclusive – Comparaison avec d'autres options

Le leadership inclusif peut être exercé de façon globale ou même cibler certains aspects qui posent des difficultés, comme la diversité dans le système d'éducation. Les éducateurs néo-zélandais Timoti Harris et Lesleigh Henderson ont examiné la diversité en tant que facette de l'inclusivité et ont proposé une voie qui s'écarte de l'immobilisme, en faisant valoir que la différence est une richesse et que le capital culturel est un atout, et qu'ils ne sont pas un obstacle[16] ». [TCO] Ces éducateurs ont ainsi établi le fondement de la conception pédagogique, de l'orientation des activités dans le système scolaire et de la transformation.

Les FAC ont adopté une approche novatrice dans leur cheminement vers l'excellence institutionnelle[17]. Les auteurs définissent les trois éléments de l'excellence institutionnelle comme étant « l'harmonisation des trois groupes d'éléments permettant de "gérer une organisation", du cadre pangouvernemental et de l'excellence opérationnelle[18] ». La nécessité d'être aussi accueillantes que possible pour tous est l'une des difficultés que doivent gérer les FAC relativement à leur processus de recrutement. En effet, leur processus de sélection professionnel doit leur permettre d'être représentatives de la société canadienne tout en assurant le succès des missions que leur confie le gouvernement canadien. Une fois les recrues enrôlées, le milieu de l'instruction et de l'éducation militaires peut contribuer à l'atteinte des objectifs liés à l'inclusivité, par la prise en compte des styles d'apprentissage selon le groupe professionnel, des différences dans la façon d'apprendre selon le sexe, des besoins particuliers des divers groupes et de la nécessité pour les militaires de constamment poursuivre leur apprentissage tout en fournissant un soutien opérationnel au pays à un rythme rapide. L'obligation de répondre à la fois aux besoins du gouvernement et du milieu des affaires, et aux exigences de la mission militaire complique l'atteinte des objectifs d'inclusivité découlant des droits de la personne établis au Canada, mais il faudrait tout simplement redéfinir une approche axée sur le leadership transformationnel inclusif en tenant compte des restrictions dictées par le « cadre pangouvernemental », par les « tactiques (militaires) de l'art opérationnel » et par la nécessité de « gérer l'organisation ». Cette approche particulière de l'apprentissage inclusif pourrait s'appliquer à la vie militaire si la recherche pertinente était mise à profit pour mettre en œuvre des politiques et pour trouver les possibilités d'application dans le cadre militaire.

Les caractéristiques d'une école ouverte à tous, soit le leadership engagé, une approche démocratique dans les classes, une culture de soutien scolaire, l'instruction adaptée aux besoins et des programmes d'études attrayants et pertinents, ressemblent en tous points aux caractéristiques du leadership transformationnel inclusif, selon des experts reconnus, comme Paula Kluth[20]. Il n'est possible d'établir un milieu ayant ces cinq caractéristiques que si les responsables sont déterminés à modifier les pratiques et les processus en place et à adopter une approche de gestion du changement pour accroître l'inclusivité. Rien n'empêche que tout soit mis en œuvre au sein des FAC pour que les établissements d'enseignement et les activités de gestion de l'instruction et de l'éducation contribuent à la création d'un milieu ayant de telles caractéristiques. Les FAC forment leurs chefs dans le cadre de programmes d'instruction conçus selon une approche systémique standard permettant un apprentissage progressif qui se fait tout au long de la carrière, par périodes de perfectionnement. Les résultats devraient être exceptionnels si les responsables mettent à profit les travaux de recherche les plus récents dans le domaine de la doctrine sur le leadership et s'ils appliquent une approche axée sur l'amélioration continue en se servant d'outils technologiques avancés. Les difficultés à surmonter sont les mêmes dans toutes les organisations d'apprentissage qui doivent évoluer. L'inclusivité sera devenue une réalité lorsque les FAC seront représentatives de la société canadienne (compte tenu de la particularité de leur mission), ce qui n'est *pas* le cas à l'heure actuelle. Aux termes de la *Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi*, l'équité en matière d'emploi oblige les employeurs à avoir recours à des méthodes d'embauche proactives pour augmenter la représentation des quatre groupes désignés : les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les membres des minorités visibles[21]. Les chefs ayant recours à des moyens « proactifs » peuvent prendre appui sur la *Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi* et adopter divers styles de leadership pour régler les problèmes d'exclusion.

L'embauche au Canada doit respecter les dispositions relatives aux quatre groupes désignés dans la *Loi canadienne sur l'équité en matière d'emploi*, mais l'emploi limité du concept proposé du leadership transformationnel inclusif fait obstacle au recrutement de personnes handicapées dans les FAC. Cette situation pourrait changer à l'avenir, car les nouveaux champs de bataille

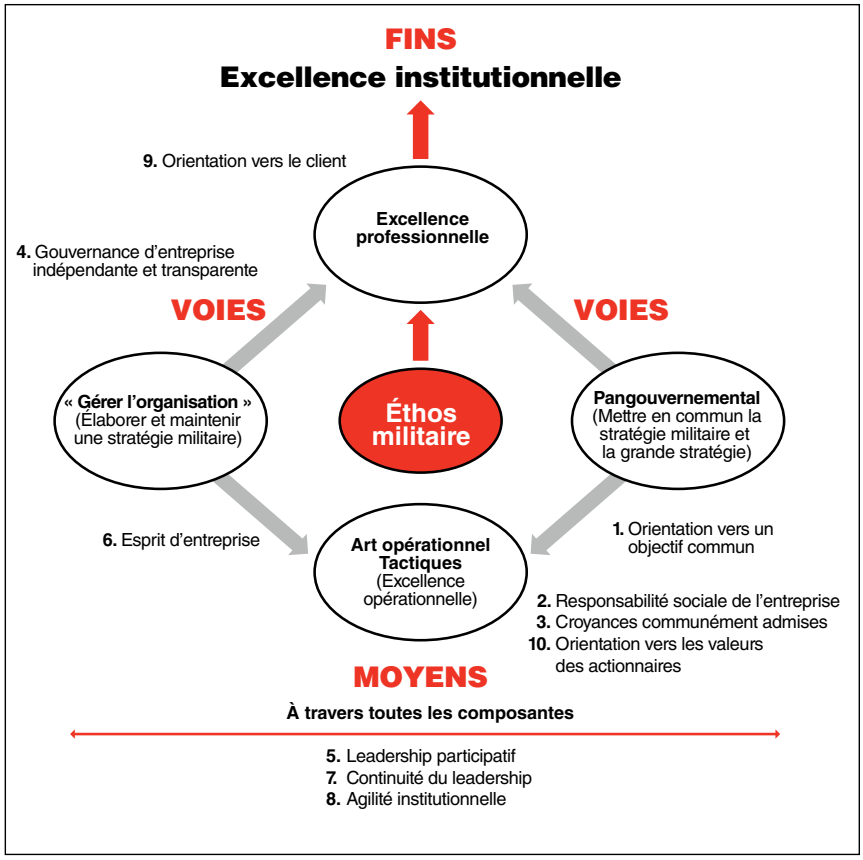

Figure 3 – Excellence institutionnelle[19]

(c'est-à-dire ceux de la cyberguerre) nécessiteront l'emploi d'approches inédites pour assurer l'atteinte de l'état voulu de préparation au combat. Jusqu'ici accordées au cas par cas, les exceptions pourraient devenir la norme dans certains groupes professionnels ayant un besoin urgent d'attirer des personnes talentueuses. L'exercice d'un leadership plus inclusif qu'auparavant et l'adoption de pratiques novatrices pourraient bien être la solution idéale qui engendrerait des effets positifs de deuxième et de troisième ordres pour les Canadiens. Quoi qu'il en soit, il faut améliorer la situation relative à l'embauche et à la formation des femmes, des Autochtones et des membres des minorités visibles dans les FAC.

Conclusion

Le leadership transformationnel inclusif est l'association d'un concept de leadership bien adapté et de la volonté de promouvoir un milieu et des attitudes aussi favorables que possible à l'inclusion pour la collectivité. L'adoption d'une telle approche dans le domaine de l'éducation nous permettrait d'aspirer à une croissance exponentielle dans un contexte où les chefs exerceraient leur influence sur les intervenants du milieu de l'éducation, qui pourraient à leur tour jouer un rôle de direction dans l'instauration de changements souhaitables. La recherche dont le présent article fait état permet de conclure qu'aucune approche du leadership n'est la panacée aux difficultés qui font obstacle à la création d'un milieu inclusif dans le domaine de l'éducation. Le perfectionnement des étudiants commence par les personnes chargées de leur enseigner, de les soutenir, de les aider, de les gérer et de s'en occuper. L'attitude positive de ces personnes est propice à la formation de chefs soucieux de faire une place à chacun. La diversité est une source de force tant pour l'apprentissage que pour l'art de la guerre. Le leadership inclusif est une voie inévitable si nous voulons vaincre sur ces deux fronts.

Le lieutenant-colonel Joe Harding, C.D., *est officier de développement de l'instruction. Il occupe actuellement le poste d'officier supérieur d'état-major responsable de la politique sur la génération du personnel au Quartier général de la Génération du personnel militaire, à Kingston, en Ontario. Il est titulaire d'un baccalauréat en gestion technique du Collège militaire royal du Canada. Il a servi auparavant au sein de l'infanterie et de l'artillerie et a participé à des missions en Bosnie, à Chypre, en Afghanistan et en Sierra Leone. Au cours de l'automne, il obtiendra sa maîtrise en éducation à distance de l'Université Athabaska. Ses champs d'intérêt sont l'éducation inclusive, le mentorat, le soutien aux étudiants et la musique.*

CFC/J6 Imagerie, photo TC2012-0023-04

NOTES

1. Susan Bainbridge, *Personal Learning Environment*, 2016. Document consulté le 27 janvier 2016 à l'adresse http://www.livebinders.com/play/play?id=80716.
2. Jude McArthur, « Leadership in the development of inclusive school communities », dans *Leading Lights*, bulletin d'information de la New Zealand Educational Administration and Leadership Society, numéro 3, 2012, p. 7. Document consulté le 5 février 2016 à l'adresse http://www.educationalleaders.govt.nz/Pedagogy-and-assessment/Building-effective-learning-environments/Leadership-and-inclusive-school-communities.
3. Bainbridge.
4. Académie canadienne de la Défense, *Le leadership dans les Forces canadiennes – Fondements conceptuels,* 2005. Publié sous les auspices du chef d'état-major de la défense par l'Académie canadienne de la Défense et l'Institut de leadership des Forces canadiennes. Document consulté le 31 janvier 2016 à l'adresse http://publications.gc.ca/collections/collection_2013/dn-nd/D2-313-1-2005-eng.pdf.
5. Matthew Lynch, *The Four Attributes of Transformational Leadership,* 2015. Document consulté le 5 février 2016 à l'adresse http://www.theedadvocate.org/the-4-attributes-of-transformational-leadership/.
6. Joseph Meng-Chun Chin, « Meta-analysis of Transformational School Leadership Effects on School Outcomes in Taiwan and the USA », dans *Asia Pacific Education Review,* vol. 8, nº 2, 2007, p. 166-177. Document consulté à l'adresse http://files.eric.ed.gov/fulltext/EJ776335.pdf.
7. Doreen Franklin, *Leadership Theories : Participative and Transformational Leadership*, 2013. Document consulté le 6 février 2016 à l'adresse https://prezi.com/0qgmed67bjbu/leadership-theories-participative-and-transformational-leadership/.
8. *Ibid.*
9. Larry Coutts, *Leadership in Organizations : Concepts and Theories*, 2010. Document consulté le 6 février 2016 à l'adresse https://prezi.com/0qgmed67bjbu/leadership-theories-participative-and-transformational-leadership/.
10. Franklin.
11. *Ibid.*
12. Académie canadienne de la Défense, *Le leadership dans les Forces canadiennes*.
13. *Ibid.*
14. *Ibid.*
15. Timoti Harris et Lesleigh Henderson, *Inclusion: Cultural capital of diversity or deficit of disability? Language for change,* 2014. Document consulté le 6 février 2016 à l'adresse http://www.livebinders.com/play/play?id=80716.
16. *Ibid.*
17. Éric Tremblay et Bill Bentley, « Excellence institutionnelle : la feuille de route initiale », dans *Revue militaire canadienne*, vol. 16, nº 1, hiver 2015. Document consulté le 6 février 2016 à l'adresse à l'adresse http://www.journal.forces.gc.ca/vol16/no1/PDF/CMJ161Fp14.pdf.
18. *Ibid.*, p. 16.
19. *Ibid.*
20. Paula Kluth, *Is Your School Inclusive?*, 2016. Document consulté le 5 février 2016 à l'adresse http://www.paulakluth.com/readings/inclusive-schooling/is-your-school-inclusive/.
21. Canada, *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, 2016. Document consulté le 7 février 2016 à l'adresse http://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/E-5.401.pdf.

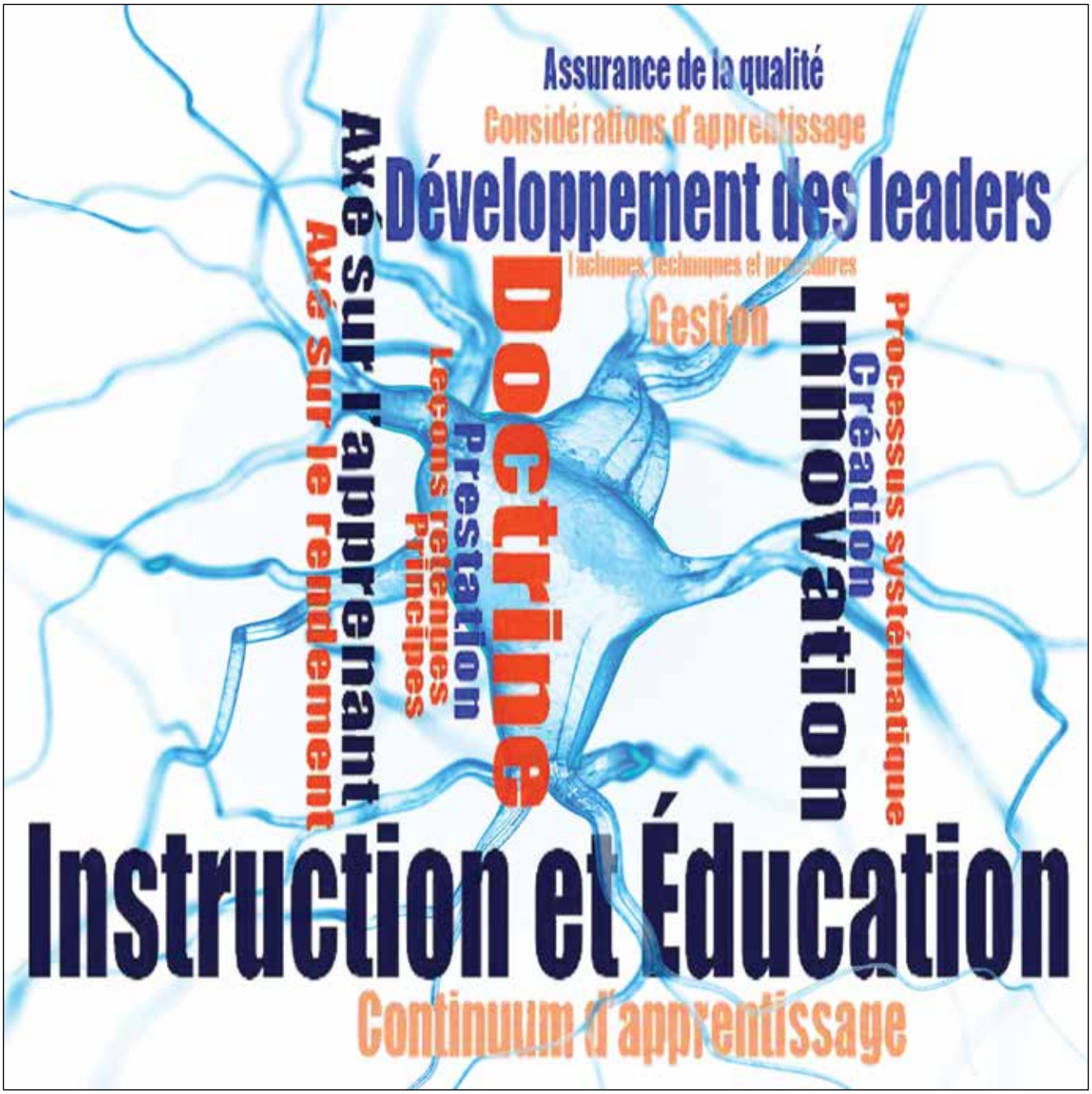

MDN/GENPERSMIL, Politique et doctrine

Une doctrine de l'instruction individuelle et de l'éducation

par Julie Maillé et Louise Baillargeon

« La route du savoir est toujours en construction. »

- Audrey Gray, professeure à l'Université de la Saskatchewan

Le passé conjugué au présent

Le système de l'instruction et de l'éducation des Forces armées canadiennes (FAC) n'avait encore jamais fait l'objet d'une doctrine officielle. C'est donc dans un esprit de collaboration avec le Service de la doctrine interarmées que la Génération du personnel militaire (GÉNPERSMIL) a été chargée de mettre au point une publication interarmées des Forces canadiennes (PIFC) sur la doctrine de l'instruction individuelle et de l'éducation, à l'échelle des FAC. La section Doctrine et directives – Instruction individuelle et éducation, qui s'est vu confier la tâche de rédiger la publication, s'y consacre pour ainsi dire exclusivement depuis juin 2015.

Ces trente dernières années, les intervenants en instruction et éducation des FAC ont eu successivement pour guides les manuels du Système d'instruction individuelle des Forces canadiennes (série 9000) et ceux du Système d'instruction individuelle et d'éducation des

MDN, photo UR01-2016-0708-008/matelot de 1re classe Sergej Krivenko

Un officier de marine effectue des calculs de navigation à bord d'un navire en route vers Pearl Harbor, dans le cadre de l'exercice *Rimpac* 16, le 27 juin 2016.

Forces canadiennes (SIIEFC) (série 9050). Certes, le contenu de ces ouvrages a été fort utile. Néanmoins, il était devenu de plus en plus pressant de l'encadrer par une doctrine officielle structurée, actuelle et détaillée expliquant le système de l'instruction et de l'éducation. Il était devenu impérieux de revigorer certains concepts désuets ainsi que d'intégrer de nouvelles façons de concevoir l'instruction et l'éducation et de l'enseigner.

Les manuels du SIIEFC aujourd'hui en vigueur portent sur divers niveaux de doctrine, allant de stratégique à tactique. L'approche générique et la portée du SIIEFC proprement dit ont entraîné des écarts sur le plan de l'application du système, faisant émerger des concepts et des démarches diamétralement opposés dans la conception de l'instruction. De son côté, la nouvelle doctrine sur le sujet vise à consolider les activités menées à la grandeur des FAC et à les harmoniser avec les concepts élaborés par nos partenaires alliés. Cette doctrine établit les paramètres guidant les activités du SIIEFC de même que les décisions connexes.

Besoin et vision

Pour réaliser leur mandat, les FAC s'investissent dans trois grandes sphères d'activités interdépendantes, soit les suivantes : *opérations*; *recrutement/sélection*; *instruction et éducation*. Le Commandement du personnel militaire (COMPERSMIL), par l'intermédiaire de la GÉNPERSMIL, joue le rôle de moteur des activités d'instruction individuelle et d'éducation; ces activités visent la préparation intellectuelle et professionnelle des militaires aux opérations d'aujourd'hui et de demain. La GÉNPERSMIL, quant à elle, a pour mission de guider le système de génération du personnel et de lui permettre de maintenir la spécificité de la profession des armes. Pour ce faire, elle établit les paramètres du système de perfectionnement professionnel et assure le soutien de l'apprentissage tout au long de la vie des militaires, au profit de la réussite opérationnelle. La doctrine interarmées de l'instruction et de l'éducation a été conçue pour orienter la planification et l'exécution des activités d'apprentissage. La doctrine décrit les principes fondamentaux sur lesquels se basent les FAC pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement du Canada en la matière.

Pour répondre aux besoins doctrinaux, la GÉNPERSMIL proposait, en 2012, l'adoption d'une nouvelle structure en trois volets : *politique*; *doctrine* et *tactiques; techniques et procédures* (TTP). Elle voulait de la sorte établir les fondements conceptuels du système de l'instruction et de l'éducation. La doctrine sur le sujet devait décrire les liens entre les parties de ce système afin d'en formuler les principes et de fournir un cadre d'application au sein des FAC. La nouvelle série de publications de doctrine prendra donc la forme suivante : la PIFC 7.0 expliquera le système de l'instruction et de l'éducation dans son ensemble; le volume 7.1 portera sur l'instruction individuelle et l'éducation, le volume 7.2 décrira l'instruction collective interarmées tandis que le volume 7.3 se penchera sur la formation des leaders. Le tout sera étayé par une série de TTP sur l'instruction individuelle et l'éducation, lesquels serviront de guides concrets en vue de l'application des processus de développement, de conduite et de gestion du SIIEFC.

La doctrine, ancrage de l'organisation apprenante

La doctrine présente des concepts et des réflexions qui orientent les intervenants en instruction et en éducation. Selon la Banque de terminologie de la Défense, la doctrine consiste en des « principes fondamentaux qui guident les forces armées

MDN, photo RP001-2016-0002-0014/caporal Nathan Moulton

Des soldats examinent un simulateur de tir indirect à Hohenfels, en Allemagne, dans le cadre de l'opération *Reassurance*, le 13 janvier 2016.

dans la poursuite d'un objectif. Ces principes sont impératifs, mais leur application requiert du jugement ». S'appuyant sur les leçons retenues et sur l'étude des tendances de l'avenir (recherche et développement), la doctrine militaire fait le lien entre l'organisation et l'emploi des forces militaires. La rédaction de la doctrine de l'instruction individuelle et de l'éducation a été un parcours semé d'embûches. Tout d'abord, il a fallu dégager les fondements du SIIEFC en fonction de la *Stratégie de défense Le Canada d'abord*, selon laquelle les Canadiens « pourront compter sur des militaires bien entraînés, bien équipés et aptes », dotés des capacités de base et de la souplesse nécessaires pour maintenir des forces maritimes, terrestres, aériennes et spéciales polyvalentes et aptes au combat. L'élaboration de la doctrine nécessitait un travail de collaboration, qui s'est avéré autant une force motrice qu'un frein étant donné que les multiples idées suscitées étaient parfois contradictoires. La sélection des points importants représentait un défi de taille : il fallait notamment tenir compte des besoins de tous les intervenants. En outre, la doctrine de l'instruction et de l'éducation se fonde sur un cycle d'élaboration sur lequel divers facteurs peuvent influer, y compris la recherche et le développement, de même que les leçons retenues. Elle devait donc être adaptable, pour composer avec les découvertes, les concepts émergents et les nouvelles connaissances, tout en étant suffisamment souple pour englober la rétroaction obtenue sur tous les aspects de l'instruction et de l'éducation.

« Une organisation ne saurait être apprenante sans l'élaboration et l'enseignement d'un corps de doctrines unificatrices conduisant au développement des FC dans leur ensemble par le biais du développement de nos capacités, de notre perfectionnement professionnel et de nos systèmes d'instruction. »[1] L'élaboration d'une solide doctrine de l'instruction et de l'éducation consistait d'une part à remettre en question les concepts traditionnels et d'autre part à organiser les pratiques établies.

Une publication pour tous

L'instruction a pour but d'inculquer les connaissances, compétences et attitudes requises pour exécuter des tâches précises, tandis que l'éducation confère une base de connaissances et d'habiletés intellectuelles qui peuvent servir de point d'appui pour interpréter efficacement des renseignements et exercer son jugement. Grâce à l'évolution de son éducation dans des institutions civiles et militaires, le militaire professionnel comprend davantage l'organisation militaire ainsi que sa place au sein des environnements de sécurité générale actuels et futurs. En ce sens, l'instruction et l'éducation forment des éléments clés du succès opérationnel des FAC. Les activités d'instruction permettent aux organisations des FAC et à leurs membres d'enrichir leur savoir-faire, leur efficacité et leur efficience. D'une part, l'organisation est responsable de fournir des occasions d'apprentissage, d'autre part, les apprenants sont responsables de s'engager à fond dans les activités d'apprentissage et d'en tirer le meilleur profit.

L'instruction et l'éducation s'inscrivent dans le concept de l'apprentissage tout au long de la vie des militaires. Ce concept se rapporte à l'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes dans divers contextes, par exemple, dans le cadre d'activités d'instruction individuelle et d'instruction collective, par des méthodes formelles, non formelles et informelles. L'apprentissage se déroule dans un continuum qui varie en fonction du cheminement de chaque apprenant. Que ce soit dans un contexte formel, non formel ou informel, l'apprentissage a des répercussions directes sur le développement personnel et le perfectionnement professionnel. Que ce soit par le truchement d'instructeurs ou par apprentissage autonome, les FAC préconisent une approche de base axée sur l'engagement actif des apprenants dans le processus d'apprentissage parce que la meilleure façon d'apprendre est de faire en sorte que les activités soient ciblées et guidées, qu'elles soient intellectuelles ou physiques. Le concepteur de l'instruction et l'instructeur doivent varier les méthodes d'instruction et accroître le niveau d'activité de l'apprenant. L'instruction et l'éducation axées sur le rendement signifient que toutes les activités connexes doivent viser à préparer les membres des FAC à répondre aux exigences opérationnelles et à atteindre les objectifs de rendement ministériels.

Les activités d'instruction ne sont pas accessoires : elles assurent l'efficacité opérationnelle. Elles permettent aux membres des FAC d'être efficaces et à l'organisation des FAC d'être efficiente. Quoique la formation soit donnée dans une variété d'environnements et de circonstances, toutes les activités d'instruction et d'éducation sont axées sur le rendement et l'atteinte des objectifs organisationnels.

Conclusion : Un défi bien réel

La rédaction d'une doctrine d'instruction individuelle et d'éducation a représenté un défi en soi. Il fallait créer une toute nouvelle série de publications en rafraîchissant les concepts abordés dans le SIIEFC, tout en introduisant des concepts à jour en matière d'instruction et éducation, notamment les théories actuelles, les nouveaux concepts tels qu'un système d'évaluation fondé sur les compétences, l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des leaders. Il fallait également tenir compte de la nouvelle structure des emplois militaires. En fait, il fallait élaborer une doctrine complète, faisant autorité, dont pourraient s'inspirer les intervenants en matière d'instruction et d'éducation aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique des FAC. La doctrine devait aussi aborder des notions complémentaires telles que l'assurance de la qualité, les leçons retenues, l'innovation et l'excellence institutionnelle.

Pour demeurer pertinente, la doctrine doit être souple et tenir compte des concepts émergents et des leçons retenues. Plus particulièrement, elle doit englober la diversité générationnelle des nouvelles vagues d'apprenants. Elle doit également être ouverte à toutes les approches novatrices dans le domaine de l'instruction et de l'éducation. La doctrine ne reste jamais fixe, elle évolue.

La rédaction de la doctrine interarmées de l'instruction et de l'éducation a été pour ses concepteurs une chance inouïe, une occasion incroyable d'apprentissage et une grande leçon d'humilité.

Le major Julie Maillé *est membre de la Branche des officiers du développement de l'instruction depuis 2005. Son poste d'attache est au QG GÉNPERSMIL, à Kingston. Elle a compilé plusieurs diplômes à ce jour, dont le plus récent, une maîtrise ès arts de l'Université Laval en administration et* évaluation en éducation.

Madame Louise Baillargeon *est en affectation temporaire au QG GÉNPERSMIL, à Kingston. Fonctionnaire depuis 1984, elle a travaillé aux langues officielles au ministère de la Défense nationale et est présentement traductrice au Bureau de la traduction fédéral. Elle détient un baccalauréat spécialisé en traduction de l'Université Laval ainsi qu'un baccalauréat en* éducation des adultes *de l'Université Brock.*

RMC

NOTES

1. Publication interarmées des Forces canadiennes (PIFC 01), Doctrine militaire canadienne, Centre d'expérimentation des Forces canadiennes, septembre 2011, p. vi

MDN, photo IS01-2015-0002-051

La Presse Canadienne/Sean Kilpatrick

Le ministre de la Défense nationale Harjit Sajjan tient une conférence de presse au Quartier général de la Défense nationale, à Ottawa, le 6 avril 2016, afin de mener des consultations publiques ouvertes et transparentes sur la politique de défense du Canada.

Consultation et examen de la politique de défense

par Martin Shadwick

Toujours à la recherche de contributions des universitaires, du public, des parlementaires, du secteur privé et d'autres à l'examen de la politique de défense (EPD), le gouvernement de Justin Trudeau tente encore une fois d'élargir le processus d'examen de la politique au Canada. Outre quelques exceptions notables, les gouvernements canadiens ont longtemps cherché — en obtenant un succès varié et divers degrés d'enthousiasme gouvernemental, bureaucratique et militaire — à solliciter des points de vue extérieurs en matière de politique de défense. À la fin des années 1960, par exemple, le gouvernement nouvellement élu de Pierre Elliott Trudeau a déployé un effort concerté pour rassembler les points de vue universitaires, parlementaires et autres sur la politique de défense et la politique étrangère afin de *compléter* — et fréquemment de *remettre en question* — les positions du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la Défense nationale, caractérisées comme excessivement prudentes et favorisant essentiellement le statu quo. Le gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney a emboîté le pas et a remarquablement utilisé les comités parlementaires et profité de l'expertise non négligeable des centres d'études stratégiques et internationales des universités, fondés en partie par le ministère de la Défense nationale par l'entremise du programme d'études militaires stratégiques/Forum sur la sécurité et la défense (FSD).

Le gouvernement libéral suivant de Jean Chrétien a suivi une voie relativement semblable. L'examen de la politique de défense qu'il a mené en 1994 a également bénéficié de la publication de multiples études et rapports — dont certains ont été préparés par des centres d'études stratégiques universitaires et des organisations non gouvernementales, alors que d'autres ont été élaborés par des groupes d'experts et des comités. Il convient particulièrement de souligner le rapport de 93 pages de Conseil Canada 21 (groupe d'experts formé de gens d'affaires, de politiques et d'universitaires) intitulé *Canada 21: le Canada et la sécurité commune au XXIe siècle,* et la monographie de 32 pages intitulée *Canadians in a Dangerous World*, rédigée par Colin S. Gray, universitaire britannique de renom, et publiée par le Conseil Atlantique du Canada. Le rapport de Conseil Canada 21 est rapidement devenu un « catalyseur » et a fait l'objet d'autant de louanges que de critiques. Selon ce rapport, l'environnement stratégique de l'après-guerre froide et les situations financières délicates nécessitaient une restructuration radicale des forces armées du Canada. Si une telle restructuration n'avait pas lieu, le Conseil prévenait le gouvernement du Canada qu'« […] il n'[aurait] bientôt plus qu'une armée traditionnelle, " polyvalente " certes, mais tellement réduite qu'elle [aurait] tout juste un peu de chaque élément, mais pas assez de quoi que ce soit pour être efficace dans n'importe quelle situation imaginable. » En se lançant dans le débat entre un établissement de défense « général et polyvalent » et un établissement « spécialisé », le rapport a effectivement donné un avant-goût de l'un des points à débattre dans le cadre du processus de consultation publique

de 2016. L'auteur de l'ouvrage *Canadians in a Dangerous World*, contrairement au Conseil Canada 21, a volontairement évité de faire des prescriptions concernant la structure de la force et a fourni une « liste de vérification » des plus utiles — et toujours pertinente — des facteurs et des intérêts nationaux dont les gouvernements devraient tenir compte dans le cadre de l'EPD.

La première consultation publique sur la politique de défense du gouvernement Trudeau a eu lieu en avril 2016. Présentée à juste titre comme la « première consultation publique sur une politique canadienne de défense en plus de vingt ans », elle englobait un certain nombre d'éléments interreliés, dont les suivants :

(a) La diffusion d'un document de consultation publique de 27 pages — comprenant des renseignements généraux, des statistiques et une série de questions — pour stimuler et alimenter le débat sur l'orientation future de la politique de défense canadienne.

(b) Une série de six tables rondes d'une journée presque entière sur de multiples sujets tenues à Vancouver, à Toronto, à Yellowknife, à Edmonton, à Montréal et à Halifax, auxquelles ont été conviés des experts en défense et en politique étrangère (généralement de 11 à 15 experts par table ronde), de même que des experts d'autres domaines pertinents tels que la technologie, la santé et le bien-être, le développement international et les ressources humaines. Les tables rondes ont été animées par un représentant de la firme de sondage Ipsos. Elles ont été menées de façon à favoriser la discussion entre les participants au lieu de consister en des exposés officiels [TCO]. On a demandé aux participants des tables rondes de préparer un document de deux pages sur leurs points de vue et les points clés qu'ils souhaitaient aborder durant les réunions. Au cours des tables rondes, auxquelles ont régulièrement pris part le ministre Harjit Sajjan et le secrétaire parlementaire John McKay, les experts devaient se concentrer sur « les principaux défis liés à la sécurité du Canada », « le rôle que doivent jouer les Forces armées canadiennes (FAC) pour contrer les menaces et relever les défis actuels et futurs », et « les ressources et les capacités nécessaires pour réaliser le mandat des FAC ». Deux tables rondes plus spécialisées ont été organisées à Ottawa : la première était axée sur l'industrie de la défense et l'autre, sur les perspectives sexospécifiques sur la défense et la sécurité. Les six séances sur les sujets multiples ont eu lieu par la suite.

(c) Des commentaires sur la politique de défense formulés en ligne par les Canadiens jusqu'au 31 juillet 2016.

(d) Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense et le Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes ont été invités « à se pencher sur des questions pertinentes dans le cadre de l'examen de la politique ». On a également demandé aux parlementaires « d'inciter leurs électeurs à faire part de leurs commentaires ».

Ottawa a également encouragé la tenue de « séances de consultation » sur l'examen de la politique de défense par les députés, les associations de circonscriptions fédérales, les organisations non gouvernementales, etc. Le grand public a pu participer à la plupart de ces séances.

MDN, photo WG2014-0346-11/caporal Paul Shapka

Des sacs de sable sont déplacés dans le cadre de l'opération *Lentus*, en vue des inondations prévues au Manitoba, tout près de Saint-François-Xavier, le 7 juillet 2014.

En outre, le gouvernement Trudeau a mis sur pied un groupe consultatif ministériel « pour appuyer le ministre de la Défense nationale pendant l'Examen de la politique de la Défense du Canada ». Conformément à ce qui a été annoncé le 6 avril 2015, le groupe était formé des membres suivants : Louise Arbour, ancienne juge en chef de la Cour suprême, Bill Graham, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien ministre de la Défense nationale, le général (à la retraite) Raymond R. Henault, ancien chef d'état-major de la défense, et Margaret Purdy, ancienne sous-secrétaire du Cabinet (Sécurité et renseignement) du Bureau du Conseil privé (ainsi qu'ancienne sous-ministre déléguée de la Défense nationale). Les membres du groupe devaient « [ajouter] une valeur considérable au processus d'examen en faisant l'essai d'idées et en abordant les enjeux de leurs propres perspectives pour présenter une voix critique ».

Facilement accessible en ligne, le document de consultation publique cernait bon nombre des « principales questions de consultation » en vue d'éclairer le débat sur l'orientation future de la politique de défense canadienne et des FAC. Ces questions comprenaient les suivantes :

1) Est-ce qu'il y a des menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada qui ne sont pas contrées adéquatement?
2) Quels rôles les FAC devraient-elles jouer à l'échelle nationale, notamment pour appuyer les autorités civiles?
3) De quelle façon la coopération canado-américaine en matière de défense de l'Amérique du Nord devrait-elle évoluer au cours des prochaines années d'après vous?
4) Quelle forme la contribution des FAC aux opérations de soutien de la paix devrait-elle prendre? Les FAC pourraient-elles jouer un rôle de prévention des conflits plutôt que d'intervenir après l'éclatement de ceux-ci?
5) L'effectif, la structure et la composition des FAC doivent-ils changer par rapport à ce qu'ils sont actuellement?
6) De quelle façon le MDN et les FAC peuvent-ils améliorer la façon dont ils soutiennent la santé et le bien-être des militaires? Dans quels secteurs faut-il en faire davantage?
7) Le Canada devrait-il s'efforcer de maintenir sa capacité militaire dans l'ensemble du spectre des opérations? Le Canada pourrait-il se spécialiser dans certains groupes de capacité?
8) Quels types d'investissements le Canada devrait-il faire dans le cyberespace, l'espace et les systèmes téléguidés? Dans quelle mesure le Canada devrait-il s'efforcer de suivre le rythme de ses principaux alliés dans ces domaines et d'être en mesure d'interopérer avec eux?
9) Quelles mesures supplémentaires le MDN pourrait-il prendre, en collaboration avec des ministères partenaires, pour améliorer le processus d'acquisition de matériel de défense?
10) De quelles ressources les FAC auront-elles besoin pour répondre aux besoins du Canada en matière de défense?

MDN, photo EN2016-0060-17/caporal-chef VanPutten

Des membres d'équipage du 408e Escadron tactique d'hélicoptères constatent les dégâts causés par les feux de forêt dans la région de Fort McMurray, à bord d'un hélicoptère CH146 *Griffon*, le 5 mai 2016. Les Forces armées canadiennes ont affecté des ressources aériennes à l'appui des mesures d'urgence prises par la province de l'Alberta pour combattre les feux de forêt.

MDN, photo IS2013-3025-07/caporal-chef Patrick Blanchard

Des membres du Lord Strathcona's Horse aident une équipe de recherche et sauvetage à évacuer les sinistrés dans le parc provincial Peter Lougheed, le 22 juin 2013.

Cette liste ne reproduit pas de façon exhaustive toutes les questions et sous-questions contenues dans le document de consultation publique. En fait, certaines questions énoncées dans le document ont suscité une plus grande attention et un débat plus important que celles qualifiées de « principales ». Par exemple, dans l'aperçu sur la recherche et sauvetage, on a indiqué que les forces armées « [prennent leur] rôle de recherche et de sauvetage très au sérieux, et l'amélioration continue demeure pour elle[s] une priorité. Toutefois, vu les divers autres acteurs qui se livrent à cette activité et la faible proportion de sauvetages qui nécessitent le recours aux ressources des FAC, une question valide qui se pose est la suivante : Quel rôle les FAC doivent-elles jouer en matière de recherche et de sauvetage? Faut-il envisager d'autres façons d'offrir des services de recherche et de sauvetage? Quelles seraient les répercussions de l'adoption d'un autre mode de prestation des services de recherche et de sauvetage dans l'ensemble du Canada, y compris dans le Nord? » Une telle formulation suppose que l'on a déjà pris la décision de privatiser les activités de recherche et sauvetage —ce qui a eu pour effet d'attirer les critiques des médias et d'autres intéressés, et d'inciter le Ministère à assurer au public qu'il n'envisageait pas une privatisation de la sorte. Cependant, la question liée à la possibilité de poursuivre la privatisation partielle des activités militaires de recherche et sauvetage (p.ex. la maintenance du nouvel aéronef à voilure fixe de recherche et sauvetage au niveau de l'escadron/la base) est restée en suspens.

Les 77 participants des six tables rondes sur de multiples sujets représentaient un bel éventail, quoiqu'imparfait, des spécialistes canadiens des politiques de défense et de sécurité, de même que d'autres domaines d'études pertinents. La liste d'invités comprenait, par exemple, un ensemble remarquable d'universitaires d'expérience, d'universitaires en milieu de carrière et de jeunes universitaires ainsi qu'un certain nombre d'étudiants des cycles supérieurs. Ces derniers, si importants pour la prospérité future du milieu universitaire dans le domaine de la défense au Canada, ont fait part de certaines analyses particulièrement fascinantes dans leur mémoire. Il convient également d'applaudir la présence de représentants d'une plus vaste gamme de disciplines et de domaines d'expertise (p. ex. la santé et le mieux-être) que lors des consultations qui ont eu lieu dans les années 1980 et 1990. La contribution d'officiers supérieurs à la retraite, même si les officiers de l'Armée de terre et de la Marine étaient beaucoup plus nombreux que leurs homologues de la Force aérienne, était également tout à fait à propos. En revanche, la couverture médiatique des tables rondes, des autres activités liées à l'EPD, et des mémoires a été généralement limitée.

L'élimination du FSD du MDN durant les années Harper était dénuée de perspective et mal inspirée. La disparition de ce mécanisme de longue date a entraîné le départ de certains piliers des précédents exercices de consultation sur la défense du Canada et a sapé un important élément de soutien de la recherche universitaire et du discours universitaire-militaire en matière de défense et de sécurité et d'autres domaines connexes. Bien que certains centres universitaires précédemment associés au FSD aient continué de prospérer (particulièrement ceux disposant d'autres sources de financement), d'autres ont été démantelés ou ont subi une réduction importante d'effectifs. En fait, dans leur mémoire présenté dans le cadre de l'EPD, bon nombre d'universitaires ont demandé la mise sur pied d'un programme semblable au FSD.

Durant la période qui a suivi l'élimination du FSD, il a été rassurant de constater que des organisations telles que l'Institut canadien des affaires mondiales (ICAM) et l'Institut de la Conférence des associations de la défense (ICAD) ont contribué de façon remarquable à l'examen de la politique de défense. Par exemple, l'ICAD a organisé une table ronde « sur invitation » concernant l'EPD, à laquelle ont participé deux membres du comité consultatif ministériel, a tenu une série de tables rondes plus accessibles et a offert une impressionnante sélection pertinente de commentaires, d'analyses et de lettres d'opinion afin de fournir un meilleur contexte concernant les questions de sécurité et de défense canadiennes. Dans le cadre de sa présentation officielle liée à l'EPD, l'ICAM a rassemblé une série d'essais dans le but d'offrir des conseils et des suggestions au gouvernement concernant des questions qui, selon l'ICAM, sont des plus pertinentes en ce qui a trait à la politique de défense canadienne. Ce recueil qui suscite la réflexion reflète les travaux de 14 éminents analystes et traite de questions liées tant à l'avenir de l'Armée de terre, de la Marine, de la Force aérienne et des forces spéciales qu'à l'approvisionnement, au maintien de la paix et au rôle du Canada au sein de l'OTAN. Il constitue une contribution importante à la documentation sur la politique de défense canadienne.

Les comités parlementaires ont apporté certaines contributions utiles, du moins du point de vue qualitatif, au processus d'examen de la politique de défense. Il convient particulièrement de mentionner la comparution, le 13 juin 2016, de deux anciens ministres de la Défense nationale — David Pratt et Elmer MacKay — devant le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, ainsi que le témoignage de représentants de l'ICAM et de la Conférence des associations de la défense, de même que d'un certain nombre d'officiers supérieurs et d'employés civils supérieurs du MDN à la retraite devant le même Comité le 20 juin. D'ailleurs, certains des témoignages recueillis durant la dernière séance de la part de parlementaires sur les questions de défense se sont avérés être les plus utiles des dernières années. Néanmoins, on doit souscrire à l'observation de David Pratt, qui aurait « […] aimé voir dans ce processus [l'examen de la politique de défense] une participation accrue des parlementaires ».

MDN, photo YK-2016-043-003/maître de 2e classe Belinda Groves

En route vers D'Iberville, un hélicoptère CH146 du 430e Escadron tactique d'hélicoptères survole la chaîne de montagnes majestueuse de l'île Ellesmere, le14 juin 2016, dans le cadre de l'opération *Nevus 2016*.

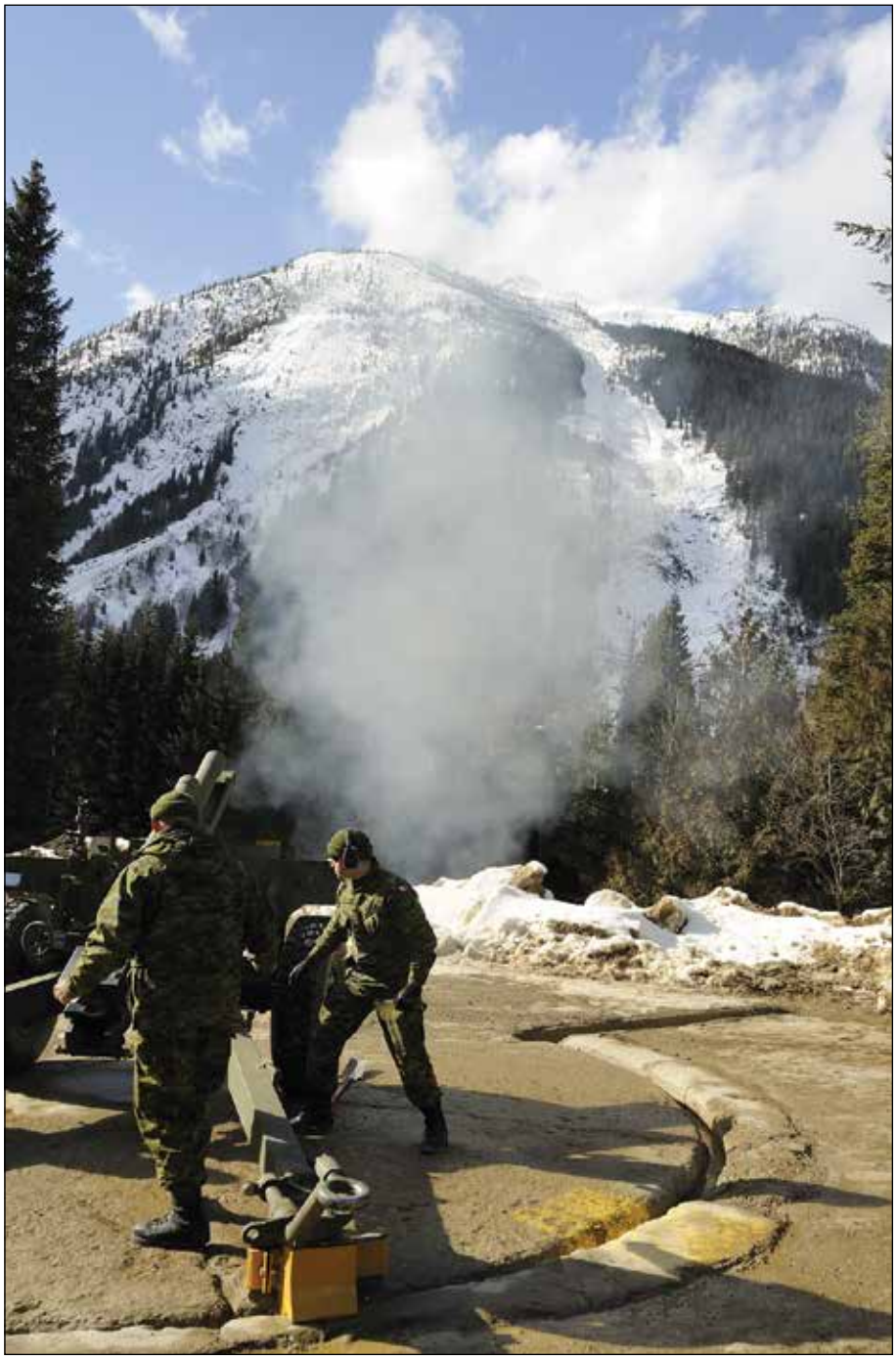

MDN, photo ET2010-0049-02/soldat Michael Bastien

Des artilleurs des Forces armées canadiennes prennent des mesures de contrôle des avalanches, à Rogers Pass, en Colombie-Britannique.

Les mémoires rédigés par les universitaires et les autres experts qui ont participé aux tables rondes de Vancouver, de Toronto, de Yellowknife, d'Edmonton, de Montréal et d'Halifax explorent une vaste gamme de questions. Certains auteurs ont ciblé une partie ou l'ensemble des « principales questions de consultation » cernées dans le document de consultation publique, alors que d'autres ont entrepris de traiter d'autres points tout aussi importants. Sans surprise, on a accordé une grande attention à la forme que prendront l'environnement stratégique global et l'environnement sécuritaire et politique du Canada, ce qui a donné lieu à des interprétations réfléchies. Denis Stairs, en particulier, a formulé une analyse inestimable de ces questions. Les priorités du Canada en matière de défense ont également suscité un grand intérêt, mais relativement peu de controverse étant donné que l'on convient de façon quasi unanime que la défense du Canada était essentiellement confinée — pratiquement à perpétuité — à une troïka composée de la défense nationale, de la défense continentale et des contributions à la paix et à la sécurité internationales. En comparaison, les participants ont rédigé très peu de mémoires détaillés sur les dépenses de défense, principalement parce que la plupart des observateurs considèrent qu'il est peu probable que le budget de défense fasse l'objet d'augmentations considérables.

Parmi les autres thèmes qui ont suscité une grande attention, notons l'importance des opérations de soutien de la paix pour le Canada (ce qui n'est guère étonnant), la diplomatie de défense (où une force marquée a été mise en évidence) ainsi que la souveraineté et la sécurité dans l'Arctique. Le traitement de ce dernier thème n'était pas surprenant, mais il a permis de souligner le débat entre les partisans d'une capacité militaire canadienne solide et polyvalente dans l'Arctique et les tenants d'une capacité plus modeste et nuancée dans la région. De plus, on a accordé une grande attention aux divers rôles militaires et quasi militaires des FAC, en partie parce qu'un *grand nombre* d'entre eux — mais certainement pas *tous* — sont liés à la présence et au rôle militaires du Canada dans l'Arctique. En fait, certains auteurs de mémoires ont formulé d'intéressantes suggestions sur l'élargissement des rôles quasi militaires et non militaires des FAC dans l'Arctique. La mesure dans laquelle il *est* ou *n'est pas* possible d'élargir les rôles quasi militaires et non militaires des FAC dans le reste du Canada a aussi fait l'objet d'un débat. Bien que certains aient vu la possibilité de jouer un rôle accru dans le cadre des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, d'autres collaborateurs ont suggéré que le développement des organisations civiles pertinentes —aux niveaux fédéral, provincial et municipal — réduirait en fait le rôle des forces armées en matière de secours aux sinistrés. L'une des contributions les plus intéressantes au discours sur le lien entre les rôles militaires, quasi militaires et non militaires des forces armées a été effectuée par le major-général (à la retraite) Cameron Ross. Dans son mémoire, celui-ci indique que certaines unités de la milice devraient redevenir des régiments du génie de combat afin que leurs membres acquièrent des compétences utiles au pays (secours aux sinistrés), à l'étranger (secours aux sinistrés et opérations de soutien de la paix), de même que dans le cadre des opérations de combat. Le rôle des FAC en matière de secours aux sinistrés et d'aide humanitaire à l'étranger a également suscité beaucoup d'intérêt dans les mémoires de la Croix-Rouge et de Médecins Sans Frontières, bien que

MDN, photo SW2015-0226-734/caporal Felicia Ogunniya

Le NCSM *Moncton* est ancré à Pond Inlet, au Nunavut, durant l'opération *Qimmiq*, le 21 août 2015.

les collaborateurs des deux organisations aient souligné la présence d'obstacles pratiques, juridiques et philosophiques à l'élargissement du rôle militaire dans ce domaine. En outre, les auteurs de mémoires se sont beaucoup attardés au débat de longue date sur la forme que devraient prendre les forces militaires du Canada : « polyvalentes » ou « spécialisées »? Les anciens militaires et un bon nombre d'universitaires étaient fortement en faveur de la polyvalence et ont indiqué que l'option « spécialisation » comportait des risques inhérents et posait certains problèmes. Néanmoins, la seconde option a obtenu l'appui de nombreux participants. Stephen Saideman a effectué une distinction utile lorsqu'il a remarqué que la nature de ce débat était souvent déformée par ceux qui associent une force « spécialisée » à « une force qui ne peut pas combattre ».

Les thèmes qui ont suscité moins d'attention dans les mémoires *comprennent notamment* l'avenir des forces de réserve (un oubli troublant et malheureux), la relation entre le Canada et l'OTAN (bien que les récents développements puissent modifier cette analyse), le lien entre le système d'approvisionnement et l'infrastructure industrielle de défense (un oubli *partiellement* corrigé durant la table ronde spécialisée à Ottawa), la relation entre les forces militaires et la société canadienne, et les solutions de rechange en matière de prestation des services. Ce dernier thème est source de frustration pour ceux qui émettent des réserves concernant l'ampleur et le rythme de l'externalisation de la défense au Canada et, simultanément, le manque de transparence et le débat entourant l'externalisation des capacités et des activités de défense du Canada.

En conclusion, il reste bien entendu le soupçon — des journalistes, des experts et de certains participants — que les gouvernements de toute allégeance politique mènent des consultations sur l'examen de la politique pour entretenir les relations publiques et faire bonne figure, ayant depuis longtemps déterminé le type de politique de défense et d'établissement de défense qu'ils souhaitent mettre en place. Il y a assurément plus qu'une petite part de vérité dans ce soupçon — récemment formulé par John Ivison dans une analysée publiée dans le *National Post*, le 7 mars 2016 — mais on souhaite croire que les gouvernements canadiens sont en mesure de saisir à l'occasion certaines bonnes idées exprimées dans le cadre d'un processus de consultation publique.

Martin Shadwick *a enseigné la politique de défense canadienne à l'Université York de Toronto pendant bon nombre d'années. Il a déjà été rédacteur en chef de la* Revue canadienne de défense *et il est actuellement le commentateur attitré en matière de défense à la* Revue militaire canadienne.

British Generals in Blair's Wars

par Jonathan Bailey, Richard Iron et Hew Strachan (éd.)

Farnham, Surrey, Royaume-Uni, Ashgate Publishing, 2013

385 pages, 51,70 $ (couverture souple)

ISBN 978-1-4094-3736-9

Critique du colonel (à la retraite) P. J. Williams

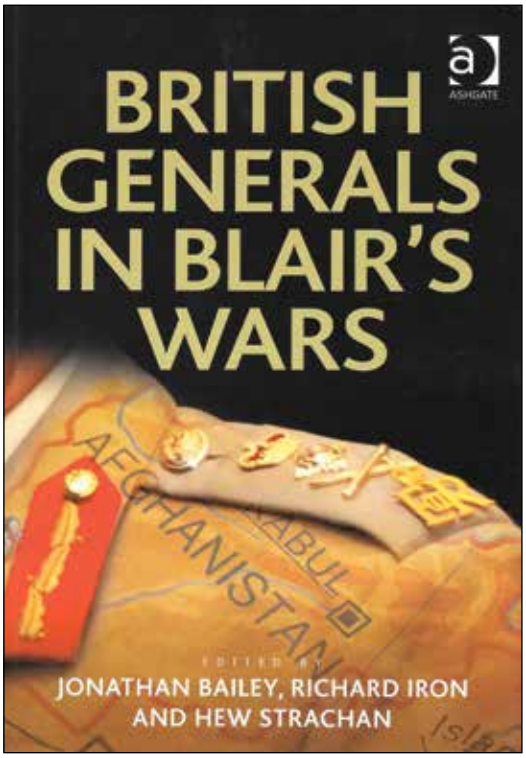

L'un des généraux qui ont rédigé un chapitre de cet ouvrage a formulé le commentaire suivant sur d'autres généraux ayant également participé à sa rédaction, dont certains étaient des compagnons d'armes : « Il y en a beaucoup que je considère comme justes, certains à qui je me joindrais avec plaisir pour attaquer la porte de l'enfer et quelques-uns que je ne suivrais même pas aux toilettes[1]. » [TCO] Un autre, en parlant de la presse, a énoncé l'observation suivante : « Des animateurs des médias vous diront qu'ils s'engagent à obtenir une évaluation objective des nouvelles. Balivernes[2]. » [TCO] Après avoir passé trois ans au sein de l'armée britannique dans le cadre d'un programme d'échange, j'ai bien compris que le style de rédaction des Britanniques diffère grandement du nôtre. On pourrait assurément dire qu'il est « robuste », mais que les idées sont transmises sans détour. J'ai obtenu un exemplaire de cet excellent ouvrage, et je n'ai pas été déçu.

Le livre *British Generals in Blair's Wars* fait partie de la série Ashgate sur la stratégie militaire et l'art opérationnel. Il découle d'une série de séminaires présentés à l'Université d'Oxford de 2005 à 2011 dans le cadre du programme Leverhulm sur la nature changeante de la guerre. Le séminaire consistait en un certain nombre d'exposés présentés par des officiers britanniques de retour depuis peu d'une mission à l'étranger au cours de laquelle ils avaient occupé un poste supérieur de commandement opérationnel, qui avaient également acquis une grande expérience au fil du temps, notamment en Irlande du Nord, dans les Balkans, en Sierra Leone, en Irak et en Afghanistan. La plupart des collaborateurs (dont la majorité faisait partie de l'armée de terre britannique) comptaient au moins trois étoiles à leur insigne. De plus, certains chapitres ont été rédigés par un maréchal en chef de l'Air (l'équivalent du grade de général) de la Royal Air Force, un chapitre sur les répercussions psychologiques des opérations a été rédigé par un médecin civil chevronné et un chapitre très instructif sur les relations civilo-militaires a été rédigé par un ancien fonctionnaire supérieur du ministère de la Défense britannique.

L'ouvrage compte cinq parties :

- Partie I : « Setting the scene » (Mise en contexte), dans laquelle le contexte politique est décrit, et l'ancien premier ministre Tony Blair fait l'objet de nombreuses critiques. On lui reproche notamment de ne pas réfléchir aux conséquences de ses décisions, en particulier celles qui ont mené à la présence britannique en Iraq en 2003;
- Partie II : « Hard Lessons » (Pénibles leçons), qui traite essentiellement des premières étapes de la participation britannique à la deuxième guerre du Golfe;
- Partie III : « Iraq 2006-2009 » (L'Iraq de 2006 à 2009), dont le sous-titre est « Success of a Sort » (Un succès, en quelque sorte);
- Partie IV : « Improving in Afghanistan » (Améliorations en Afghanistan);
- Partie V: « What Have We Learnt » (Qu'avons-nous appris)?

Les profanes qui s'attendent à ce que cet ouvrage soit composé d'une série de diatribes rédigées par des « fiers-à-bras intellectuels » (c'est ainsi qu'un de mes professeurs du Collège militaire royal nous appelait, mes collègues élèves-officiers et moi) seront déçus, car ce n'est pas du tout le cas. Chaque chapitre est très bien rédigé, et le lecteur peut dégager plusieurs thèmes communs, dont le besoin de clarté (qui faisait souvent défaut, comme les collaborateurs le reconnaissent volontiers) sur le plan politique, en ce qui concerne l'objet de l'intervention. Du point de vue d'au moins un des collaborateurs, l'intervention britannique menée en Iraq en 2003 n'avait rien à voir avec l'Iraq en tant que tel, mais elle avait tout à voir avec les relations en matière de sécurité entre le Royaume-Uni et les États-Unis[3]. Sauf exception, ou presque, les auteurs ont fermement soutenu que nous serions bien avisés d'adopter la fameuse « approche globale », que nous appelons « l'approche pangouvernementale » au Canada. Vous connaissez?

Bon nombre des généraux qui ont collaboré à cet ouvrage décrivent la période au cours de laquelle ils étaient affectés à un quartier général supérieur des forces américaines, souvent en qualité de commandant adjoint. Le livre renferme donc beaucoup de renseignements sur la façon américaine de faire la guerre. Je croyais que les Britanniques seraient extrêmement critiques envers l'approche militaire de nos voisins du Sud, mais je me suis rapidement rendu compte que ce n'est pas le cas. Bien que certains généraux britanniques soient partis en déploiement avec l'idée que les militaires américains étaient tous des « John Wayne[4] », la plupart ont rapidement été impressionnés par la rapidité avec laquelle (en comparaison avec leurs propres forces), par exemple, les Américains se sont adaptés à l'environnement de contre-insurrection (COIN) en Iraq. En fait, l'ouvrage consacre une grande partie aux « organisations apprenantes », et les forces armées britanniques n'obtiennent pas toujours les meilleures notes à ce titre. Il contient plusieurs recommandations sur la façon de mieux faire les choses, du moins du point de vue militaire. Cependant, je trouve particulièrement utiles les conseils d'un ancien employé civil du ministère de la défense britannique concernant trois sources de friction potentielles dans les relations civilo-militaires. À son avis, ces sources sont les suivantes :

- Échéancier;
- Compréhension et attentes stratégiques;
- Culture, y compris la réaction aux pertes[5].

On peut difficilement élaborer un meilleur compte rendu que celui qui est fait, de façon très réaliste et honnête (en fait, il s'agit de comptes rendus multiples), de la fonction de général et des relations de haut niveau civilo-militaires/de l'Alliance/de la Coalition entretenues dans l'après-guerre froide. Malheureusement, six chapitres ont été retirés en raison des règlements du ministère de la Défense britannique auxquels sont soumis les officiers en service qui publient des documents susceptibles de susciter la controverse. C'est dommage. Peut-être qu'une nouvelle version de cet ouvrage sera publiée lorsque les collaborateurs rangeront leur uniforme. En fait, le rapport britannique Chilcot qui vient d'être publié (au moment de la rédaction de la présente critique) traite de l'intervention britannique dans la guerre menée en Iraq en 2003 et permettra sans doute de renforcer de nombreux points soulevés dans l'ouvrage.

Le Canada n'a pas pris part à la deuxième guerre du Golfe, à l'exception des rares cas où il y a envoyé un officier participant à un programme d'échange ou en détachement, bien qu'il soit parfois mentionné en passant lorsqu'il est question du conflit en Afghanistan, auquel il a contribué de façon relativement appréciable. Cela nous amène à nous demander pourquoi nous n'avons produit aucun ouvrage semblable sur les expériences vécues par nos commandants supérieurs dans les opérations récentes. En dehors du conflit en Afghanistan, dans le cadre duquel bon nombre de nos officiers ont été affectés à un poste de commandement supérieur, dont le commandement de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) (assumé par le lieutenant-général Rick Hillier), les officiers généraux canadiens *ont occupé* ou *occupent* divers postes de commandement supérieur, notamment au sein des unités suivantes :

- Division multinationale (sud-ouest), dans les Balkans;
- Commandement de la Force opérationnelle multinationale 150 (FOM 150) navale, dans la mer d'Oman;
- Commandement de l'équipe canadienne travaillant avec le Bureau du coordonnateur de la sécurité des États-Unis en vue de la mise sur pied d'une capacité de sécurité de l'Autorité palestinienne;
- Commandement de la Force interarmées, dans le cadre des opérations de l'OTAN menées en Libye en 2011;
- Commandement (au moment de la rédaction de la présente critique) de la Force multinationale et Observateurs (FMO), dans le Sinaï;
- Commandement des forces opérationnelles interarmées qui mènent des opérations nationales; et, bien sûr,
- Commandement de la composante et commandement supérieur au sein des forces américaines dans le cadre de l'exercice bisannuel Rim of the Pacific (RIMPAC).

Compte tenu du choix si riche des expériences dans lequel il pourrait puiser, le Canada pourrait certainement produire l'équivalent de *British Generals in Blair's Wars*. Il faut espérer que nous ne sommes pas (pour citer le titre de l'un des chapitres de l'ouvrage) « trop occupés pour apprendre » [TCO]. Je recommande fortement ce livre à tous ceux, tant les militaires que les civils, qui œuvrent à un niveau supérieur de la Défense, de même qu'à leurs homologues d'Affaires mondiales Canada et du Bureau du Conseil privé. Les militaires qui s'apprêtent à assumer un poste de commandement supérieur à l'étranger au sein d'une coalition ou de l'Alliance devraient assurément lire cet ouvrage dans le cadre de leur instruction préalable au déploiement.

Le dernier poste qu'a occupé le colonel (à la retraite) Williams *avant de prendre sa retraite a été celui de Directeur – Vérification du contrôle des armements au sein de l'état-major interarmées stratégique.*

NOTES

1. Graeme Lamb, « On Generals and Generalship », dans l'ouvrage de Jonathan Bailey, Richard Iron et Hew Strachan (éd.), *British Generals in Blair's Wars*, Farnham, Royaume-Uni, Ashgate Publishing, 2013, p. 144.
2. John McColl, « Modern Campaigning from a Practitioner's Perspective », dans l'ouvrage de Jonathan Bailey *et al.,* p. 108.
3. Justin Maciejewski, « Best Effort: Operation Sinbad and the Iraq Campaign », dans l'ouvrage de Jonathan Bailey *et al.,* p. 157.
4. Il s'agit de l'expérience du général (à la retraite) sir Nick Parker. Il admet ce fait dans le cadre d'une discussion de groupe en ligne fort intéressante sur l'ouvrage. La discussion d'un peu plus d'une heure a eu lieu à l'Institut international d'études stratégiques (IISS), à Londres, en Angleterre, le 17 juillet 2013. Elle se trouve à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=Obt2tkg4U4k.
5. Desmond Bowen, « The Political-Military Relationship on Operations », dans l'ouvrage de Jonathan Bailey *et al.,* p. 275.

Military Operations and the Mind: War Ethics and Soldiers' Well-Being

par Stéphanie A.H. Bélanger et Daniel Lagacé-Roy (éd.)

Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2016

Couverture souple, 244 pages, 29,95 $

ISBN : 0773547185

Critique de Christopher Huffam

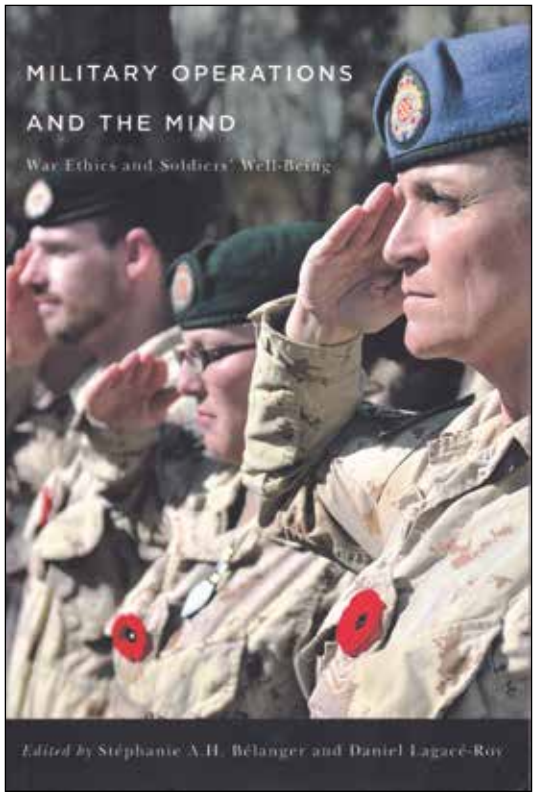

Cet ouvrage est divisé en quatre sections principales. Il est constitué de neuf essais portant sur l'épineuse question du besoin de faire une distinction entre les normes éthiques comprises et appliquées par la société canadienne contemporaine et les normes éthiques distinctes des Forces armées canadiennes. Présenté judicieusement, cet ouvrage permet au lecteur de comprendre la nécessité d'une norme de pratique éthique clairement définie et communiquée qui soit ancrée dans les valeurs courantes du Canada, la primauté du droit et la compassion. Il décrit également les grandes orientations, différentes de celles du Canadien moyen, qui doivent guider le comportement des membres des Forces armées canadiennes. Le langage et les exemples utilisés dans les essais donnent au lecteur un aperçu du passé et de la manière dont la perception du public et les directives du gouvernement ont contribué, à différents moments, à façonner la situation actuelle.

Les trois premiers textes, rédigés par Ethan Whitehead, Joe Sharpe et par l'équipe constituée de Peter Gizewski, Heather Hrychuk et Richard Dickson, nous rappellent que les environnements opérationnels et géographiques tiennent un rôle dans les attentes en matière de comportement éthique. Ces analyses se fondent sur l'examen de l'évolution de la politique nationale actuelle – le Code de valeurs et d'éthique du MDN et des FAC – et comprennent une réflexion approfondie sur le conflit entre les obligations légales et les valeurs morales personnelles et institutionnelles, de même que sur les incidences de ce conflit sur l'exécution des responsabilités de commandement.

Le deuxième groupe d'essais est l'œuvre des équipes constituées d'une part par Peter Bradley et Shaun Tymchuk, et d'autre part par Damien O'Keefe, Victor M. Catano, E. Kevin Kelloway, Danielle Charbonneau et Alister MacIntyre. Les deux textes de cette section présentent les réflexions de la première section du point de vue de la direction et définissent le concept du risque éthique, analysent les méthodes servant à former les dirigeants pour qu'ils sachent gérer ce risque dans le cadre du processus décisionnel et décrivent un modèle en trois étapes associé à ce processus. Cette section porte également sur l'éthique de l'influence et sur la manière dont la perception d'une personne peut colorer la notion de leadership des subordonnés.

La troisième partie compte deux essais rédigés par l'équipe formée d'Alister MacIntyre, Joseph Doty et Daphnie Xu, et par Howard G. Coombs. Cette section est axée sur le niveau opérationnel : les auteurs proposent de possibles méthodes pour mesurer le sens de l'éthique. Ils proposent également d'intégrer les questions éthiques au processus de planification opérationnelle, ce qui se fait déjà parfois, mais uniquement de manière informelle.

La dernière section du livre porte sur les conflits culturels et le processus décisionnel. Dans son texte, Allen English parle des 100 années de conflit qui ont opposé les impératifs opérationnels et les valeurs canadiennes courantes au sein des forces militaires canadiennes; il tire des exemples des services de santé à chacune des périodes décrites. L'auteur ramène ses exemples de conflit éthique dans le contexte de l'époque et décrit les approches empruntées dans chaque cas. Il pourrait bien s'agir de l'essai le mieux réussi de tout le livre.

Dans le dernier essai, Donna Messervey et Karen D. Davis traitent de l'atténuation du risque éthique d'inconduite sexuelle dans les organisations. Ce problème, qui est malheureusement commun à bon nombre de grandes organisations, telles que les forces armées d'un pays, ne peut être corrigé que par un processus de changement culturel à tous les niveaux. On ne doit pas s'attendre à l'éliminer en ne mettant l'accent que sur les personnes : la culture organisationnelle est également une cause du problème.

Je recommande fortement cet ouvrage.

Le major Christopher Huffam, C.D., Ph. D., *s'est enrôlé dans les FAC à titre de soldat de la milice, auprès de la Compagnie A du Canadian Scottish Regiment, en 1977. Il a effectué un transfert à la Force régulière en 1987 à titre d'officier de l'arme blindée. Officier du perfectionnement professionnel depuis 1990, il est actuellement chef d'équipe – Mobilisation des connaissances au Quartier général de la Génération du personnel militaire. De juillet 2013 à mars 2014, il a été mentor pour la formation des policiers et a participé à l'évaluation sur place de la formation donnée dans les centres régionaux de formation policière. De plus, il a* été *conseiller de l'état-major supérieur au Commandement général d'instruction de la police nationale afghane à Kaboul, lors de la dernière rotation de l'opération* Attention.

MDN, photo YK-2016-057-003/maître de 2e classe Belinda Groves

Le chasseur CF-18 de démonstration 2016 des Forces armées canadiennes participe au spectacle aérien international de Yellowknife, à l'aéroport de Yellowknife, le 9 juillet 2016.

MDN, photo RP10-2016-0050-030/caporal Blaine Sewell

Le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) *Charlottetown*, les destroyers *Setoyuki, Asagiri* et *Kashima* de la marine japonaise, ainsi que la frégate Carabiniere de la marine italienne naviguent en formation tout en exécutant des manœuvres d'officiers de quart au cours de l'opération *Reassurance*, dans la Méditerranée, le 25 août 2016.